

# Comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés comprennent toutes les sociétés du groupe Poste. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et répondent aux exigences de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Compte de résultat consolidé	66
Etat du résultat global consolidé	67
Bilan consolidé	68
Variation consolidée des fonds propres	69
Tableau de financement consolidé	70
Annexe	71
1   Activités	71
2   Normes de présentation des comptes	71
3   Principes de présentation et de consolidation des comptes	73
4   Incertitudes d'estimation et appréciation du management	80
5   Informations sectorielles	82
6   Résultat des services financiers	86
7   Autres produits d'exploitation	86
8   Charges de personnel	87
9   Prévoyance en faveur du personnel	87
10   Charges des biens commercialisés et prestations de services	92
11   Autres charges d'exploitation	93
12   Produits financiers	93
13   Charges financières	93
14   Impôts sur le bénéfice	94
15   Créances	96
16   Stocks	98
17   Actifs non courants détenus en vue de la vente	99
18   Immobilisations financières	99
19   Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance	100
20   Immobilisations financières disponibles à la vente	102
21   Instruments financiers dérivés	103
22   Prêts	105
23   Participations dans des sociétés associées et coentreprises	106
24   Immobilisations corporelles	107
25   Immeubles de placement	109
26   Immobilisations incorporelles et goodwill	110
27   Engagements financiers	112
28   Provisions	113
29   Fonds propres	115
30   Leasing d'exploitation	117
31   Engagements conditionnels	117
32   Gestion des risques	119
33   Données de juste valeur	128
34   Transferts d'actifs financiers	131
35   Compensation potentielle d'actifs et de passifs financiers	132
36   Périmètre de consolidation	133
37   Modifications du périmètre de consolidation	136
38   Transactions avec des parties liées	139
39   Principaux cours de conversion des monnaies étrangères	139
40   Événements postérieurs à la date de clôture	140
Rapport de l'organe de révision	141

## Compte de résultat consolidé

### Groupe | Compte de résultat

En millions de CHF	Note	2014	2013
Chiffre d'affaires net des prestations logistiques		5 533	5 412
Chiffre d'affaires net des biens commercialisés		553	548
Produits des services financiers	6	2 194	2 307
Autres produits d'exploitation	7	177	203
<b>Total des produits d'exploitation</b>	5	<b>8 457</b>	<b>8 470</b>
Charges de personnel	8, 9	-4 108	-3 701
Charges des biens commercialisés et prestations de services	10	-1 602	-1 561
Charges des services financiers	6	-501	-492
Amortissements et dépréciations	24-26	-329	-333
Autres charges d'exploitation	11	-1 114	-1 142
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-7 654</b>	<b>-7 229</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	5	<b>803</b>	<b>1 241</b>
Produits financiers	12	12	14
Charges financières	13	-57	-93
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	16	7
<b>Bénéfice consolidé avant impôts</b>		<b>774</b>	<b>1 169</b>
Impôts sur le bénéfice	14	-136	582
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>638</b>	<b>1 751</b>
Répartition du bénéfice consolidé			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		638	1 751
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Etat du résultat global consolidé

### Groupe | Etat du résultat global

En millions de CHF	Note	2014	2013
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>638</b>	<b>1 751</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel		- 1 344	416
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat		0	- 1
Variation des impôts différés sur le bénéfice		275	- 107
<b>Postes non reclassables en résultat, après impôts</b>	29	<b>- 1 069</b>	<b>308</b>
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		7	1
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat		1	0
Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente		33	138
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat		- 32	- 20
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow		- 52	- 37
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat		43	35
Variation des impôts différés sur le bénéfice		- 15	- 23
<b>Postes reclassables en résultat, après impôts</b>	29	<b>- 15</b>	<b>94</b>
<b>Total autres éléments du résultat global</b>		<b>- 1 084</b>	<b>402</b>
<b>Résultat global</b>		<b>- 446</b>	<b>2 153</b>
<b>Répartition du résultat global</b>			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		- 446	2 153
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

**Bilan consolidé****Groupe | Bilan**

En millions de CHF	Note	31.12.2014	31.12.2013 <sup>1</sup>
<b>Actifs</b>			
Avoirs en caisse		1 814	2 058
Créances sur établissements financiers	15	42 543	44 528
Créances rémunérées sur clients	15	696	542
Créances résultant de livraisons et prestations	15	1 122	1 032
Autres créances	15	911	943
Stocks	16	83	85
Actifs non courants détenus en vue de la vente	17	1	0
Immobilisations financières	18-22	72 833	66 847
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	23	104	97
Immobilisations corporelles	24	2 477	2 470
Immeubles de placement	25	180	116
Immobilisations incorporelles	26	371	351
Actifs d'impôts courants sur le bénéfice		0	1
Actifs d'impôts différés sur le bénéfice	14	1 536	1 313
<b>Total des actifs</b>		<b>124 671</b>	<b>120 383</b>
<b>Passifs</b>			
Fonds des clients (PostFinance)	27	112 150	108 923
Autres engagements financiers	27	1 739	1 503
Engagements résultant de livraisons et prestations		821	776
Autres engagements		804	897
Provisions	28	488	472
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	3 489	2 042
Passifs d'impôts courants sur le bénéfice		21	3
Passifs d'impôts différés sur le bénéfice	14	149	130
<b>Total des fonds de tiers</b>		<b>119 661</b>	<b>114 746</b>
Capital-actions		1 300	1 300
Réserves issues du capital		2 279	2 419
Réserves issues de bénéfices		2 519	1 922
Bénéfices et pertes imputés directement sur les autres éléments du résultat global		-1 089	-5
<b>Fonds propres revenant au propriétaire</b>		<b>5 009</b>	<b>5 636</b>
Part des participations ne donnant pas le contrôle		1	1
<b>Total des fonds propres</b>		<b>5 010</b>	<b>5 637</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>124 671</b>	<b>120 383</b>

<sup>1</sup> Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Variation consolidée des fonds propres

Groupe   Mouvement des fonds propres									
En millions de CHF	Note	Capital-actions	Réserves issues du capital	Réserves issues de bénéfices	Profits/ pertes imputés dir. sur les autres éléments du résultat global	Fonds propres revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total	
<b>Etat au 01.01.2013</b>		<b>1 300</b>	<b>2 332</b>	<b>-81</b>	<b>-407</b>	<b>3 144</b>	<b>1</b>	<b>3 145</b>	
Bénéfice consolidé				1 751		1 751	0	1 751	
Autres éléments du résultat globals	29				402	402	0	402	
<b>Résultat global</b>				<b>1 751</b>	<b>402</b>	<b>2 153</b>	<b>0</b>	<b>2 153</b>	
Répartition du bénéfice	29			-300		-300	0	-300	
Apport en capital	9		100			100		100	
Droit de timbre d'émission sur la transformation en société anonyme			-13			-13		-13	
<b>Total transactions avec le propriétaire</b>			<b>87</b>	<b>-300</b>		<b>-213</b>	<b>0</b>	<b>-213</b>	
Première détermination des impôts différés sur les engagements de prévoyance en faveur du personnel				552		552		552	
<b>Etat au 31.12.2013<sup>1</sup></b>		<b>1 300</b>	<b>2 419</b>	<b>1 922</b>	<b>-5</b>	<b>5 636</b>	<b>1</b>	<b>5 637</b>	
Bénéfice consolidé				638		638	0	638	
Autres éléments du résultat global	29				-1 084	-1 084	0	-1 084	
<b>Résultat global</b>				<b>638</b>	<b>-1 084</b>	<b>-446</b>	<b>0</b>	<b>-446</b>	
Répartition du bénéfice	29		-140	-40		-180		-180	
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	37			-1		-1	0	-1	
<b>Total transactions avec le propriétaire</b>			<b>-140</b>	<b>-41</b>		<b>-181</b>	<b>0</b>	<b>-181</b>	
<b>Etat au 31.12.2014</b>		<b>1 300</b>	<b>2 279</b>	<b>2 519</b>	<b>-1 089</b>	<b>5 009</b>	<b>1</b>	<b>5 010</b>	

## Tableau de financement consolidé

### Groupe | Tableau de financement

En millions de CHF	Note	2014	2013 <sup>1</sup>
Bénéfice consolidé avant impôts		774	1 169
Charges/(Produits) d'intérêts (y c. dividendes)		-1 027	-1 007
Amortissements et dépréciations	24-26	337	342
Résultat des sociétés associées et coentreprises		-16	-7
Bénéfices sur vente d'immobilisations corporelles, net	7, 11	-20	-47
Augmentation/(diminution) des provisions, net		127	-412
Autres charges/(produits) sans effet de trésorerie		-30	-8
Variation de l'actif circulant net:			
(Augmentation) des créances, stocks et autres actifs		-74	-3
(Diminution) des engagements et autres passifs		-1	-11
Variation de postes des services financiers (PostFinance):			
(Augmentation) des créances sur établissements financiers (durée dès 3 mois)		-262	-72
(Augmentation)/diminution des immobilisations financières		-6 092	446
Variation des fonds des clients/des créances rémunérées sur clients		3 072	-2 057
Variation d'autres créances/engagements		236	132
Intérêts et dividendes perçus (services financiers)		1 338	1 423
Intérêts payés (services financiers)		-169	-224
Impôts sur le bénéfice payés		-118	-31
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		<b>-1 925</b>	<b>-367</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	24	-320	-315
Acquisition d'immeubles de placement	25	-64	-48
Acquisition d'immobilisations incorporelles (sans goodwill)	26	-54	-49
Acquisition de sociétés affiliées, nette de trésorerie reprise	37	-5	-41
Acquisition d'autres immobilisations financières		-13	-12
Vente d'immobilisations corporelles	24	35	55
Vente d'autres immobilisations financières		32	80
Intérêts et dividendes perçus (hors services financiers)		20	21
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		<b>-369</b>	<b>-309</b>
(Diminution) des autres engagements financiers		-5	0
Intérêts (payés)		-12	-13
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	37	-1	-
Apport à la Caisse de pensions Poste provenant du bénéfice	9	-	-100
Distribution du bénéfice au propriétaire		-180	-200
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		<b>-198</b>	<b>-313</b>
Gains/(pertes) de change sur liquidités		0	0
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-2 492</b>	<b>-989</b>
Liquidités en début d'exercice		46 472	47 461
<b>Liquidités en fin d'exercice</b>		<b>43 980</b>	<b>46 472</b>
Les liquidités comprennent les:			
Avoirs en caisse		1 814	2 058
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois	15	42 166	44 414

<sup>1</sup> Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Annexe

### 1 | Activités

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son siège à Berne et appartenant à 100% à la Confédération suisse. La Poste Suisse SA et les sociétés du groupe (appelées ci-après conjointement la Poste) fournissent des prestations logistiques et financières en Suisse et à l'étranger (voir la note 5, Informations sectorielles).

### 2 | Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes annuels de La Poste Suisse SA et de ses sociétés du groupe. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS) et correspondent aux dispositions de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la valeur d'acquisition. Les exceptions à cette règle sont décrites dans les principes de présentation des comptes ci-après. En particulier, les instruments financiers dérivés ainsi que les immobilisations financières détenues à des fins de négoce, désignées comme devant être comptabilisées à la valeur de marché (juste valeur) et classées comme disponibles à la vente sont portés au bilan à la juste valeur.

Afin de tenir compte de la particularité des services financiers et de leur importance pour la Poste, leur résultat est présenté séparément à la note 6, Résultat des services financiers. En outre, le bilan est structuré non pas en postes à court et à long terme, mais par ordre de liquidité décroissant. Les charges et les produits financiers des services financiers ainsi que les flux de liquidités y relatifs sont présentés comme charges, produits et flux de liquidités opérationnels. Les charges et les produits financiers des autres unités du groupe figurent dans le résultat financier non opérationnel (sans les services financiers), les flux de liquidités associés étant présentés comme transactions d'investissement ou de financement.

#### International Financial Reporting Standards (IFRS) révisés et nouveaux

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Poste applique diverses modifications des normes IFRS existantes ou nouvelles:

Norme	Titre	Valable dès
Amendements à IAS 32	Instruments financiers: présentation – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers	01.01.2014
Amendements à IFRS 10	Etats financiers consolidés – Amendement concernant les entités d'investissements (consolidation)	01.01.2014
Amendements à IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités – Amendement concernant les entités d'investissements (consolidation)	01.01.2014
Amendements à IAS 27	Etats financiers individuels – Amendement concernant les entités d'investissements (consolidation)	01.01.2014
Amendements à IAS 39	Instruments financiers: comptabilisation et évaluation – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture	01.01.2014
IFRIC 21	Droits ou taxes – Lignes directrices précisant la date de comptabilisation d'un passif lié au paiement de taxes	01.01.2014

Les modifications des normes ci-dessus n'ont pas d'incidences significatives sur le résultat ou la situation financière du groupe.

Plusieurs nouvelles normes IFRS ou compléments de normes IFRS sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015 ou prendront effet ultérieurement.

Norme	Titre	Valable dès
Amendements à IAS 19	Régimes à prestations définies: contributions des membres du personnel	01.07.2014
Divers	Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2010 – 2012	01.07.2014
Divers	Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2011 – 2013	01.07.2014
IFRS 14	Comptes de report réglementaires	01.01.2016
Amendements à IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune	01.01.2016
Amendements à IAS 16 / IAS 38	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	01.01.2016
Amendements à IAS 16 / IAS 41	Agriculture: actifs biologiques producteurs	01.01.2016
Amendements à IAS 27	La mise en équivalence dans les états financiers individuels	01.01.2016
Amendements à IFRS 10 / IAS 28	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise	01.01.2016
Amendements à IAS 1	Initiative «informations à fournir»	01.01.2016
Amendements à IFRS 10 / IFRS 12 / IAS 28	Entités d'investissement: application de l'exemption de consolidation	01.01.2016
Divers	Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012–2014	01.01.2016
IFRS 15	Produits provenant de contrats avec les clients	01.01.2017
IFRS 9	Instruments financiers	01.01.2018

La Poste avait décidé de ne pas appliquer les normes ci-dessus à l'avance. Elles n'ont donc pas eu d'effets sur les présents états financiers consolidés. Les nouvelles normes sur les produits provenant de contrats avec les clients et sur les instruments financiers, qui entreront en vigueur respectivement le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 1<sup>er</sup> janvier 2018, auront des répercussions sur les comptes de la Poste. Ces répercussions sont en cours d'analyse.

#### Adaptation de la présentation des comptes

##### Résultats par région

On a procédé à une modification volontaire de la présentation des résultats par région (voir note 5, Informations sectorielles), en ceci que la définition des volumes et des recettes relevant des activités nationales ou internationales des unités PostMail, PostLogistics et Réseau postal et vente a été précisée. Il en est résulté, dans la présentation des résultats par région 2013, une augmentation des produits et du résultat d'exploitation du secteur «Etranger et transfrontalier» et, inversement, une diminution équivalente de ceux du secteur «Suisse». Les actifs des segments et par conséquent les investissements en immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et immeubles de placement ne sont pas concernés par cette adaptation. Le tableau ci-dessous présente l'effet global de cette reclassification.

Résultats par région 2013 En millions de CHF	Suisse			Etranger et transfrontalier		
	Présenté	Ajustement	Ajusté	Présenté	Ajustement	Ajusté
Produits d'exploitation avec clients	7 439	- 101	7 338	1 031	101	1 132
Résultat d'exploitation	1 194	- 13	1 181	47	13	60

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

### Fonds des clients (PostFinance) / Autres engagements financiers

Au quatrième trimestre 2014, PostFinance a procédé à une modification volontaire de la présentation des fonds des clients et des autres engagements financiers. Désormais, les obligations de paiement résultant d'opérations sur titres conclues, mais non encore réglées, et comptabilisées à la date de conclusion (décalage entre la date de conclusion et celle de règlement) sont présentées sous les autres engagements financiers et non plus comme fonds des clients de PostFinance. Grâce à cette modification volontaire, le caractère ordinaire de ces opérations est mieux pris en compte dans les états financiers. Le tableau ci-dessous présente l'effet global de cette reclassification.

Bilan			
31 décembre 2013			
En millions de CHF			
	Présenté	Ajustement	Ajusté
Fonds des clients (PostFinance)	109 086	- 163	108 923
Autres engagements financiers	1 340	163	1 503

Tableau de financement			
2013			
En millions de CHF			
	Présenté	Ajustement	Ajusté
Variation des fonds des clients (PostFinance)/des créances rémunérées sur clients	- 1 894	- 163	- 2 057
Variation d'autres créances/engagements résultant des services financiers	- 31	163	132

## 3 | Principes de présentation et de consolidation des comptes

Les comptes annuels consolidés de la Poste comprennent La Poste Suisse SA et toutes les sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. Par «contrôler», on entend le fait qu'en raison de son engagement dans une société, la Poste est exposée à des résultats économiques variables, ou qu'elle a le droit et la possibilité d'influer sur ces résultats économiques en exerçant son pouvoir de décision au sein de la société. La Poste dispose d'un pouvoir de décision lorsqu'en vertu des droits qui lui reviennent, elle a la possibilité de déterminer les activités principales de la société, autrement dit les activités ayant une influence significative sur les résultats économiques de cette dernière. C'est habituellement le cas lorsque la Poste détient, soit directement, soit indirectement, plus de 50% des droits de vote ou des droits de vote susceptibles d'être exercés dans la société. Ces sociétés sont intégralement consolidées. La consolidation se fonde sur les comptes de La Poste Suisse SA et de chacune des sociétés du groupe, arrêtés selon des principes uniformes et à la même date.

La consolidation a pour effet d'éliminer la totalité des créances et engagements internes au groupe, des charges et produits découlant de transactions internes ainsi que des bénéfices intermédiaires non réalisés. Les parts des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) aux fonds propres de sociétés consolidées sont présentées avec les fonds propres, sous un poste séparé. Les parts du résultat revenant aux participations ne donnant pas le contrôle sont indiquées dans le compte de résultat/l'état du résultat global consolidé.

Les participations dans des sociétés associées avec droits de vote compris entre 20 et 50% et/ou dans des sociétés associées sur lesquelles la Poste exerce une influence prépondérante, mais qu'elle ne contrôle pas, sont non pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence (equity method) et enregistrées comme participations dans des sociétés associées. Les coentreprises (joint ventures) assorties de 50% de droits de vote, que la Poste gère conjointement avec une tierce partie, sont enregistrées et présentées selon la même méthode. Celle-ci consiste à calculer la valeur de la participation à partir de la valeur d'acquisition, adaptée par la suite en fonction des éventuelles variations de la part de la Poste aux actifs nets de la société. Les transactions et les montants importants concernant ces sociétés sont présentés séparément comme postes relatifs aux sociétés associées et coentreprises. Les participations inférieures à 20% sont saisies et présentées en tant qu'immobilisations financières de la catégorie «disponible à la vente».

Les sociétés acquises au cours de la période sous revue sont intégrées dans les comptes annuels consolidés à compter de la date de la prise de contrôle effective. Les sociétés vendues sont prises en compte jusqu'à la date de la cession de leur contrôle, qui correspond généralement à celle de la vente. Les résultats de la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de coentreprises sont présentés dans le résultat financier.

Une vue d'ensemble des sociétés du groupe ainsi que des sociétés associées et des coentreprises est présentée à la note 36, Périmètre de consolidation.

#### Conversion de monnaies étrangères

Les comptes annuels consolidés de la Poste sont présentés en francs suisses (CHF).

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. A la date de clôture du bilan, les actifs et engagements monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les placements non monétaires classés dans la catégorie des immobilisations financières disponibles à la vente sont évalués à la valeur de marché et le résultat de change non réalisé est comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global.

L'actif et le passif des bilans établis en monnaie étrangère de sociétés entièrement consolidées sont convertis en francs suisses au cours du jour de clôture du bilan. Le compte de résultat, le tableau de financement et les autres états de variation sont convertis au cours moyen de la période sous revue. Les écarts résultant de la conversion du bilan annuel et de l'état du résultat global des sociétés étrangères du groupe sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global.

#### Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est établi que les avantages économiques découlant de la transaction reviennent à la Poste et que ceux-ci peuvent être calculés de façon fiable.

Les produits des services logistiques sont mis en compte à la date de fourniture des services, après déduction des réductions sur recettes. Les revenus de la vente de produits sont portés au compte de résultat, après déduction des réductions sur recettes, lorsque les risques et les avantages liés à la propriété du produit ont été transférés à l'acheteur. La Poste perçoit des indemnités de la Confédération pour ses prestations relevant du transport public de voyageurs ainsi que pour les coûts non couverts du transport de journaux. Ces indemnités sont mises en compte avec effet sur le résultat par période.

Les produits des commissions et des services provenant des services financiers sont comptabilisés par période. Les produits d'intérêts résultant des immobilisations financières et les charges d'intérêts des fonds des clients sont délimités par période. Les produits d'intérêts sur placements financiers à revenu fixe des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «disponible à la vente» sont enregistrés selon la méthode des taux effectifs.

#### Avoirs en caisse

Les avoirs en caisse comprennent le stock de numéraire en francs suisses et en monnaies étrangères ainsi que les fonds en instance de comptabilisation (versements en espèces aux offices de poste qui n'ont pas encore été inscrits au crédit du compte de PostFinance [SIC] auprès de la BNS). L'évaluation des avoirs en caisse a lieu à la valeur nominale.

#### Créances financières

Les créances sur établissements financiers et celles rémunérées sur les clients (découverts techniques des comptes postaux) sont évaluées en appliquant la méthode des taux d'intérêt effectifs, sur la base du coût d'acquisition amorti qui, en règle générale, correspond à la valeur nominale. En cas de doute sur la solvabilité d'un créancier, des correctifs de valeur appropriés sont constitués (impairment). Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille reposant sur des données statistiques relatives au risque de défaillance historique sont constitués dès qu'un indicateur de dépréciation est observé.

### Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances

Les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances sont comptabilisées au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale, déduction faite d'un correctif de valeur (ducroire) pour d'éventuelles défaillances. Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille reposant sur des données statistiques relatives au risque de défaillance historique sont constitués dès qu'un indicateur de dépréciation est observé.

### Stocks

Les stocks englobent les biens commercialisés, les produits finis et semi-finis, les carburants, le matériel d'exploitation, les matériaux et le matériel de production. Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur réalisable nette si celle-ci est plus basse. Pour les stocks non courants, des correctifs de valeur correspondants sont constitués.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières acquises principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les fluctuations de cours du marché sont évaluées à leur valeur de marché (juste valeur). Elles sont classées dans la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation». Dans cette catégorie, la variation de la valeur de marché est comptabilisée dans le compte de résultat. Les produits d'intérêts et de dividendes résultant d'immobilisations financières de la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation» sont présentés dans l'annexe sous un poste séparé.

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et comptabilisées au coût d'acquisition amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée du placement concerné à l'aide de la méthode de la valeur actuelle, de sorte qu'une rémunération constante est garantie jusqu'à l'échéance.

Les autres immobilisations financières dont la durée de détention n'est pas définie et qui peuvent être vendues à tout moment pour obtenir des liquidités ou en réaction aux fluctuations du marché sont considérées comme étant disponibles à la vente et comptabilisées à leur valeur de marché. Les plus-values et moins-values non réalisées sont saisies dans les fonds propres sous le poste «plus-values latentes sur immobilisations financières», sans effet sur le résultat; elles ne sont portées au compte de résultat qu'au moment de la vente de l'immobilisation financière ou de l'apparition d'une dépréciation (impairment). Les écarts de change se rapportant aux immobilisations financières monétaires disponibles à la vente sont mis en compte avec effet sur le résultat.

Les prêts accordés par la Poste sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti. La mise en compte des immobilisations financières dans le bilan a lieu à la date de conclusion.

La Poste vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à des indications de dépréciation. Elle se fonde à cet effet principalement sur l'évolution des valeurs de marché et sur l'abaissement de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. En présence de telles indications, elle détermine la valeur recouvrable des immobilisations. La valeur recouvrable des immobilisations et des prêts rémunérés correspond à la valeur actuelle des

flux de liquidités attendus provenant du paiement des intérêts et de remboursements. La valeur actuelle des immobilisations et des prêts détenus jusqu'à l'échéance est calculée sur la base du taux d'intérêt effectif initial des immobilisations financières concernées. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable d'une immobilisation financière, la différence est inscrite comme dépréciation avec effet sur le résultat. Si une immobilisation financière disponible à la vente doit faire l'objet d'une dépréciation, la perte nette cumulée de cette immobilisation est extraite des fonds propres, puis comptabilisée avec effet sur le résultat. Si la valeur de marché d'un placement rémunéré, par exemple un emprunt obligataire, est inférieure à sa valeur comptable simplement en raison d'un changement des taux du marché, la dépréciation n'est pas comptabilisée, pour autant que la solvabilité de l'émetteur puisse être considérée comme bonne. Le cas échéant, la variation de la valeur de marché d'immobilisations financières disponibles à la vente est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global. Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie «disponible à la vente» lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (9 mois) de la valeur de marché est constatée. Jusqu'à la réalisation des titres, aucune reprise de dépréciation n'est comptabilisée avec effet sur le résultat, les variations de valeur positives étant imputées directement sur les autres éléments du résultat global. Les correctifs de valeur individuels d'immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance et de prêts sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de l'immobilisation financière intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille reposant sur des relevés relatifs au risque de défaillance historique sont constitués pour les immobilisations détenues jusqu'à l'échéance et les prêts dès qu'un indicateur de dépréciation est observé.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés essentiellement pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, pour le négoce.

Les opérations de couverture sont portées au bilan (comptabilité de couverture) quand les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité de la couverture est vérifiée semestriellement.

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un passif. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont portées au compte de résultat, avec effet sur le résultat.

Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation est imputée sur les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat.

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou qui n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce.

Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à la valeur de marché, lors de la conclusion de la transaction. Par la suite, ils sont également évalués à la valeur de marché. Les variations de valeur de marché des instruments de négoce sont saisis avec effet sur le résultat.

#### Valeur de marché (juste valeur)

La valeur de marché, ou juste valeur, est le prix que l'on obtiendrait pour la vente d'un actif le jour de référence de son évaluation dans le cadre d'une transaction ordinaire entre acteurs du marché, ou que l'on devrait payer en cas de transfert d'un passif. On part du principe que la transaction est réalisée sur le marché principal ou, s'il n'en existe pas, sur le marché le plus avantageux. La valeur de marché d'un engagement reflète le risque de non-respect de l'engagement.

La détermination de la valeur de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). Dans le cas des instruments financiers cotés, la valeur de marché correspond à la valeur boursière. Pour les instruments financiers monétaires non cotés, la valeur de marché est calculée sur la base de l'actualisation du cash-flow en utilisant le taux d'intérêt actuel s'appliquant à des instruments comparables de même échéance.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

### Opérations de mise en pension et de prise en pension et opérations de prêt de titres

Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances sur établissements financiers. Les placements financiers obtenus à titre de sûretés lors de l'opération ne sont pas mis en compte. L'inscription au bilan se fait au jour d'exécution. Les produits d'intérêts issus des opérations de prise en pension sont régularisés par période.

Les placements financiers transférés en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension (reverse purchase) continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. L'apport de liquidités est enregistré dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période.

En ce qui concerne les opérations de prêts/emprunts de titres, la Poste n'a recours qu'au prêt de titres (securities lending). Les instruments financiers prêtés continuent à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

La couverture des titres des opérations de mise en pension et de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché.

### Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un terrain et/ou un bâtiment ou une partie de bâtiment détenu par le propriétaire ou par un preneur de leasing dans le cadre d'un contrat de location-financement pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. En font aussi partie les immobilisations en construction destinées à être utilisées en tant qu'immeubles de placement.

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût d'acquisition ou de construction. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement du groupe Poste sont évalués et portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée (indéterminée pour les terrains et de 20 à 60 ans, conformément à leur durée d'utilité, pour les immeubles d'exploitation). Les immobilisations en construction ne sont pas amorties.

Les dépenses de remplacement, de modernisation ou de rénovation d'un immeuble de placement ou de l'un de ses éléments sont portées à l'actif comme investissements de remplacement. Les coûts d'entretien sont non pas portés à l'actif, mais immédiatement saisis dans le compte de résultat.

S'il y a changement d'utilisation d'un immeuble, il faut de procéder au transfert correspondant au sein ou hors de la catégorie des immeubles de placement.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, Les amortissements sont effectués de façon linéaire sur les durées d'utilité estimées ci-après.

Durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles	
Terrains	indéterminée
Immeubles d'exploitation	20 à 60 ans
Installations d'exploitation	3 à 20 ans
Machines	3 à 15 ans
Equipements informatiques	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 20 ans
Véhicules ferroviaires	10 à 30 ans
Autres véhicules	3 à 15 ans

Les aménagements réalisés par le locataire et les installations situées dans des locaux loués inscrits à l'actif sont amortis sur la durée d'utilité estimée ou sur la durée du bail si elle est plus courte. Les composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées de vie différentes sont saisies et amorties séparément les unes des autres. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est vérifiée annuellement.

Les rénovations importantes et autres coûts augmentant la valeur des bâtiments sont activés et amortis sur la durée de vie économique estimée. Les frais ordinaires de réparation ou d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts de financement liés à des immobilisations en construction sont inscrits à l'actif.

### Leasing

Les contrats de leasing (crédit-bail) d'immeubles, d'équipements, d'autres immobilisations corporelles et de véhicules pour lesquels la Poste supporte la totalité des risques et des avantages liés à la propriété sont considérés comme des leasings financiers. Au début du contrat de leasing, l'actif et les engagements résultant du leasing financier sont mis en compte à la juste valeur de l'objet du leasing ou, si elle est moins élevée, à la valeur actuelle des paiements minimaux effectués à titre de leasing. Tout paiement à titre de leasing est subdivisé en amortissement et charges d'intérêts. La part d'amortissement est déduite des engagements de leasing capitalisés.

Les autres contrats de leasing, dans lesquels la Poste est preneur ou donneur de leasing, sont comptabilisés en tant que leasing d'exploitation (operating leasing). Les paiements à titre de leasing sont comptabilisés sur toute la durée du contrat dans le compte de résultat.

Les terrains et les bâtiments loués à long terme sont comptabilisés séparément. Sous certaines conditions, les bâtiments figurent au bilan comme leasing financier.

### Immobilisations incorporelles

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les engagements identifiables ainsi que les éventuelles parts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à la juste valeur en appliquant la méthode de l'acquisition. L'éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment).

Les entrées d'actifs incorporels non acquis par regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la valeur d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée de vie économique estimée. Les durées de vie économique estimées d'actifs incorporels sont régulièrement vérifiées. Elles sont généralement inférieures à dix ans.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

### Dépréciations (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les immobilisations corporelles et incorporelles (sans goodwill) sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Un test de dépréciation du goodwill est effectué au moins une fois par an.

### Fonds des clients (PostFinance)

Les fonds des clients déposés auprès de PostFinance sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement ainsi que les obligations de caisse et les placements sur le marché monétaire sont évalués au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Ce poste ne fait pas de distinction fondée sur le type de déposant (non-banques et banques).

### Autres engagements financiers

Les autres engagements financiers se composent des engagements envers des établissements financiers (hormis les engagements envers des établissements financiers sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement, les obligations de caisse et les placements sur le marché monétaire), évalués au coût d'acquisition amorti, ainsi que des instruments financiers dérivés, évalués à leur valeur de marché, et de divers autres engagements financiers. Ces derniers comprennent les engagements de leasing financier, les opérations de mise en pension et les engagements Autres (placement privé). Les engagements Autres sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti.

### Provisions

Des provisions sont constituées si, au moment de l'inscription au bilan, un événement passé se traduit par une obligation actuelle et qu'une sortie de fonds dont le montant peut être calculé de manière fiable est probable.

Les provisions pour restructuration ne sont constituées qu'après présentation et communication d'un plan détaillé.

La Poste assume elle-même divers risques par une autoassurance. Les charges attendues pour des sinistres survenus et non assurés auprès de tiers sont provisionnées.

### Prévoyance en faveur du personnel

La majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pensions Poste selon un plan de prévoyance à primauté des prestations, conformément à la norme IAS 19. Ce plan couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, conformément aux dispositions légales. Les coûts des services et les engagements résultant du plan de prévoyance sont calculés annuellement selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Celle-ci se fonde sur le nombre d'années de service accomplies par les collaborateurs au moment de la clôture du bilan et, entre autres, sur des hypothèses quant à l'évolution des salaires. Le montant à porter au bilan en tant qu'engagements ou avoirs correspond à la valeur actuelle des engagements de prévoyance à primauté des prestations (capital de couverture selon la norme IAS 19 pour les assurés actifs et les bénéficiaires de rente calculé selon la méthode des unités de crédit projetées), sous déduction des actifs de prévoyance à la valeur de marché (actifs de la Caisse de pensions Poste répartis sur la base du capital de couverture des assurés actifs et des bénéficiaires de rente).

Les droits aux prestations acquis en sus (coût des services rendus au cours de la période), le coût des services passés, les bénéfiques et les pertes résultant des liquidations de plans (settlements) et le résultat net des intérêts sont immédiatement portés au compte de résultat. Les profits et les pertes actuariels résultant des engagements de prévoyance en faveur du personnel, les produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts) et la variation de l'effet du plafonnement des actifs (sans le résultat des intérêts) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les autres plans de prévoyance, les contributions versées par l'employeur grèvent le compte de résultat, conformément aux règles applicables aux plans à primauté des cotisations.

Les provisions pour les autres prestations à long terme versées aux collaborateurs (primes de fidélité) et pour les bons pour le personnel remis aux retraités sont également déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées, de même que les provisions pour congés sabbatiques des cadres supérieurs et des cadres dirigeants. Les coûts des services, le résultat net des intérêts et les réévaluations sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

#### Impôts sur le bénéfice

En matière d'imposition, La Poste Suisse SA est assimilée aux sociétés de capitaux privées, conformément à l'article 10 LOP. Les sociétés du groupe en Suisse et à l'étranger sont soumises aux impôts ordinaires sur les bénéfices perçus dans leur pays.

Pour la Poste et pour les sociétés du groupe, les impôts différés sur le bénéfice sont calculés sur la base des taux d'imposition actuels ou attendus dans le pays concerné. Ils tiennent compte des effets en matière d'impôts sur le bénéfice des écarts temporaires (différences temporelles) entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon l'approche bilan de la méthode du report variable (balance sheet liability method). Les reports de pertes fiscales ne sont pris en compte dans le calcul des impôts différés que dans la mesure où une compensation avec des bénéfices imposables futurs est probable.

#### Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (immobilisations corporelles et incorporelles) ou les groupes à céder (p. ex. des parties entières d'entreprise) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable doit être réalisée majoritairement par leur vente et non par la poursuite de leur utilisation et que l'intention est effectivement de les vendre. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués à la plus faible des valeurs entre la valeur comptable et la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et ne sont plus amortis.

## 4 | Incertitudes d'estimation et appréciation du management

L'établissement des comptes consolidés repose sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la Direction du groupe Poste fasse ces estimations et hypothèses le plus scrupuleusement possible, compte tenu des informations les plus récentes sur les événements en cours ainsi que des mesures prévues au niveau du groupe, les résultats effectifs peuvent différer des prévisions. Les estimations et les hypothèses qui, si elles ne s'avèrent pas, présentent un risque marqué d'ajustement majeur de la valeur comptable d'un actif ou d'un engagement au cours du prochain exercice sont présentées ci-après.

Sont également commentées les méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation qui, selon l'appréciation de la Direction du groupe, peuvent avoir une influence importante sur les comptes annuels consolidés.

#### Incertitudes d'estimation quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

##### *Durées d'utilité des immobilisations corporelles*

La durée d'utilité des immobilisations corporelles (valeur comptable au 31 décembre 2014: 2,477 milliards de francs) est établie compte tenu de l'état de la technique et des enseignements tirés du passé. La durée d'utilité effective peut toutefois différer des estimations en raison des progrès technologiques et de l'évolution des conditions du marché. Le cas échéant, la durée d'utilité est ajustée à la nouvelle situation et, si une avancée technologique rend les immobilisations corporelles obsolètes, celles-ci sont amorties plus rapidement ou vendues.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

### *Engagements de prévoyance en faveur du personnel*

Les charges et les engagements de prévoyance en faveur du personnel (valeur comptable au 31 décembre 2014: 3,489 milliards de francs) sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs se fondent sur différentes hypothèses actuarielles, par exemple sur l'évolution attendue des salaires et des rentes et sur le taux d'actualisation des engagements de prévoyance.

### *Valeur de marché des instruments financiers*

La valeur de marché des immobilisations financières (valeur comptable au 31 décembre 2014: 72,833 milliards de francs) non cotées en bourse repose sur des méthodes d'estimation reconnues. Les hypothèses adoptées s'appuient en particulier sur des informations tirées du marché. Pour la détermination de la valeur de marché de quelques immobilisations financières non cotées en bourse et disponibles à la vente, on a utilisé la méthode de l'actualisation du cash-flow. Le calcul de la valeur actualisée du cash-flow repose sur les courbes d'intérêts de Bloomberg, compte tenu des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

### *Goodwill*

La dépréciation des postes de goodwill (valeur comptable au 31 décembre 2014: 231 millions de francs) est vérifiée annuellement, également au moyen de la méthode de l'actualisation du cash-flow. Les paramètres appliqués reposent sur des hypothèses spécifiques au pays et à l'unité génératrice de trésorerie concernés. Les flux financiers utilisés dans les calculs tiennent compte de la planification financière stratégique à deux ou trois ans et d'une valeur résiduelle, qui ne contient aucune composante de croissance.

### *Appréciation du management quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation*

#### *Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance*

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance. Si la Poste ne pouvait finalement pas conserver ces immobilisations financières jusqu'à leur échéance, celles-ci seraient reclassées dans la catégorie «disponible à la vente», avec pour conséquence qu'elles devraient être évaluées non plus au coût d'acquisition amorti, mais à leur valeur de marché.

#### *Dépréciations sur des immobilisations financières disponibles à la vente et détenues jusqu'à l'échéance et sur des prêts*

Pour déterminer une dépréciation (impairment) non temporaire, la Poste applique les dispositions de la norme IAS 39 «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation». Le management prend donc plusieurs facteurs en considération, tels que la durée, la branche, les perspectives d'avenir, le contexte technologique, etc.

## 5 | Informations sectorielles

### Principes

La délimitation des segments opérationnels se fonde sur les unités d'organisation pour lesquelles des comptes sont rendus au management du groupe. Il n'y a pas de regroupement de segments opérationnels. Les relations entre les segments se fondent sur un catalogue de prestations et un concept de prix de transfert. Ces prix sont déterminés sur la base de critères relevant de l'économie d'entreprise. La composition de l'actif des segments est présentée séparément dans le paragraphe «Composition de l'actif et du passif des segments».

La répartition des unités de Poste CH SA et des sociétés du groupe figurant au bilan entre les différents segments est présentée à la note 36, Périmètre de consolidation.

### Segmentation

Segmentation	Description
<b>Marché de la communication</b>	
PostMail	Services dans les domaines du courrier adressé, des journaux et des envois non adressés (Suisse, import et export)
Swiss Post Solutions	Gestion de documents et solutions Business Process Outsourcing relevant du domaine postal, en Suisse et à l'étranger
Réseau postal et vente	Canal de distribution de services postaux et, à titre complémentaire, de produits de tiers pour la clientèle privée et pour les PME
<b>Marché de la logistique</b>	
PostLogistics	Colis, express et solutions logistiques en Suisse et à l'international
<b>Marché des services financiers</b>	
PostFinance	Paiements, épargne, placements, prévoyance et financement en Suisse et trafic des paiements international
<b>Marché du transport de voyageurs</b>	
CarPostal	Lignes régionales, locales et en agglomération, ainsi que gestion de systèmes en Suisse et, ponctuellement, à l'étranger
<b>Autres</b>	Unités non attribuables aux autres segments, telles que les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication)
<b>Consolidation</b>	Effets des éliminations internes au groupe

### Informations géographiques

Les informations géographiques sont présentées comme suit: d'une part, en fonction de la localisation des sociétés du groupe générant le chiffre d'affaires (Europe, Amérique, Asie) et, d'autre part, selon que le chiffre d'affaires est réalisé dans les secteurs «Suisse» ou «Etranger et transfrontalier» (voir pages 84 et 85). Le secteur «Etranger et transfrontalier» comprend le chiffre d'affaires des sociétés étrangères du groupe.

### Mandats de prestations légaux

Ses mandats de prestations légaux obligent la Poste à assurer le service universel relevant des services postaux et des services de paiement. La Poste n'est pas libre de fixer ses prix comme elle l'entend. Dans le domaine des services réservés (monopole), le Conseil fédéral fixe un plafond de prix. De plus, en raison de la position de marché dominante de la Poste, le Surveillant des prix peut examiner à tout moment les prix de la plupart des produits et services relevant ou non du service universel. Les services réservés, qui sont assurés par les segments PostMail et Réseau postal et vente, comprennent les lettres adressées du service intérieur et les lettres en provenance de l'étranger jusqu'à 50 grammes.

La limite du monopole a été abaissée à 100 grammes le 1<sup>er</sup> avril 2006, puis à 50 grammes le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Grâce à ce monopole résiduel, la Poste est en mesure de continuer à assurer un service universel de qualité à des prix abordables, contribuant ainsi à renforcer le service public en Suisse.

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

### Indemnisation par l'Etat

CarPostal a perçu de la Confédération suisse une indemnité de 175 millions de francs (2013: 175 millions) pour la fourniture des prestations prescrites par la loi dans le domaine du transport de voyageurs assuré au titre des transports publics. L'indemnité est incluse dans le chiffre d'affaires net des services logistiques.

### Composition de l'actif et du passif des segments

Les actifs et les passifs résultant des activités d'exploitation d'un segment lui sont si possible attribués. Comme le résultat du segment PostFinance est constitué de produits et de charges d'exploitation de nature financière, les avoirs rémunérés et les engagements correspondants sont portés respectivement à l'actif et au passif du segment.

L'actif et le passif du segment Autres contiennent principalement:

- la valeur comptable des immeubles de Poste CH SA et de Poste Immobilier SA gérés de manière centralisée;
- les engagements de prévoyance en faveur du personnel.

Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes (surtout des prêts, p. ex. aux entrepreneurs CarPostal) qui sont de nature essentiellement financière et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments.

### Variations des actifs et des passifs des segments

Par rapport au 31 décembre 2013, l'actif du segment PostFinance s'est accru de 3,679 milliards de francs, principalement dans le domaine des immobilisations financières. Cette progression résulte pour l'essentiel de l'augmentation des dépôts des clients.

### Informations complémentaires

Les charges et les produits sans incidence sur les liquidités comprennent surtout la constitution de provisions et leur dissolution sans effet sur les flux de liquidités.

## Résultats par segment et par région

Résultats par segment										
2014 En millions de CHF	Note	PostMail	Swiss Post Solutions	Réseau postal et vente	Post- Logistics	Post- Finance <sup>2</sup>	CarPostal <sup>3</sup>	Autres <sup>4</sup>	Conso- lidation	Groupe
Produits d'exploitation										
avec clients		2 515	606	1 026	1 161	2 221	832	96		8 457
avec autres segments		372	53	637	401	40	3	790	-2 296	-
<b>Total des produits d'exploitation<sup>1</sup></b>		<b>2 887</b>	<b>659</b>	<b>1 663</b>	<b>1 562</b>	<b>2 261</b>	<b>835</b>	<b>886</b>	<b>-2 296</b>	<b>8 457</b>
<b>Résultat d'exploitation<sup>1</sup></b>		<b>334</b>	<b>12</b>	<b>-100</b>	<b>141</b>	<b>382</b>	<b>30</b>	<b>4</b>		<b>803</b>
Résultat financier	12, 13									-45
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	3	0	-	6	6	0	1		16
Impôts sur le bénéfice	14									-136
<b>Bénéfice consolidé</b>										<b>638</b>
Actifs du segment		739	463	542	646	118 286	499	2 787	-1 063	122 899
Sociétés associées et coentreprises		56	0	-	13	31	2	2		104
Actifs non attribués <sup>5</sup>										1 668
<b>Total des actifs</b>										<b>124 671</b>
Engagements du segment		869	175	566	629	113 699	398	2 944	-1 063	118 217
Passifs non attribués <sup>5</sup>										1 444
<b>Total des fonds de tiers</b>										<b>119 661</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	43	15	7	93	114	39	127		438
Amortissements	24-26	46	23	12	59	32	42	107		321
Dépréciations	18, 24-26	-	7	-	-	92	1	0		100
Reprises de dépréciations	18, 24-26	-	-	-	-	-	-	-		-
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		-33	-10	-2	-14	-59	-32	-314		-464
<b>Effectif<sup>6</sup></b>		<b>16 979</b>	<b>7 466</b>	<b>6 508</b>	<b>5 304</b>	<b>3 466</b>	<b>2 789</b>	<b>2 169</b>		<b>44 681</b>

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

2 PostFinance SA observe aussi les Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC), qui relèvent du droit bancaire. Les comptes établis selon les DEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

3 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

4 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).

5 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas imputés aux actifs et aux passifs des segments. Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.

6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis).

Résultats par région										
2014 En millions de CHF	Note	Europe	Amérique	Asie	Conso- lidation	Groupe	Suisse	Etranger et trans- frontalier	Conso- lidation	Groupe
Produits d'exploitation avec clients		8 382	74	1		8 457	7 224	1 233		8 457
Résultat d'exploitation <sup>1</sup>		797	4	2		803	731	72		803
Actifs du segment		122 842	55	6	-4	122 899	122 084	847	-32	122 899
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	438	0	0		438	417	21		438

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Résultats par segment

2013 En millions de CHF	Note	PostMail	Swiss Post Solutions	Réseau postal et vente	Post- Logistics	Post- Finance <sup>2</sup>	CarPostal <sup>3</sup>	Autres <sup>4</sup>	Conso- lidation	Groupe
<b>Produits d'exploitation</b>										
avec clients		2 557	538	945	1 176	2 336	807	111		8 470
avec autres segments		402	78	647	405	41	5	786	-2 364	-
<b>Total des produits d'exploitation<sup>1</sup></b>		<b>2 959</b>	<b>616</b>	<b>1 592</b>	<b>1 581</b>	<b>2 377</b>	<b>812</b>	<b>897</b>	<b>-2 364</b>	<b>8 470</b>
<b>Résultat d'exploitation<sup>1</sup></b>		<b>491</b>	<b>15</b>	<b>-110</b>	<b>189</b>	<b>588</b>	<b>65</b>	<b>3</b>		<b>1 241</b>
Résultat financier	12, 13									-79
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	1	-2	-	5	6	0	-3		7
Impôts sur le bénéfice	14									582
<b>Bénéfice consolidé</b>										<b>1 751</b>
Actifs du segment		692	384	536	557	114 607	435	2 365	-754	118 822
Sociétés associées et coentreprises		55	0	-	12	26	2	2		97
Actifs non attribués <sup>5</sup>										1 464
<b>Total des actifs</b>										<b>120 383</b>
Engagements du segment		678	146	528	508	110 120	301	1 794	-754	113 321
Passifs non attribués <sup>5</sup>										1 425
<b>Total des fonds de tiers</b>										<b>114 746</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	19	16	11	112	112	50	92		412
Amortissements	24-26	47	21	13	64	30	39	103		317
Dépréciations	18, 24-26	4	23	-	5	6	-	-		38
Reprises de dépréciations	18, 24-26	-	-	-	-	64	-	-		64
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		1	-17	-3	4	-5	1	-63		-82
Effectif <sup>6</sup>		17 212	6 798	6 591	5 426	3 439	2 487	2 152		44 105

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

2 PostFinance SA observe aussi les Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC), qui relèvent du droit bancaire. Les comptes établis selon les DEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

3 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

4 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).

5 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas imputés aux actifs et aux passifs des segments. Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.

6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis).

## Résultats par région

2013 En millions de CHF	Note	Europe	Amérique	Asie	Conso- lidation	Groupe	Suisse <sup>2</sup>	Etranger et trans- frontalier <sup>2</sup>	Conso- lidation	Groupe
<b>Produits d'exploitation avec clients</b>		<b>8 403</b>	<b>66</b>	<b>1</b>		<b>8 470</b>	<b>7 338</b>	<b>1 132</b>		<b>8 470</b>
<b>Résultat d'exploitation<sup>1</sup></b>		<b>1 238</b>	<b>2</b>	<b>1</b>		<b>1 241</b>	<b>1 181</b>	<b>60</b>		<b>1 241</b>
Actifs du segment		118 777	45	3	-3	118 822	118 106	742	-26	118 822
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	412	0	0		412	383	29		412

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

2 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

## 6 | Résultat des services financiers

La présentation ci-dessous tient compte des caractéristiques propres aux opérations des services financiers. Sa structure est conforme à celle en usage dans les banques.

Résultat des services financiers		
En millions de CHF	2014	2013
<b>Produits d'intérêts</b>		
Produits d'intérêts des créances sur établissements financiers	1	0
Produits d'intérêts des opérations de prêt de titres et de prise en pension	2	3
Produit d'intérêts des créances rémunérées sur clients	8	9
Produits d'intérêts des immobilisations financières	1 209	1 273
Produits de dividendes des immobilisations financières	16	17
<b>Charges d'intérêts</b>		
Charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance)	-208	-292
Charges d'intérêts des engagements envers des établissements financiers	0	0
Charges d'intérêts des opérations de mise en pension	0	0
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>1 028</b>	<b>1 010</b>
Dépréciations/Reprises de dépréciations sur immobilisations financières	-95	59
<b>Résultat des opérations d'intérêt après dépréciations / reprises de dépréciations</b>	<b>933</b>	<b>1 069</b>
Produits des commissions des opérations de crédit	90	89
Produits des commissions des opérations sur titres et placements	42	35
Produits des commissions sur les autres prestations de services	75	63
Charges des commissions	-135	-130
Résultat des prestations de services	500	506
<b>Résultat des opérations de commissions et de prestations de services</b>	<b>572</b>	<b>563</b>
Résultat des opérations de négoce	146	162
Résultat de la vente d'immobilisations financières disponibles à la vente	55	24
Pertes des services de paiement	-11	-7
Autre résultat financier	-2	4
<b>Résultat des services financiers</b>	<b>1 693</b>	<b>1 815</b>
Présentation dans le compte de résultat consolidé sous:		
Produits des services financiers	2 194	2 307
Charges des services financiers	-501	-492

## 7 | Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation		
En millions de CHF	2014	2013
Revenus locatifs	69	70
Bénéfices sur ventes d'immobilisations corporelles	24	38
Autres produits	84	95
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>177</b>	<b>203</b>

Les autres produits comprennent essentiellement les indemnités pour prestations de gestion dans le domaine des transports publics, pour la commercialisation de surfaces publicitaires, pour la poste de campagne et pour l'encaissement de taxes sur la valeur ajoutée et de taxes douanières.

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## 8 | Charges de personnel

### Composition

#### Composition des charges de personnel

En millions de CHF	Note	2014	2013
Salaires et rémunérations		3 312	3 298
Prestations sociales		350	352
Charges/(Produits) de prévoyance	9	335	-44
Autres charges de personnel		111	95
<b>Total des charges de personnel</b>		<b>4 108</b>	<b>3 701</b>

### Effectif

#### Effectif

Unités de personnel <sup>1</sup>	2014	2013
Effectif du groupe Poste (sans apprentis)	44 681	44 105
Apprentis du groupe Poste	2 067	2 058

<sup>1</sup> Effectif moyen converti en postes à plein temps.

## 9 | Prévoyance en faveur du personnel

En Suisse, la Poste dispose de divers plans de prévoyance en faveur de ses collaborateurs. Les actifs de ces plans sont gérés séparément dans des fondations autonomes ou des fondations collectives. Les conseils de fondation des institutions autonomes se composent à parts égales de représentants des employés et de l'employeur (organes paritaires). Tant la loi que les règlements de prévoyance obligent les conseils de fondation à agir exclusivement dans l'intérêt de la fondation et des destinataires des prestations (assurés actifs et bénéficiaires de rente). L'employeur ne peut donc pas décider seul des prestations ni de leur financement, toute décision devant être prise de façon paritaire. Il incombe aux conseils de fondation de définir la stratégie de placement, de décider des modifications des règlements de prévoyance (en particulier des prestations assurées) et de déterminer les modalités de financement des prestations.

Les prestations de prévoyance dépendent du salaire assuré et de l'avoir de vieillesse. Au moment de la retraite, les assurés ont le choix entre une rente viagère, incluant une future rente de viduité, ou la perception d'un capital. Outre les prestations de vieillesse, les prestations de prévoyance incluent des rentes d'invalidité et de survivant, calculées en pour cent du salaire assuré. Les assurés peuvent en outre améliorer leur situation de prévoyance en effectuant des rachats jusqu'à concurrence du montant réglementaire maximal, ou retirer des fonds de manière anticipée en vue de l'acquisition d'un logement à usage propre.

Lors de la fixation des prestations, il y a lieu d'observer les prescriptions minimales de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'exécution. La LPP fixe en particulier un salaire assuré et des bonifications de vieillesse minimaux. De plus, le taux d'intérêt minimal applicable à l'avoir de vieillesse est déterminé au moins tous les deux ans par le Conseil fédéral. En 2015, il est de 1,75% (2014: 1,75%).

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions de la LPP, l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de placement, le risque d'inflation – s'il en résulte des augmentations de salaire –, le risque de taux d'intérêt, le risque d'invalidité et le risque de longévité. Les contributions des employés (cotisations) et celles de l'employeur sont fixées par les conseils de fondation, l'employeur devant prendre à sa charge au moins 50% de leur montant total. En cas de découvert, tant l'employeur que les employés peuvent être appelés à verser des contributions d'assainissement destinées à le combler.

En Allemagne, les sociétés (groupe SPS) disposent d'une prévoyance vieillesse d'entreprise reposant sur différentes réglementations et conventions d'entreprise. S'y ajoutent des solutions de prévoyance individuelle pour cadres dirigeants. Les cas de prévoyance couverts, autrement dit donnant droit aux prestations, sont en règle générale la vieillesse, l'invalidité et le décès. En fonction du règlement de prévoyance déterminant, les prestations prévues sont des rentes viagères ou éventuellement des prestations en capital. Le financement des prestations de prévoyance est en majeure partie à la charge de l'employeur. Si l'employé quitte l'entreprise avant l'échéance d'une prestation de prévoyance, celle-ci lui reste acquise conformément aux dispositions légales applicables.

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions légales en vigueur en Allemagne (Betriebsrentengesetz), l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de longévité, le risque d'augmentation des salaires et le risque d'adaptation des rentes au renchérissement.

### Hypothèses actuarielles

Les paramètres utilisés aux fins des calculs sont les suivants (moyenne pondérée):

Hypothèses actuarielles du calcul des charges de l'exercice		
En pour cent	2014	2013
Taux d'actualisation	2,25	2,00
Hypothèses actuarielles au 31 décembre		
En pour cent	2014	2013
Taux d'actualisation	1,25	2,25
Evolution attendue des salaires	1,50	2,00
Indexation des rentes	0,00	0,00
Rémunération des avoirs de vieillesse	2,00	3,00
Fluctuation	3,58	3,87
Espérance de vie moyenne actuelle à l'âge de 65 ans	21/24 ans	21/24 ans

Les prestations à long terme versées aux collaborateurs sont présentées et décrites à la note 28, Provisions.

### Charges de prévoyance en faveur du personnel

Charges de prévoyance		
En millions de CHF	2014	2013
Coût des services rendus au cours de la période	540	597
Coût des services passés	0	-445
(Bénéfices)/Pertes résultant de liquidations de plans	0	-8
Contributions des employés	-207	-206
Coûts administratifs	10	11
Paiements de rentes par l'employeur	1	0
Autres plans, reclassements	-9	7
<b>Total des charges / (produits) de prévoyance saisis dans les charges de personnel</b>	<b>335</b>	<b>-44</b>
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	380	350
Produits d'intérêts des actifs	-340	-291
Résultat des intérêts sur l'effet du plafond des actifs	-	0
Autres plans, reclassements	-1	-2
<b>Total des charges d'intérêts nettes saisis dans les charges financières</b>	<b>39</b>	<b>57</b>
<b>Total des charges de prévoyance saisis dans le compte de résultat</b>	<b>374</b>	<b>13</b>

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52 Structure du groupe et actionariat	65 Groupe
12	Organisation	52 Comptes réglementaires	143 La Poste Suisse SA
13	Evolution	52 Structure du capital	151 PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53 Conseil d'administration	
22	Gestion financière	58 Direction du groupe	
24	Evolution de l'activité	61 Indemnités	
44	Rapport sur les risques	63 Organe de révision	
49	Perspectives	63 Politique d'information	

Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global

En millions de CHF	2014	2013
<b>Pertes actuarielles</b>		
dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques	-3	727
dues à l'adaptation d'hypothèses économiques	1971	-637
dues à des écarts empiriques	-14	37
<b>Produits des actifs des plans (sans produits d'intérêts)</b>	-610	-545
<b>Variation de l'effet du plafond des actifs (sans résultat des intérêts)</b>	0	0
<b>Autres</b>	-	2
<b>Total des résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global (OCI)</b>	<b>1344</b>	<b>-416</b>
<b>Total des charges de prévoyance en faveur du personnel</b>	<b>1718</b>	<b>-403</b>

Plusieurs modifications du plan de prévoyance de la Poste ont été décidées en 2013. L'une des plus importantes était la réduction du taux de conversion à compter du mois d'août 2013, avec pour effet une diminution de 445 millions de francs des engagements de prévoyance. Cet effet positif a été immédiatement – c'est-à-dire dès que la décision a été prise – et entièrement comptabilisé en tant que bénéfique sur modifications de plans avec effet sur le résultat.

Les échanges de prestations entre la Fondation Caisse de pensions Poste et la Poste ont lieu aux conditions usuelles du marché.

Etat de la couverture

L'état de la couverture présente les engagements de prévoyance portés au bilan pour les plans à primauté des prestations significatifs. Il s'agit principalement des plans de la Fondation Caisse de pensions Poste en Suisse et du groupe SPS en Allemagne.

Récapitulation de l'état de la couverture

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2013
<b>Valeur actuelle des engagements de prévoyance avec actifs séparés</b>	<b>19 431</b>	<b>17 347</b>
<b>Actifs de prévoyance à la valeur de marché</b>	<b>-15 956</b>	<b>-15 315</b>
<b>Découvert</b>	<b>3 475</b>	<b>2 032</b>
<b>Engagements de prévoyance sans actifs séparés</b>	<b>13</b>	<b>7</b>
<b>Valeur actuelle des contributions d'assainissement des employés</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>Effet du plafond des actifs</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>Total des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations</b>	<b>3 488</b>	<b>2 039</b>
<b>Engagements de prévoyance résultant d'autres plans de prévoyance</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Total des engagements de prévoyance portés au bilan</b>	<b>3 489</b>	<b>2 042</b>

## Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations

Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations (sans les autres plans)

En millions de CHF	2014	2013
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 039</b>	<b>2 986</b>
Charges de prévoyance des plans à primauté des prestations	384	9
Résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global	1 344	-416
Contributions de l'employeur	-284	-445 <sup>1</sup>
Répartition du bénéfice	-	-100 <sup>2</sup>
Paiements de rentes par l'employeur	-1	0
Ecart de conversion	0	0
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	6	5
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>3 488</b>	<b>2 039</b>
dont:		
à court terme (paiements échéant dans les douze prochains mois)	275	316
à long terme	3 213	1 723

1 En 2013, 129 millions de francs ont été affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur.

2 Dans le cadre de la répartition du bénéfice 2012, une somme de 100 millions de francs a été affectée à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur, conformément à la décision du Conseil fédéral. Ce versement s'est traduit par une augmentation du même montant des réserves issues du capital en 2013.

## Evolution des engagements de prévoyance

Evolution des engagements de prévoyance

En millions de CHF	2014	2013
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>17 354</b>	<b>17 585</b>
Coût des services rendus au cours de la période	540	597
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	380	350
(Profits)/Pertes actuariels	1 954	127
Liquidations de plans	-7	-21
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	6	16
Restructurations	0	0
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-787	-855
Paiements de rentes par l'employeur	-1	0
Modifications de plans <sup>1</sup>	0	-445
Transferts, reclassements et autres	5	-
Ecart de conversion	0	0
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>19 444</b>	<b>17 354</b>
Engagements de prévoyance avec actifs séparés	19 431	17 347
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	13	7
<b>Total des engagements de prévoyance</b>	<b>19 444</b>	<b>17 354</b>

1 Modifications de plans opérées en 2013 (voir Charges de prévoyance en faveur du personnel).

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat
12	Organisation	52	Comptes réglementaires
13	Evolution	52	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration
22	Gestion financière	58	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision
49	Perspectives	63	Politique d'information
		65	Groupe
		143	La Poste Suisse SA
		151	PostFinance SA

## Evolution des actifs de prévoyance

Evolution des actifs de prévoyance (valeur de marché)

En millions de CHF	2014	2013
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>15 315</b>	<b>14 587</b>
Produits d'intérêts des actifs	340	291
Produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts)	610	545
Contributions des employés	207	206
Contributions de l'employeur	284	445 <sup>1</sup>
Répartition du bénéfice	–	100 <sup>2</sup>
Liquidations de plans	–7	–13
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	–787	–855
Coûts administratifs	–10	–11
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	4	10
Contributions d'assainissement des employés	–	10
Ecarts de conversion	0	0
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>15 956</b>	<b>15 315</b>

<sup>1</sup> En 2013, 129 millions de francs ont été affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur.

<sup>2</sup> Dans le cadre de la répartition du bénéfice 2012, une somme de 100 millions de francs a été affectée à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur, conformément à la décision du Conseil fédéral. Ce versement s'est traduit par une augmentation du même montant des réserves issues du capital en 2013.

## Catégories de placements

Répartition des actifs En millions de CHF	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Obligations	5 651	1 884	7 535	5 619	1 585	7 204
Actions	4 588	–	4 588	4 563	–	4 563
Immobilier	–	1 481	1 481	–	1 396	1 396
Placements alternatifs	328	1 154	1 482	268	899	1 167
Titres d'assurances qualifiés	–	26	26	–	28	28
Autres placements financiers	–	–	–	–	13	13
Liquidités	–	844	844	–	944	944
<b>Total</b>	<b>10 567</b>	<b>5 389</b>	<b>15 956</b>	<b>10 450</b>	<b>4 865</b>	<b>15 315</b>

Aux fins du placement du patrimoine de prévoyance, le Conseil de fondation de l'institution de prévoyance édicte des directives de placement, qui définissent la tactique d'allocation des actifs et contiennent également des valeurs de référence (benchmark) permettant de comparer les résultats avec ceux d'un univers de placement général. Le Conseil de fondation met en outre sur pied un comité de placement, chargé de mettre en œuvre la stratégie de placement. Il incombe également à ce comité de désigner les gérants de fortune ainsi que le conservateur mondial (global custodian). Les actifs des plans de prévoyance sont bien diversifiés. Soulignons qu'en matière de diversification et de sécurité, ces actifs sont soumis aux prescriptions de la LPP. Les biens immobiliers ne sont pas détenus directement.

Le Conseil de fondation vérifie régulièrement que la stratégie de placement adoptée est propre à garantir la fourniture des prestations de prévoyance et que le budget de risque correspond à la structure démographique. De plus, le respect des directives de placement et les résultats des conseillers en placement sont aussi régulièrement contrôlés par les collaborateurs responsables de la Caisse de pensions Poste ainsi que par un contrôleur des investissements externe. Enfin, un cabinet de conseil externe vérifie périodiquement l'efficacité et l'adéquation de la stratégie de placement.

Les actifs de la Caisse de pensions Poste ne contiennent aucune immobilisation de la Poste ni aucun immeuble pris à bail par la Poste.

## Sensibilité

Les effets sur la valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 d'une augmentation ou d'une diminution d'un quart de point de pourcentage des principales hypothèses actuarielles ci-dessous seraient les suivants:

Sensibilité des engagements de prévoyance aux variations des hypothèses actuarielles	Variation hypothèse	Variation résultant de la valeur actuelle		Variation hypothèse	Variation résultant de la valeur actuelle	
		31.12.2014	31.12.2013		31.12.2014	31.12.2013
		En millions de CHF				
Taux d'intérêt technique	+0,25 pt pourcentage	-675	-542	-0,25 pt pourcentage	723	580
Evolution attendue des salaires	+0,25 pt pourcentage	64	49	-0,25 pt pourcentage	-62	-48
Rémunération des avoires de vieillesse	+0,25 pt pourcentage	107	83	-0,25 pt pourcentage	-104	-80
Indexation des rentes	+0,25 pt pourcentage	563	457	-0,25 pt pourcentage	-	-
Espérance de vie à l'âge de 65 ans	+1 an	604	476	-1 an	-612	-485

## Profil des échéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations

Au 31 décembre 2014, la durée moyenne pondérée des engagements de prévoyance en primauté des prestations était de 16 ans (2013: 15 ans).

Autres informations concernant la répartition dans le temps des paiements de prestations nominaux:

Echéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations	Paiements de prestations nominaux	Paiements de prestations nominaux (estimation)
En millions de CHF		
<b>Contributions</b>		
2013	-	-
2014	284	277
2015	-	275
<b>Prestations futures attendues</b>		
2015		855
2016		901
2017		900
2018		899
2019		898
2020-2024		4 416

## 10 | Charges des biens commercialisés et prestations de services

Charges des biens commercialisés et prestations de services		
En millions de CHF	2014	2013
Charges des matériaux et des produits finis et semi-finis	45	39
Charges des biens commercialisés	466	459
Charges des prestations de services	161	147
Indemnités versées aux entrepreneurs CarPostal	305	306
Indemnités versées aux entreprises de transport	345	337
Indemnités versées au service postal international	160	158
Collaborateurs temporaires	120	115
<b>Total des charges des biens commercialisés et prestations de services</b>	<b>1 602</b>	<b>1 561</b>

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52 Structure du groupe et actionnariat	65 Groupe
12	Organisation	52 Comptes réglementaires	143 La Poste Suisse SA
13	Evolution	52 Structure du capital	151 PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53 Conseil d'administration	
22	Gestion financière	58 Direction du groupe	
24	Evolution de l'activité	61 Indemnités	
44	Rapport sur les risques	63 Organe de révision	
49	Perspectives	63 Politique d'information	

## 11 | Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation			
En millions de CHF		2014	2013
Coûts des locaux		224	220
Entretien et réparation d'immobilisations corporelles		225	206
Energie et carburants		64	66
Matériel d'exploitation		83	81
Frais de conseils, de bureau et d'administration		202	184
Marketing et communication		103	92
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles		4	2
Autres charges		209	291
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>		<b>1 114</b>	<b>1 142</b>

## 12 | Produits financiers

Produits financiers			
En millions de CHF	Note	2014	2013
Produits d'intérêts d'autres prêts	22	10	11
Gains de change		0	1
Autres produits financiers		2	2
<b>Total des produits financiers</b>		<b>12</b>	<b>14</b>

Les produits des opérations sur services financiers sont comptabilisés avec les produits des services financiers.

## 13 | Charges financières

Charges financières			
En millions de CHF	Note	2014	2013
Charges d'intérêts d'autres engagements financiers		12	12
Pertes sur ventes d'immobilisations financières		–	0
Ajustements de la valeur actuelle de provisions		0	0
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	39	57
Charges d'intérêts des leasings financiers	27	0	1
Pertes de change		2	2
Autres charges financières		4	21
<b>Total des charges financières</b>		<b>57</b>	<b>93</b>

Les charges des opérations sur services financiers sont comptabilisées avec les charges des services financiers.

## 14 | Impôts sur le bénéfice

Impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat

En millions de CHF	2014	2013
Produits (Charges) d'impôts courants sur le bénéfice	-79	-94
Produits (Charges) d'impôts différés sur le bénéfice	-57	676
<b>Total des produits (charges) d'impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat</b>	<b>-136</b>	<b>582</b>

Sont comptabilisés en sus dans les autres éléments du résultat global des impôts sur le bénéfice dont la composition est la suivante:

Impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global

En millions de CHF	2014	2013
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	275	-107
Plus-values latentes	-17	-24
Réserves de couverture	2	0
Autres bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global	0	1
<b>Total des impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>260</b>	<b>-130</b>

En raison de sa transformation d'établissement de droit public en société anonyme de droit public, la Poste est pleinement imposable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cela signifie que le bénéfice réalisé dans le domaine du monopole, qui était auparavant exonéré de l'impôt, y est assujéti depuis l'exercice 2013. Il a donc été nécessaire de procéder en 2013 à une comptabilisation initiale des impôts différés actifs et passifs relevant de ce domaine, précédemment exonéré en vertu de l'ex-statut d'établissement de droit public de la Poste.

## Impôts différés sur postes du bilan

Impôts différés sur postes du bilan	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Avoirs/(Engagements), net	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Avoirs/(Engagements), net
En millions de CHF						
Immobilisations financières	31	-48	-17	47	-28	19
Participations dans des sociétés du groupe, sociétés associées et coentreprises	1	-82	-81	1	-82	-81
Immobilisations corporelles	267	-2	265	273	-2	271
Immobilisations incorporelles	429	-3	426	485	-4	481
Autres engagements financiers	0	-	0	1	-	1
Autres engagements	2	0	2	0	-2	-2
Provisions	81	-13	68	0	-11	-11
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	714	-	714	490	-1	489
Autres postes du bilan	1	-1	0	1	0	1
<b>Impôts différés résultant de différences temporaires</b>	<b>1 526</b>	<b>-149</b>	<b>1 377</b>	<b>1 298</b>	<b>-130</b>	<b>1 168</b>
Actifs d'impôts résultant de reports de pertes	10	-	10	15	-	15
<b>Impôts différés actifs / passifs, brut</b>	<b>1 536</b>	<b>-149</b>	<b>1 387</b>	<b>1 313</b>	<b>-130</b>	<b>1 183</b>
Impôts différés actifs/passifs de l'exercice précédent	-1 313	130	-1 183	-98	13	-85
Modification du périmètre de consolidation	-1	0	-1	1	-1	0
Impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	-275	15	-260	107	23	130
Impôts différés comptabilisés dans les réserves issues de bénéfices	-	-	-	-552	-	-552
<b>Impôts différés saisis dans le compte de résultat</b>	<b>-53</b>	<b>-4</b>	<b>-57</b>	<b>771</b>	<b>-95</b>	<b>676</b>

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat
12	Organisation	52	Comptes réglementaires
13	Evolution	52	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration
22	Gestion financière	58	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision
49	Perspectives	63	Politique d'information
		65	Groupe
		143	La Poste Suisse SA
		151	PostFinance SA

Les impôts différés actifs de 1,536 milliard de francs (2013: 1,313 milliard) comprennent essentiellement des écarts temporaires (différences temporelles) sur des immobilisations financières et des immobilisations corporelles et incorporelles, des provisions pour engagements de prévoyance conformes à la norme IAS 19 non acceptées sur le plan fiscal, d'autres provisions ainsi que des reports de pertes fiscales. Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles déductibles et de reports de pertes fiscales ne sont comptabilisés que si la réalisation des produits d'impôts concernés est vraisemblable.

Les impôts différés passifs de 149 millions de francs (2013: 130 millions) sont dus principalement à des écarts d'évaluation temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'immobilisations financières et de participations ainsi qu'à des écarts temporaires sur des provisions.

### Reports de pertes déductibles fiscalement

Reports de pertes déductibles fiscalement En millions de CHF	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Activés	Non activés	Total	Activés	Non activés	Total
Echéance de 1 an	5	–	5	6	0	6
Echéance de 2 à 6 ans	18	15	33	27	7	34
Echéance de plus de 6 ans	17	–	17	45	0	45
<b>Total des reports de pertes déductibles fiscalement</b>	<b>40</b>	<b>15</b>	<b>55</b>	<b>78</b>	<b>7</b>	<b>85</b>

Les reports de pertes fiscales de 15 millions de francs (2013: 7 millions) n'ont pas été portés à l'actif du groupe, car leur réalisation future paraît incertaine.

Au 31 décembre 2014, on enregistrait des différences temporelles sur participations à hauteur de 75 millions de francs (2013: 70 millions) n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation de passifs d'impôts différés, du fait que la Poste peut déterminer le moment de l'inversion de ces différences temporelles et qu'il est improbable que l'inversion se produise dans un futur prévisible.

### Analyse des charges d'impôts sur le bénéfice

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées. Le taux d'imposition moyen pondéré applicable s'élève à 13,8% (2013: 16,5%). Cette diminution de 2,7% du taux d'imposition du groupe s'explique par un changement d'estimation du taux d'imposition retenu aux fins de la détermination des charges d'impôts courants sur le bénéfice de plusieurs sociétés du groupe.

Réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées		
En millions de CHF	2014	2013
Bénéfice consolidé avant impôts	774	1 169
Taux d'imposition moyen pondéré	13,8%	16,5%
<b>Charges d'impôts selon le taux d'imposition moyen pondéré</b>	<b>107</b>	<b>193</b>
Réconciliation avec les charges d'impôts sur le bénéfice présentées:		
Effet résultant du changement de statut fiscal/de taux d'imposition	5	–984
Effet résultant des participations/de la dépréciation du goodwill	59	230 <sup>1</sup>
Effet résultant des compléments et remboursements d'impôts des exercices précédents	–7	–2
Effet résultant des variations des correctifs de valeur d'actifs d'impôts différés sur le bénéfice	0	1
Effet résultant de produits/charges sans incidence fiscale	–25	–2
Effet résultant des reports de pertes	–4	–8
Autres effets	1	–10
<b>Charges / (produits) d'impôts sur le bénéfice</b>	<b>136</b>	<b>–582</b>

<sup>1</sup> Pour l'essentiel, adaptation de la valeur des participations en raison de dividendes de substance, d'où réduction des différences temporelles.

## 15 | Créances

Créances par catégorie En millions de CHF	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
Créances sur établissements financiers <sup>1</sup>	42 639	-96	42 543	44 625	-97	44 528
Créances rémunérées sur clients <sup>1</sup>	701	-5	696	544	-2	542
Créances résultant de livraisons et prestations	1 134	-12	1 122	1 044	-12	1 032
Autres créances	912	-1	911	944	-1	943
<b>Total des créances</b>	<b>45 386</b>	<b>-114</b>	<b>45 272</b>	<b>47 157</b>	<b>-112</b>	<b>47 045</b>
<sup>1</sup> dont créances résultant d'opérations de prise en pension et couvertes par des titres dont la valeur de marché est de			1 309			7 150
			1 309			7 150

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Les créances sur établissements financiers sont constituées d'avoirs en compte courant, de placements sur le marché monétaire et d'opérations de prise en pension. Les comptes courants sont ouverts principalement en relation les services de paiement internationaux de la Poste. Les placements sur le marché monétaire et les opérations de prise en pension interviennent dans le cadre de la gestion des fonds des clients. La couverture des titres des opérations de prise en pension est effectuée chaque jour aux valeurs de marché. Les créances sur établissements financiers incluent toujours d'importantes réserves de liquidités, déposées en grande partie auprès de la BNS.

Les créances rémunérées sur clients consistent en des découverts techniques de titulaires de comptes postaux ainsi qu'en des créances sur des assurances résultant d'opérations de prise en pension (31 décembre 2014: 400 millions de francs (2013: 300 millions)).

Toute opération de prise en pension entraîne la comptabilisation d'une créance correspondante, qui reflète le droit de la Poste de récupérer le dépôt d'espèces effectué. Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Leur valeur de marché est surveillée, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. Voir aussi la note 34, Transferts d'actifs financiers.

Il n'y a pas de biens patrimoniaux gagés (sûretés) en relation avec des créances.

## Echéances des créances

Créances selon l'échéance En millions de CHF	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances plus de 3 mois	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances plus de 3 mois
Créances sur établissements financiers	42 543	42 166	377	44 528	44 414	114
Créances rémunérées sur clients	696	696	-	542	542	-
Créances résultant de livraisons et prestations	1 122	1 032	90	1 032	847	185
Autres créances	911	531	380	943	553	390
<b>Total des créances</b>	<b>45 272</b>	<b>44 425</b>	<b>847</b>	<b>47 045</b>	<b>46 356</b>	<b>689</b>

En 2014, les produits d'intérêts déterminés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 1 million de francs (2013: moins d'un million) pour les créances détenues sur des établissements financiers et à 8 millions (2013: 9 millions) pour les créances rémunérées sur clients.

N'étant détenues qu'à court terme, les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances ne sont pas actualisées.

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52 Structure du groupe et actionnariat	65 Groupe
12	Organisation	52 Comptes réglementaires	143 La Poste Suisse SA
13	Evolution	52 Structure du capital	151 PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53 Conseil d'administration	
22	Gestion financière	58 Direction du groupe	
24	Evolution de l'activité	61 Indemnités	
44	Rapport sur les risques	63 Organe de révision	
49	Perspectives	63 Politique d'information	

### Créances sans correctif de valeur individuel et échues

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'une créance génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, la Poste corrige la valeur de la créance en question. Les créances échues pour lesquelles il existe un indice clair de dépréciation sont reportées sur une liste d'observation et surveillées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
	1-90 jours	91-180 jours	181-365 jours	> 1 an	1-90 jours	91-180 jours	181-365 jours	> 1 an
En millions de CHF								
Créances sur établissements financiers	1 149	165	211	-	1	-	-	-
Créances rémunérées sur clients	682	5	7	6	229	4	6	4
Créances résultant de livraisons et prestations	86	31	28	100	93	62	3	95
Autres créances	3	2	1	2	1	0	0	1
<b>Total des créances échues</b>	<b>1 920</b>	<b>203</b>	<b>247</b>	<b>108</b>	<b>324</b>	<b>66</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

### Créances avec correctif de valeur

Les créances ouvertes sont régulièrement examinées dans le cadre d'une procédure d'analyse des risques prescrite par le groupe. Les correctifs de valeur individuels sont déterminés compte tenu de la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant net jugé recouvrable.

Les postes ne faisant pas l'objet de correctifs de valeurs individuels sont soumis à un correctif de valeur de portefeuille fixé sur la base de relevés statistiques portant sur les exercices précédents.

Créances avec correctif de valeur	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
<b>Correctifs de valeur individuels</b>						
Créances sur établissements financiers	99	-96	3	100	-97	3
Créances rémunérées sur clients	1	-1	-	0	0	0
Créances résultant de livraisons et prestations	47	-6	41	11	-7	4
Autres créances	1	-1	-	1	-1	0
<b>Total des créances avec correctif de valeur individuel</b>	<b>148</b>	<b>-104</b>	<b>44</b>	<b>112</b>	<b>-105</b>	<b>7</b>
<b>Correctifs de valeur de portefeuille</b>						
Créances rémunérées sur clients	26	-4	22	2	-2	0
Créances résultant de livraisons et prestations	55	-6	49	64	-5	59
Autres créances	3	0	3	2	0	2
<b>Total des créances avec correctif de valeur de portefeuille</b>	<b>84</b>	<b>-10</b>	<b>74</b>	<b>68</b>	<b>-7</b>	<b>61</b>

## Variation des correctifs de valeur des créances

Variation des correctifs de valeur des créances	Créances sur établissements financiers		Créances rémunérées sur clients		Créances résultant de livraisons et prestations		Autres créances	
	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille
En millions de CHF								
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>97</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Dépréciations	-	-	1	2	0	1	-	-
Reprises de dépréciations	-1	-	-	-	0	-	0	0
Reclassements	-	-	-	-	0	0	-	-
Sorties	-	-	-	-	-1	-	-	-
Ecart de change	-	-	-	-	0	0	-	-
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>96</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Etat au 01.01.2013</b>	<b>97</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Dépréciations	0	-	0	-	1	1	0	-
Reprises de dépréciations	-	-	-	-1	0	-	-1	0
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	0	-	-	-
Ecart de change	-	-	-	-	0	0	-	-
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>97</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

## 16 | Stocks

Stocks	31.12.2014	31.12.2013
En millions de CHF		
Biens commercialisés	55	52
Carburants et matériel d'exploitation	17	21
Matériaux et matériel de production	9	8
Produits finis et semis-finis	3	4
Correctifs de valeur sur stocks non courants	-1	0
<b>Total des stocks</b>	<b>83</b>	<b>85</b>

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6 Activités	52 Structure du groupe et actionnariat	65 Groupe
12 Organisation	52 Comptes réglementaires	143 La Poste Suisse SA
13 Evolution	52 Structure du capital	151 PostFinance SA
16 Stratégie du groupe	53 Conseil d'administration	
22 Gestion financière	58 Direction du groupe	
24 Evolution de l'activité	61 Indemnités	
44 Rapport sur les risques	63 Organe de révision	
49 Perspectives	63 Politique d'information	

## 17 | Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus systématiquement amortis et seront vraisemblablement vendus dans le délai d'un an.

Actifs non courants détenus en vue de la vente			
En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Etat au 01.01.2014</b>	–	0	0
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	–	14	14
Ventes	–	–13	–13
<b>Etat au 31.12.2014</b>	–	1	1
<b>Etat au 01.01.2013</b>	1	0	1
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	0	10	10
Ventes	–1	–10	–11
<b>Etat au 31.12.2013</b>	–	0	0

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

## 18 | Immobilisations financières

Immobilisations financières					
En millions de CHF	Détenu jusqu'à l'échéance	Disponible à la vente	Instruments financiers dérivés	Prêts	Total
Note	19	20	21	22	
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>50 398</b>	<b>3 879</b>	<b>95</b>	<b>12 475</b>	<b>66 847</b>
Entrées	11 186	1 116	–	25 798	38 100
Variation de valeur avec effet sur le résultat	–110	117	–	73	80
Variation de valeur sans effet sur le résultat	–	59	–	–	59
Variation de valeur des dérivés	–	–	–90	–	–90
Dépréciations, net	–66	–8	–	–18	–92
Sorties	–6 866	–575	–	–24 630	–32 071
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>54 542</b>	<b>4 588</b>	<b>5</b>	<b>13 698</b>	<b>72 833</b>
<b>Etat au 01.01.2013</b>	<b>52 367</b>	<b>3 313</b>	<b>94</b>	<b>11 583</b>	<b>67 357</b>
Entrées	5 163	797	–	38 008	43 968
Variation de valeur avec effet sur le résultat	–63	–20	–	–43	–126
Variation de valeur sans effet sur le résultat	–	99	–	–	99
Variation de valeur des dérivés	–	–	1	–	1
Dépréciations/reprises de dépréciations, net	64	–1	–	–21	42
Sorties	–7 133	–309	–	–37 052	–44 494
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>50 398</b>	<b>3 879</b>	<b>95</b>	<b>12 475</b>	<b>66 847</b>

Les valeurs présentées dans la catégorie «disponible à la vente» ainsi que celles des instruments financiers dérivés correspondent aux valeurs de marché, dans la mesure où celles-ci résultent directement du mécanisme de formation des prix sur des marchés publics organisés ou des marchés standardisés.

Les postes pour lesquels aucun prix formé « officiellement » n'est disponible sont évalués à l'aide de courbes de taux d'intérêt, de primes de risque et de notations d'instruments dérivés (credit default swaps).

Les immobilisations financières des catégories « détenu jusqu'à l'échéance » et « prêts » sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition amorti.

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Sur le total des valeurs de remplacement positives, 2 millions de francs (2013: 90 millions) sont gérés selon les prescriptions de la comptabilité de couverture (voir la note 21, Instruments financiers dérivés).

La valeur des obligations est systématiquement vérifiée quant à son maintien. Les placements présentant une des caractéristiques ci-après sont examinés de plus près.

- Leur notation a chuté hors investment grade (< BBB-).
- Leur prix sur le marché est tombé à moins de 60%.
- Il n'est plus possible d'en déterminer un prix fiable.
- Il en a déjà été question précédemment en relation avec une dépréciation (impairment).

Cet examen a eu lieu lors de la clôture des comptes annuels.

En 2014, on a procédé à la constitution (nette) de correctifs de valeur d'immobilisations financières pour un total de 92 millions de francs (2013: dissolution pour 42 millions). S'agissant des placements à taux fixe de la catégorie « détenu jusqu'à l'échéance », la constitution de correctifs de valeur de portefeuille sur des obligations a atteint 66 millions de francs (2013: dissolution de correctifs de valeur de portefeuille pour 56 millions et de correctifs de valeur individuels pour 8 millions). Cette constitution de correctifs de valeur s'explique principalement par la progression des primes de risque de crédit (spreads de crédit) et par l'augmentation des placements à taux fixe de la catégorie « détenu jusqu'à l'échéance ». Les portefeuilles d'actions ont quant à eux fait l'objet de dépréciations de valeur à hauteur de 8 millions de francs (2013: 1 million), en raison de l'évolution négative des cours. Ont également été constitués des correctifs de valeur de portefeuille à hauteur de 18 millions de francs (2013: 5 millions) sur les prêts accordés à des collectivités de droit public en Suisse. Enfin, les autres prêts (hors PostFinance) ont fait l'objet de dépréciations inférieures à 1 million de francs au total (2013: 16 millions).

## 19 | Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance	Echéance			
	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
En millions de CHF				
<b>31 décembre 2014</b>				
Obligations	54 542	7 621	30 496	16 425
<b>Total détenu jusqu'à l'échéance</b>	<b>54 542</b>	<b>7 621</b>	<b>30 496</b>	<b>16 425</b>
<b>31 décembre 2013</b>				
Obligations	50 398	6 836	28 809	14 753
<b>Total détenu jusqu'à l'échéance</b>	<b>50 398</b>	<b>6 836</b>	<b>28 809</b>	<b>14 753</b>

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

En 2014, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 999 millions de francs (2013: 1,056 milliard).

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

### Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sans correctif de valeur individuel et échues

Au 31 décembre 2014, comme au 31 décembre 2013, aucune immobilisation financière détenue jusqu'à l'échéance sans correctif de valeur individuel et échue n'était comptabilisée.

### Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur

Les indicateurs d'une dépréciation sont notamment l'évolution des valeurs de marché et la rétrogradation de la notation des immobilisations. Des correctifs de valeur individuels sont constitués lorsque l'émetteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

En l'absence d'indications objectives quant à la dépréciation d'un instrument financier particulier, la Poste procède à une évaluation du portefeuille. Les instruments financiers présentant des risques de défaillance comparables sont regroupés et soumis en sus à un correctif de valeur de portefeuille déterminé sur la base de relevés statistiques.

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
<b>Correctifs de valeur de portefeuille</b>						
Obligations	54 683	- 141	54 542	50 473	- 75	50 398
<b>Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur de portefeuille</b>	<b>54 683</b>	<b>- 141</b>	<b>54 542</b>	<b>50 473</b>	<b>- 75</b>	<b>50 398</b>

### Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Total
En millions de CHF			
<b>Etat au 01.01.2014</b>	-	75	75
Dépréciations	-	66	66
<b>Etat au 31.12.2014</b>	-	141	141
<b>Etat au 01.01.2013</b>	8	131	139
Reprises de dépréciations	-8	-56	-64
<b>Etat au 31.12.2013</b>	-	75	75

En 2014, on n'a pas comptabilisé de produits d'intérêts des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur (2013: 0,2 million).

## 20 | Immobilisations financières disponibles à la vente

Immobilisations financières disponibles à la vente					
En millions de CHF	Echéance				
	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans
<b>31 décembre 2014</b>					
Obligations	3 197	15	2 482	700	–
Actions	625	–	–	–	625
Autres	766	0	–	–	766
<b>Total disponible à la vente</b>	<b>4 588</b>	<b>15</b>	<b>2 482</b>	<b>700</b>	<b>1 391</b>
<b>31 décembre 2013</b>					
Obligations	2 980	127	2 192	661	–
Actions	654	–	–	–	654
Autres	245	0	0	0	245
<b>Total disponible à la vente</b>	<b>3 879</b>	<b>127</b>	<b>2 192</b>	<b>661</b>	<b>899</b>

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Les profits et les pertes réalisés sur les ventes et sur les remboursements anticipés d'immobilisations financières disponibles à la vente sont présentés comme résultat de la vente de ces immobilisations (produits des services financiers). Durant la période sous revue, ces opérations se sont soldées par un profit de 55 millions de francs (2013: 24 millions). Voir aussi la note 6, Résultat des services financiers.

En 2014, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 3 millions de francs (2013: 8 millions). Quant aux produits des dividendes, ils se montent à 16 millions de francs (2013: 17 millions).

### Immobilisations financières disponibles à la vente sans correctif de valeur individuel et échues

Au 31 décembre 2014, comme au 31 décembre 2013, aucune immobilisation financière disponible à la vente sans correctif de valeur individuel et échue n'était comptabilisée.

### Immobilisations financières disponibles à la vente avec correctif de valeur

Les indicateurs d'une dépréciation des placements financiers à taux fixe sont notamment l'évolution des valeurs de marché et la rétrogradation de la notation des placements. Des correctifs de valeur individuels sont constitués lorsque l'émetteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie «disponible à la vente» lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (9 mois) de la valeur de marché est constatée.

Les pertes comptabilisées dans les fonds propres sans effet sur le résultat, au poste des plus-values latentes, sont passées au compte de résultat dès que la dépréciation (impairment) intervient.

6	Activités	52	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	65	COMPTES ANNUELS
12	Organisation	52	Structure du groupe et actionnariat	143	Groupe
13	Evolution	52	Comptes réglementaires	151	La Poste Suisse SA
16	Stratégie du groupe	53	Structure du capital		PostFinance SA
22	Gestion financière	58	Conseil d'administration		
24	Evolution de l'activité	61	Direction du groupe		
44	Rapport sur les risques	63	Indemnités		
49	Perspectives	63	Organe de révision		
			Politique d'information		

## 21 | Instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
En millions de CHF								
Note	18		27		18		27	
<b>Couvertures du cash-flow</b>								
Monnaie	–	–	20	449	31	145	–	–
Intérêts	0	248	–	–	0	64	–	–
<b>Couvertures de la juste valeur</b>								
Monnaie	0	90	35	871	11	400	0	51
Intérêts	2	270	116	3 587	48	2 862	16	995
<b>Autres</b>								
Monnaie	3	419	3	448	5	455	4	332
Intérêts	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>5</b>	<b>1 027</b>	<b>174</b>	<b>5 355</b>	<b>95</b>	<b>3 926</b>	<b>20</b>	<b>1 378</b>

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Les bénéfices et les pertes avec effet sur le résultat réalisés sur les ventes et sur l'évaluation de la valeur de marché d'instruments financiers dérivés sont présentés dans le résultat des opérations de négoce. En 2014, ces opérations se sont soldées par une perte nette de 9 millions de francs (2013: bénéfice net de 2 millions).

### Echéances des dérivés

Echéances des instruments financiers dérivés	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
En millions de CHF								
Note	18		27		18		27	
<b>Couvertures du cash-flow</b>								
Moins de 1 an	0	248	–	–	31	209	–	–
De 1 à 5 ans	–	–	14	147	–	–	–	–
Plus de 5 ans	–	–	6	302	–	–	–	–
<b>Couvertures de la juste valeur</b>								
Moins de 1 an	0	90	41	1 121	11	400	0	51
De 1 à 5 ans	2	270	33	2 161	17	1 536	15	795
Plus de 5 ans	–	–	77	1 176	31	1 326	1	200
<b>Autres</b>								
Moins de 1 an	3	419	3	448	5	455	4	332
De 1 à 5 ans	0	0	0	0	–	–	–	–
Plus de 5 ans	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>5</b>	<b>1 027</b>	<b>174</b>	<b>5 355</b>	<b>95</b>	<b>3 926</b>	<b>20</b>	<b>1 378</b>

### Valeur de remplacement

La valeur de remplacement d'un instrument financier dérivé correspond à sa valeur de marché, autrement dit au prix que l'on devrait payer pour conclure une affaire de remplacement en cas de défaut.

lance de la contrepartie. La valeur de remplacement positive est exposée au risque de crédit et représente la perte comptable maximale que la Poste subirait à la date du bilan en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement négative apparaît lorsqu'il serait possible de conclure une affaire de remplacement à des conditions plus avantageuses.

#### Montant du sous-jacent

Le montant du sous-jacent correspond à la part créancière de la valeur de base ou de la valeur nominale (underlying value) sur laquelle reposent les instruments financiers dérivés.

La Poste acquiert des instruments financiers dérivés essentiellement à des fins de couverture. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de remplacement ou du flux de liquidités des transactions couvertes. Les dérivés auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée sont traités comme des instruments de négoce.

#### Couvertures du cash-flow

La Poste est exposée à des risques aussi bien de fluctuation des cours que de variation des taux d'intérêt. Le risque de change découlant des placements en obligations en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours au moyen de swaps de devises. Quant aux variations des flux d'intérêts sur immobilisations financières, elles sont couvertes par des swaps de taux d'intérêt de différentes durées. Les réserves de couverture sont portées au compte de résultat au moment où la transaction sous-jacente se réalise.

Au 31 décembre 2014, les réserves de couverture avant impôts s'élevaient à environ 9 millions de francs (2013: 1 million). Toutes les variations de valeur de marché des instruments de couverture sont comptabilisées dans les réserves de couverture sans effet sur le résultat. Les intérêts nets échus et ceux payés/perçus (2 millions de francs; 2013: moins de 1 million) ainsi que la part en devises étrangères (39 millions; 2013: 35 millions) sont ensuite transférés au compte de résultat (ce recyclage est opéré dans le résultat des opérations de négoce; voir aussi la note 6, Résultat des services financiers). Ainsi, seule la variation de valeur de marché résiduelle des instruments de couverture reste imputée dans les réserves de couverture du cash-flow.

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat ces prochains exercices:

Flux de fonds (non actualisés) En millions de CHF	Echéance		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>31 décembre 2014</b>			
Entrées de fonds	4	16	-
Sorties de fonds	-7	-30	-
<b>31 décembre 2013</b>			
Entrées de fonds	5	-	-
Sorties de fonds	-2	-	-

#### Couvertures de la juste valeur

Les fluctuations de valeur de marché résultant de variations des taux du marché (LIBOR) sont partiellement couvertes par des swaps de taux d'intérêt, tandis que le risque de change découlant des placements variables en obligations libellées en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours par des swaps de devises. En 2014, comme en 2013, la valeur avec effet sur le résultat était inférieure à 1 million de francs.

Voir aussi la note 32, Gestion des risques, Gestion des risques chez PostFinance.

6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## 22 | Prêts

Prêts					Echéance
	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans
En millions de CHF					
<b>31 décembre 2014</b>					
Entreprises publiques	929	354	375	200	–
Cantons, villes et communes <sup>1</sup>	9 025	1 566	3 490	3 969	–
Etablissements financiers	3 141	160	2 056	925	–
Entrepreneurs CarPostal	106	21	63	22	–
Autres <sup>2</sup>	497	86	139	272	0
<b>Total des prêts</b>	<b>13 698</b>	<b>2 187</b>	<b>6 123</b>	<b>5 388</b>	<b>0</b>
<b>31 décembre 2013</b>					
Entreprises publiques	635	35	400	200	–
Cantons, villes et communes <sup>1</sup>	8 198	2 039	3 067	3 092	–
Etablissements financiers	3 025	71	1 514	1 440	–
Entrepreneurs CarPostal	136	24	75	37	–
Autres <sup>2</sup>	481	24	181	276	0
<b>Total des prêts</b>	<b>12 475</b>	<b>2 193</b>	<b>5 237</b>	<b>5 045</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Prêts aux cantons, aux villes et aux communes ainsi que titres de créance sur des collectivités de droit public (CDP).

<sup>2</sup> Prêts et titres de créances sur «Autres établissements» ainsi que hypothèques (moins d'un million de francs; 2013: 1 million) accordées à l'origine par la Caisse de pensions Poste et reprises par PostFinance.

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

En 2014, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 207 millions de francs (2013: 210 millions).

### Prêts échus sans correctif de valeur individuel

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'un prêt génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, la Poste corrige la valeur du prêt en question.

Au 31 décembre 2014, comme au 31 décembre 2013, aucun prêt échu et sans correctif de valeur individuel n'était comptabilisé.

### Prêts avec correctif de valeur

Correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
<b>Correctifs de valeur individuels</b>						
Prêts Autres	12	–12	–	12	–12	–
<b>Total des prêts avec correctif de valeur individuel</b>	<b>12</b>	<b>–12</b>	<b>–</b>	<b>12</b>	<b>–12</b>	<b>–</b>
<b>Correctifs de valeur de portefeuille</b>						
Prêts aux cantons, villes et communes	9 056	–31	9 025	8 211	–14	8 197
Prêts aux établissements financiers	3 142	–1	3 141	–	–	–
<b>Total des prêts avec correctif de valeur de portefeuille</b>	<b>12 198</b>	<b>–32</b>	<b>12 166</b>	<b>8 211</b>	<b>–14</b>	<b>8 197</b>

Il est procédé à des correctifs de valeur individuels lorsque le débiteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

En l'absence d'indications objectives quant à la dépréciation d'un prêt particulier, la Poste procède à une évaluation groupée. Les prêts présentant des risques de défaillance comparables sont regroupés et soumis en sus à un correctif de valeur de portefeuille déterminé sur la base de relevés statistiques.

### Variation des correctifs de valeur des prêts

Variation des correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres			
En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Total
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>26</b>
Dépréciations	0	18	18
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>12</b>	<b>32</b>	<b>44</b>
<b>Etat au 01.01.2013</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>16</b>
Dépréciations	16	5	21
Sorties	-11	-	-11
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>26</b>

## 23 | Participations dans des sociétés associées et coentreprises

Il n'y a pas de participations importantes dans des sociétés associées et coentreprises. De plus, en 2014, il n'y a pas eu de transactions significatives entre le groupe et ses sociétés associées et coentreprises (voir aussi la note 38, Transactions avec des parties liées). D'autres informations sur les sociétés associées et coentreprises sont présentées à la note 37, Modifications du périmètre de consolidation.

Participations dans des sociétés associées et coentreprises		
En millions de CHF	2014	2013
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>97</b>	<b>99</b>
Sorties de sociétés associées et coentreprises	-	0
Dividendes perçus	-9	-9
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	16	7
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	1	-1
Ecart de change	-1	1
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>104</b>	<b>97</b>

### Résultat global des sociétés associées et coentreprises

Résultat des sociétés associées et coentreprises		
En millions de CHF	2014	2013
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	16	7
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	1	-1
<b>Résultat global des sociétés associées et coentreprises</b>	<b>17</b>	<b>6</b>

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Mutations enregistrées dans les sociétés associées et coentreprises

### 2014

Le 27 mars 2014, le capital de base de Swiss Euro Clearing Bank GmbH, ayant son siège à Francfort-sur-le-Main (DE), a été augmenté de 10 millions d'euros (part de la Poste: 25%).

### 2013

Le 4 juin 2013, le capital de base de Swiss Euro Clearing Bank GmbH, ayant son siège à Francfort-sur-le-Main (DE), a été augmenté de 10 millions d'euros (part de la Poste: 25%).

Les parts détenues dans la Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois S.A.P.J.V., ayant son siège à L'Isle, ont été vendues en date du 16 décembre 2013.

## 24 | Immobilisations corporelles

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations corporelles s'élevaient à 67 millions de francs (2013: 78 millions).

Au 31 décembre 2014, comme au 31 décembre 2013, il n'y avait pas d'immobilisations corporelles gagées en relation avec des hypothèques.

En 2014, comme en 2013, il n'y a pas eu de coûts d'emprunt portés à l'actif.

## Immobilisations corporelles

2014 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>5 252</b>	<b>95</b>	<b>1 067</b>	<b>768</b>	<b>26</b>	<b>7 208</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	–	–	0	0	–	0
Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition	–	–	–1	–	–	–1
Entrées	–4 <sup>1</sup>	128	53	95	53	325
Sorties	–91	–3	–71	–26	0	–191
Reclassements	88	–88	56	3	–59	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	–	–59	–	–59
Ecarts de change	0	–	0	–1	0	–1
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>5 245</b>	<b>132</b>	<b>1 104</b>	<b>780</b>	<b>20</b>	<b>7 281</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>3 756</b>	<b>–</b>	<b>608</b>	<b>374</b>	<b>0</b>	<b>4 738</b>
Amortissements	108	–	95	83	–	286
Dépréciations	1	–	–	0	–	1
Sorties	–87	–	–65	–23	0	–175
Reclassements	0	–	0	0	–	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	–	–45	–	–45
Ecarts de change	0	–	0	–1	0	–1
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>3 778</b>	<b>–</b>	<b>638</b>	<b>388</b>	<b>–</b>	<b>4 804</b>
<b>Valeur comptable au 1.1.2014</b>	<b>1 496</b>	<b>95</b>	<b>459</b>	<b>394</b>	<b>26</b>	<b>2 470</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2014</b>	<b>1 467</b>	<b>132</b>	<b>466</b>	<b>392</b>	<b>20</b>	<b>2 477</b>
dont installations en leasing	–	–	0	9	–	9

## Immobilisations corporelles

2013 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Etat au 01.01.2013</b>	<b>5 186</b>	<b>146</b>	<b>1 047</b>	<b>726</b>	<b>7</b>	<b>7 112</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	0	–	5	1	–	6
Entrées	1	114	49	114	38	316
Sorties	–97	–7	–45	–24	0	–173
Reclassements	162	–158	10	3	–19	–2
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	0	–52	–	–52
Ecarts de change	0	–	1	0	0	1
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>5 252</b>	<b>95</b>	<b>1 067</b>	<b>768</b>	<b>26</b>	<b>7 208</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Etat au 01.01.2013</b>	<b>3 737</b>	<b>–</b>	<b>558</b>	<b>356</b>	<b>–</b>	<b>4 651</b>
Amortissements	106	–	95	82	–	283
Dépréciations	3	–	–	–	0	3
Sorties	–93	–	–40	–22	–	–155
Reclassements	3	–	–5	0	–	–2
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	0	–42	–	–42
Ecarts de change	0	–	0	0	0	0
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>3 756</b>	<b>–</b>	<b>608</b>	<b>374</b>	<b>0</b>	<b>4 738</b>
<b>Valeur comptable au 1.1.2013</b>	<b>1 449</b>	<b>146</b>	<b>489</b>	<b>370</b>	<b>7</b>	<b>2 461</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2013</b>	<b>1 496</b>	<b>95</b>	<b>459</b>	<b>394</b>	<b>26</b>	<b>2 470</b>
dont installations en leasing	0	0	0	0	0	0

1 Ce poste inclut en 2014 environ 4 millions de francs de subventions pour installations ferroviaires.

6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## 25 | Immeubles de placement

Immeubles de placement	2014			2013		
	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total
En millions de CHF						
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>8</b>	<b>108</b>	<b>116</b>	<b>8</b>	<b>60</b>	<b>68</b>
Entrées	0	64	64	–	48	48
Sorties	–	0	0	0	0	0
Reclassements	0	–	0	0	0	0
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>8</b>	<b>172</b>	<b>180</b>	<b>8</b>	<b>108</b>	<b>116</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>0</b>
Amortissements	0	–	0	0	–	0
Sorties	–	–	–	0	–	0
Reclassements	0	–	0	0	–	0
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>0</b>
<b>Valeur comptable au 1er janvier</b>	<b>8</b>	<b>108</b>	<b>116</b>	<b>8</b>	<b>60</b>	<b>68</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>8</b>	<b>172</b>	<b>180</b>	<b>8</b>	<b>108</b>	<b>116</b>

Les montants provenant des immeubles de placement comptabilisés en résultat sont les suivants:

- revenus locatifs: 0,6 million de francs (2013: 0,5 million);
- charges d'exploitation directes (y compris les amortissements) ayant permis de générer des revenus locatifs durant la période sous revue: 1,4 million de francs (2013: 1,9 million).

Au 31 décembre 2014, on ne relevait aucune restriction relative à la possibilité de vendre les immeubles de placement ou au virement de leurs produits ou des produits de leur vente.

Les engagements pour investissements dans des immeubles de placement se sont élevés à 134 millions de francs (2013: 198 millions).

Pour les données de juste valeur relatives aux immeubles de placement, voir la note 33 Données de juste valeur.

## 26 | Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles et goodwill	2014				2013			
	Goodwill <sup>1</sup>	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total	Goodwill <sup>1</sup>	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total
En millions de CHF								
<b>Coûts d'acquisition</b>								
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>253</b>	<b>229</b>	<b>43</b>	<b>525</b>	<b>230</b>	<b>189</b>	<b>23</b>	<b>442</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	3	1	–	4	28	21	–	49
Entrées	–	19	35	54	–	11	37	48
Sorties	–4	–28	–	–32	–5	–16	–	–21
Reclassements	–	43	–43	0	–	23	–17	6
Ecarts de change	4	0	0	4	0	1	0	1
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>256</b>	<b>264</b>	<b>35</b>	<b>555</b>	<b>253</b>	<b>229</b>	<b>43</b>	<b>525</b>
<b>Amortissements cumulés</b>								
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>28</b>	<b>146</b>	<b>–</b>	<b>174</b>	<b>26</b>	<b>116</b>	<b>–</b>	<b>142</b>
Amortissements	–	35	–	35	–	34	–	34
Dépréciations	1 <sup>2</sup>	6	0	7	7 <sup>2</sup>	6	–	13
Sorties	–4	–28	–	–32	–5	–15	–	–20
Reclassements	–	0	–	0	–	5	–	5
Ecarts de change	0	0	0	0	0	0	–	0
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>25</b>	<b>159</b>	<b>0</b>	<b>184</b>	<b>28</b>	<b>146</b>	<b>–</b>	<b>174</b>
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>225</b>	<b>83</b>	<b>43</b>	<b>351</b>	<b>204</b>	<b>73</b>	<b>23</b>	<b>300</b>
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>231</b>	<b>105</b>	<b>35</b>	<b>371</b>	<b>225</b>	<b>83</b>	<b>43</b>	<b>351</b>

1 Goodwill de sociétés entièrement consolidées. Le goodwill résultant de l'acquisition de participations dans des sociétés associées et coentreprises est compris dans la valeur de la participation mise en compte (voir la note 23, Participations dans des sociétés associées et coentreprises).

2 Voir les indications ci-après sous «Vérification de la valeur du goodwill».

Les autres immobilisations incorporelles consistent principalement en des logiciels standard achetés.

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations incorporelles s'élevaient à 5 millions de francs (2013: 10 millions).

#### Vérification de la valeur du goodwill

Lors de nouvelles acquisitions, le goodwill est réparti sur différentes unités identifiables, dites unités génératrices de trésorerie (UGT), et soumis annuellement à un test de dépréciation. En règle générale, une société correspond à une UGT.

La valeur recouvrable nette d'une UGT est déterminée sur la base d'un calcul de valeur d'utilité intégrant les données de la planification financière stratégique du groupe. La valeur d'utilité tient compte des flux de liquidités des deux à trois prochaines années, avec actualisation du taux pondéré de coût du capital, ainsi que d'une valeur résiduelle estimée, qui ne contient aucune composante de croissance.

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

Le goodwill se rapporte aux segments ou sociétés du groupe ci-après:

Goodwill par segment	31 décembre 2014					31 décembre 2013				
	Goodwill total	PostMail	Post-Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal	Goodwill total	PostMail	Post-Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal
En millions de CHF										
Groupe SPS	33	-	-	33	-	34	-	-	34	-
Swiss Post Solutions SA	29	-	-	29	-	29	-	-	29	-
Swiss Post Solutions Inc.	35	-	-	35	-	32	-	-	32	-
Swiss Post Solutions Ltd	27	-	-	27	-	25	-	-	25	-
Groupe Swiss Post Solutions SAS	1	-	-	1	-	1	-	-	1	-
Presto Presse-Vertriebs AG	41	41	-	-	-	41	41	-	-	-
Direct Mail Company AG <sup>1</sup>	24	24	-	-	-	16	16	-	-	-
Prisma Medienservice AG	-	-	-	-	-	8	8	-	-	-
PostLogistics SA	27	-	27	-	-	27	-	27	-	-
Swiss Post SAT Holding SA	9	-	9	-	-	9	-	9	-	-
Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA	3	-	3	-	-	-	-	-	-	-
Autres <sup>2</sup>	2	-	1	-	1	3	-	1	-	2
<b>Total</b>	<b>231</b>	<b>65</b>	<b>40</b>	<b>125</b>	<b>1</b>	<b>225</b>	<b>65</b>	<b>37</b>	<b>121</b>	<b>2</b>

1 Transfert du goodwill en raison de la fusion de Prisma Medienservice AG au sein de Direct Mail Company AG.

2 Le goodwill d'environ un million de francs a fait l'objet d'un correctif de valeur.

Pour déterminer la valeur du goodwill des sociétés du groupe au 31 décembre 2014 à l'aide de la méthode d'actualisation des cash-flows futurs, on a appliqué les paramètres nationaux indiqués ci-dessous. On a également tenu compte d'une prime de risque du marché d'environ 5% (Suisse et étranger) et, en fonction de l'estimation des risques, d'une prime de petite capitalisation (small cap) comprise entre 0 et 4% et d'un supplément de fonds de tiers de 2 à 6%.

Paramètres nationaux de détermination de la valeur du goodwill

%	2014			2013		
	Taux d'intérêt <sup>1</sup>	Taux d'imposition <sup>2</sup>	WACC <sup>3</sup>	Taux d'intérêt <sup>1</sup>	Taux d'imposition <sup>2</sup>	WACC <sup>3</sup>
Suisse	0,5	22,0–25,0	5,0–6,8	1,0	20,3–25,0	5,0–13,0
Belgique	1,2	34,0	10,3	-	-	-
Allemagne	1,0	29,0	7,0	1,8	29,0	5,7
France	1,3	32,1–33,9	8,1–8,6	2,3	32,8–33,9	5,9–9,4
Royaume-Uni	2,4	21,0	8,2	2,7	23,0	6,7
Irlande	-	-	-	4,2	12,5	8,2
Etats-Unis	2,5	45,0	12,2	2,7	45,0	7,7

1 Rendement des emprunts d'Etat à dix ans dans le pays concerné.

2 Taux d'imposition appliqué dans le pays de la société reprise.

3 Taux moyen pondéré de coût du capital (weighted average cost of capital) avant impôts.

## 27 | Engagements financiers

Engagements financiers						
En millions de CHF	A vue	Résiliables <sup>1</sup>	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>31 décembre 2014</b>						
Comptes postaux	68 754	–	–	–	–	68 754
Comptes Deposito et comptes de placement	–	43 241	–	–	–	43 241
Obligations de caisse pour clients	–	–	21	62	72	155
<b>Total des fonds des clients (PostFinance)</b>	<b>68 754</b>	<b>43 241</b>	<b>21</b>	<b>62</b>	<b>72</b>	<b>112 150</b>
Engagements envers des établissements financiers	5	–	270	–	–	275
Instruments financiers dérivés	–	–	44	47	83	174
Autres engagements financiers						
Leasing financier	–	–	1	4	1	6
Autres	0	–	1	1	1 282	1 284
<b>Total des autres engagements financiers</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>316</b>	<b>52</b>	<b>1 366</b>	<b>1 739</b>
<b>Total des engagements financiers</b>	<b>68 759</b>	<b>43 241</b>	<b>337</b>	<b>114</b>	<b>1 438</b>	<b>113 889</b>
<b>31 décembre 2013</b>						
Comptes postaux	66 175 <sup>2</sup>	–	–	–	–	66 175
Comptes Deposito et comptes de placement	–	42 585	–	–	–	42 585
Obligations de caisse pour clients	–	–	65	74	21	160
Placements sur le marché monétaire pour clients	–	–	3	–	–	3
<b>Total des fonds des clients (PostFinance)</b>	<b>66 175</b>	<b>42 585</b>	<b>68</b>	<b>74</b>	<b>21</b>	<b>108 923</b>
Engagements envers des établissements financiers	192 <sup>2</sup>	–	1	–	–	193
Instruments financiers dérivés	–	–	4	15	1	20
Autres engagements financiers						
Leasing financier	1	–	0	0	2	3
Autres	4	–	1	1	1 281	1 287
<b>Total des autres engagements financiers</b>	<b>197</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>1 284</b>	<b>1 503</b>
<b>Total des engagements financiers</b>	<b>66 372</b>	<b>42 585</b>	<b>74</b>	<b>90</b>	<b>1 305</b>	<b>110 426</b>

<sup>1</sup> Fonds sans échéance fixe non résiliés, remboursables en respectant un délai de résiliation contractuel.

<sup>2</sup> Valeurs ajustées (voir note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Au quatrième trimestre 2012, des fonds à hauteur de 1,28 milliard de francs ont été levés à long terme sur le marché des capitaux – par placement privé – auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Répartis en plusieurs tranches présentant une durée moyenne d'environ onze ans, ces fonds sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 0,83%.

Sur le total des instruments financiers dérivés (valeurs de remplacement négatives), 171 millions de francs (2013: 16 millions) étaient gérés conformément aux prescriptions de la comptabilité de couverture.

En 2014, les charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance) se sont élevées à 208 millions de francs (2013: 292 millions).

6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Valeur actuelle des engagements de leasing financier

Valeur actuelle des engagements de leasing financier	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Valeur nominale actuelle	Actua- lisation	Valeur	Valeur nominale actuelle	Actua- lisation	Valeur
En millions de CHF						
Echéance de moins de 1 an	1	0	1	2	-1	1
Echéance de 1 à 5 ans	4	0	4	2	0	2
Echéance de plus de 5 ans	1	0	1	0	0	0
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>-1</b>	<b>3</b>

## 28 | Provisions

Provisions	Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Restructuration	Sinistres survenus	Risques de procès	Autres	Total
En millions de CHF						
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>350</b>	<b>7</b>	<b>34</b>	<b>12</b>	<b>69</b>	<b>472</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	-	-	-	-	0	0
Constitution	55	6	12	7 <sup>1</sup>	23	103
Ajustement à la valeur actuelle	7	0	-	-	0	7
Utilisation	-26	-4	-7	-6	-10	-53
Dissolution	-1	-2	-16	-2	-15	-36
Transferts	-5	-	-	0	0	-5
Ecart de change	0	0	-	0	0	0
<b>Etat au 31 décembre 2014</b>	<b>380</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>11</b>	<b>67</b>	<b>488</b>
dont à court terme	27	5	10	4	13	59
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>348</b>	<b>16</b>	<b>36</b>	<b>10</b>	<b>46</b>	<b>456</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	0	-	-	-	5	5
Constitution	22	5	12	12 <sup>1</sup>	58	109
Ajustement à la valeur actuelle	6	0	-	-	-	6
Utilisation	-24	-13	-8	-4	-4	-53
Dissolution	-2	-1	-6	-6	-12	-27
Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition	-	-	-	-	-5	-5
Transferts	0	-	-	-	-19	-19
Ecart de change	0	0	-	0	0	0
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>350</b>	<b>7</b>	<b>34</b>	<b>12</b>	<b>69</b>	<b>472</b>
dont à court terme	26	4	1	0	20	51

<sup>1</sup> Y compris la constitution d'une provision de 0,8 million de francs (2013: 2,5 millions) pour les frais de procédure dans le programme fiscal américain (PostFinance SA).

Aucune provision n'a été constituée pour une éventuelle amende résultant du programme fiscal américain. Cette appréciation se fonde notamment sur la réserve concernant un passage ultérieur de la catégorie 2 à la catégorie 3, adressée par écrit à l'autorité judiciaire américaine.

### Autres prestations à long terme pour collaborateurs

Les autres prestations à long terme pour collaborateurs comprennent, pour l'essentiel, les primes de fidélité à l'entreprise (y compris les congés sabbatiques accordés aux cadres) et les bons pour le personnel (délivrés principalement aux retraités). Leur évolution ressort des tableaux récapitulatifs ci-après.

Les paramètres appliqués sont les suivants:

Hypothèses de calcul au	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Taux d'intérêt	0,75%	2,00%	1,25%	2,25%
Evolution annuelle des salaires	1,50%	2,00%	–	–
Taux d'utilisation des bons pour le personnel	–	–	95,00%	95,00%
Part de vacances	55,80%	55,80%	–	–
Fluctuation volontaire	8,16%	8,16%	3,64%	3,93%
Durée d'activité moyenne résiduelle, en années	9,30	9,14	11,03	10,47

### Evolution des autres prestations à long terme pour collaborateurs

Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	2014	2013	2014	2013
En millions de CHF				
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>217</b>	<b>223</b>	<b>127</b>	<b>125</b>
Droits acquis	13	13	3	3
Prestations payées	–21	–20	–5	–6
Rémunération des engagements	4	4	3	2
Charges des modifications de plans	0	0	–	0
Pertes résultant de l'adaptation des hypothèses	20	0	19	4
(Profits) actuariels	0	–3	–1	–1
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>233</b>	<b>217</b>	<b>146</b>	<b>127</b>

Outre les primes de fidélité, les congés sabbatiques et les bons pour le personnel, les provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs incluent d'autres prestations pour un montant d'environ 1 million de francs.

### Charges comptabilisées dans les charges de personnel

Charges comptabilisées dans les charges de personnel	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	2014	2013	2014	2013
En millions de CHF				
Droits acquis	13	13	3	3
Rémunération des engagements	4	4	3	2
Charges des modifications de plans	0	0	–	0
(Profits)/Pertes actuariels	20	–3	18	3
<b>Total des charges des autres prestations à long terme pour collaborateurs</b>	<b>37</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>8</b>

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## 29 | Fonds propres

### Capital-actions

Au 1<sup>er</sup> janvier 1998, la Confédération suisse avait doté la Poste d'un capital sans intérêts de 1,3 milliard de francs. Le 26 juin 2013, la Poste a été transformée – avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013 – d'établissement de droit public en société anonyme de droit public conforme à la loi sur l'organisation de la Poste, dotée d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs et ayant toujours la Confédération pour seul propriétaire.

Le capital-actions se compose de 1,3 million d'actions nominatives, d'une valeur nominale de 1000 francs chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

### Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global

#### *Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel*

L'évolution en cours d'exercice des résultats de la réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel conformément à la norme IAS 19, qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (OCI) comme élément des fonds propres, est présentée dans le tableau ci-après. Les résultats de la réévaluation sont dus aux variations des hypothèses (valeurs estimées) et aux écarts se manifestant entre ces dernières et les valeurs effectives que présentent ensuite les paramètres concernés.

#### *Plus-values latentes*

Les plus-values latentes résultent des fluctuations de la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente, découlant elles-mêmes principalement des variations des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. Lors de la vente d'immobilisations financières, les plus-values latentes correspondantes sont réalisées et comptabilisées dans le compte de résultat.

#### *Réserves de couverture*

Les réserves de couverture (hedging reserve) incluent les plus-values et moins-values nettes résultant des variations de la valeur de marché de la partie efficace des instruments de couverture des cash-flows futurs (cash flow hedges). Si la transaction couverte se réalise, la réserve de couverture est dissoute avec effet sur le résultat.

#### *Réserves issues de la conversion de monnaies*

Les réserves issues de la conversion de monnaies incluent les écarts cumulés résultant de la conversion en francs suisses de la monnaie fonctionnelle des comptes des sociétés du groupe, des sociétés associées et des coentreprises à l'étranger.

#### *Autres bénéfices et pertes*

Ces réserves comprennent d'autres bénéfices et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, provenant par exemple de sociétés associées.

### Répartition du bénéfice

Le 29 avril 2014, la première Assemblée générale ordinaire de La Poste Suisse SA a s'être tenue après la transformation de l'entreprise d'établissement de droit public en société anonyme de droit public a décidé de payer un dividende de 180 millions de francs, dont 40 millions provenant des réserves issues de bénéfices et 140 millions des réserves issues du capital. Le paiement a été effectué le 20 mai 2014.

Pour l'exercice 2014, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA de distribuer un dividende de 200 millions de francs au total, soit un dividende de 153,85 francs par action. Le montant à disposition en vue du paiement du dividende repose sur les fonds propres statutaires de la société mère La Poste Suisse SA. Pour plus de détails, voir les comptes annuels de La Poste Suisse SA.

Les autres éléments du résultat global se présentent comme suit:

<b>Groupe</b>   Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global		Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	Plus-values latentes	Réserves de couverture	Réserves issues de la conversion de monnaies	Autres bénéfices et pertes	Part revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
En millions de CHF	Note								
<b>Etat au 01.01.2014</b>		<b>-136</b>	<b>174</b>	<b>1</b>	<b>-49</b>	<b>5</b>	<b>-5</b>	<b>0</b>	<b>-5</b>
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	-1 344	-	-	-	-	-1 344	-	-1 344
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat	23	-	-	-	-	0	0	-	0
Variation des impôts différés sur le bénéfice	14	275	-	-	-	0	275	-	275
<b>Postes non reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>-1 069</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-1 069</b>	<b>-</b>	<b>-1 069</b>
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-	-	-	7	-	7	0	7
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat	23	-	-	-	-	1	1	-	1
Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente	20	-	33	-	-	-	33	-	33
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat	20	-	-32	-	-	-	-32	-	-32
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow	21	-	-	-52	-	-	-52	-	-52
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat	21	-	-	43	-	-	43	-	43
Variation des impôts différés sur le bénéfice	14	-	-17	2	-	0	-15	-	-15
<b>Postes reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>-</b>	<b>-16</b>	<b>-7</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>-15</b>	<b>0</b>	<b>-15</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>-1 069</b>	<b>-16</b>	<b>-7</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>-1 084</b>	<b>0</b>	<b>-1 084</b>
<b>Etat au 31.12.2014</b>		<b>-1 205</b>	<b>158</b>	<b>-6</b>	<b>-42</b>	<b>6</b>	<b>-1 089</b>	<b>0</b>	<b>-1 089</b>
<b>Etat au 01.01.2013</b>		<b>-445</b>	<b>80</b>	<b>3</b>	<b>-50</b>	<b>5</b>	<b>-407</b>	<b>0</b>	<b>-407</b>
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	416	-	-	-	-	416	-	416
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat	23	-	-	-	-	-1	-1	-	-1
Variation des impôts différés sur le bénéfice	14	-107	-	-	-	-	-107	-	-107
<b>Postes non reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>309</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-1</b>	<b>308</b>	<b>-</b>	<b>308</b>
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-	-	-	1	-	1	0	1
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat	23	-	-	-	-	0	0	-	0
Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente	20	-	138	-	-	-	138	-	138
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat	20	-	-20	-	-	-	-20	-	-20
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow	21	-	-	-37	-	-	-37	-	-37
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat	21	-	-	35	-	-	35	-	35
Variation des impôts différés sur le bénéfice	14	-	-24	0	-	1	-23	-	-23
<b>Postes reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>-</b>	<b>94</b>	<b>-2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>94</b>	<b>0</b>	<b>94</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>309</b>	<b>94</b>	<b>-2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>402</b>	<b>0</b>	<b>402</b>
<b>Etat au 31.12.2013</b>		<b>-136</b>	<b>174</b>	<b>1</b>	<b>-49</b>	<b>5</b>	<b>-5</b>	<b>0</b>	<b>-5</b>

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat
12	Organisation	52	Comptes réglementaires
13	Evolution	52	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration
22	Gestion financière	58	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision
49	Perspectives	63	Politique d'information
		65	Groupe
		143	La Poste Suisse SA
		151	PostFinance SA

## 30 | Leasing d'exploitation

### La Poste en tant que preneur de leasing

Les engagements minimaux découlant de contrats de leasing ou de location non résiliables se composent comme suit:

Engagements de leasing d'exploitation		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2013
<b>Engagements futurs de leasing d'exploitation, échéance</b>		
Moins de 1 an	74	83
De 1 à 5 ans	137	175
Plus de 5 ans	38	54
<b>Obligations de paiement futures pour leasing d'exploitation</b>	<b>249</b>	<b>312</b>
Paiements de leasing minimaux	142	137
Paiements de leasing conditionnels	9	8
<b>Charges de leasing de la période</b>	<b>151</b>	<b>145</b>
Produits de sous-location durant l'exercice sous revue	20	21
Produits de sous-location futurs	22	31

Les paiements découlant de contrats de leasing d'exploitation concernent principalement des loyers d'immeubles du réseau postal d'une durée résiduelle moyenne de deux ans, ainsi que des loyers de bâtiments d'exploitation et des droits de superficie auprès de l'unité Immobilier. Les revenus provenant de sous-locations concernent des immeubles du réseau postal loués à des tiers jusqu'à l'expiration du bail, à des fins d'optimisation.

Les paiements de leasing conditionnels concernent des baux à loyer indexés.

### La Poste en tant que donneur de leasing

En 2014, les produits provenant de la location de parties de propres immeubles à des tiers se sont élevés à 42 millions de francs (2013: 44 millions). A la clôture du bilan, il n'y avait pas d'autres contrats de leasing significatifs conclus à titre de donneur de leasing.

Produits des contrats de leasing		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2013
<b>Futurs paiements contractuels minimaux de leasing, échéance</b>		
Moins de 1 an	75	80
De 1 à 5 ans	198	218
Plus de 5 ans	58	75
<b>Total</b>	<b>331</b>	<b>373</b>

## 31 | Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2014, les engagements conditionnels étaient les suivants:

### Cautionnements et engagements de garantie

A la fin de 2014, comme à la fin de 2013, il n'y avait pas de cautionnements ni d'engagements de garantie.

### Litiges

La Direction du groupe part du principe que les prétentions ou litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée sont soit sans fondement, soit sans influence significative sur la situation financière ou sur le résultat d'exploitation du groupe. En 2014, les engagements conditionnels résultant de litiges s'élevaient à 8 millions de francs (2013: 8 millions).

Pour ce qui est des provisions en relation avec le programme fiscal américain, voir la note 28 Provisions, note de pied de tableau.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## 32 | Gestion des risques

### Gestion des risques (Corporate Risk Management)

#### Organisation

La Poste dispose d'un système complet de gestion des risques intégrant l'ensemble des unités et des sociétés du groupe. La définition de la politique de risque incombe à la Direction du groupe et au Conseil d'administration, tandis que la gestion des risques proprement dite est placée sous la responsabilité de la hiérarchie.

Chaque unité de la Poste (CarPostal, PostFinance, PostMail, PostLogistics, Swiss Post Solutions, Réseau postal et vente) et chaque société du groupe possède un gestionnaire de risques attribué.

Les gestionnaires de risques du groupe dirigent le processus, développent une méthode de gestion des risques à l'échelle du groupe et établissent les rapports destinés à la Direction du groupe et au Conseil d'administration. Quant aux gestionnaires de risques des unités, ils appliquent les directives de gestion des risques, coordonnent les contrôles indépendants des risques par les propriétaires de ces derniers et établissent les rapports destinés à leur propre direction et aux gestionnaires de risques du groupe. Il incombe également aux gestionnaires de risques de surveiller les contrôles et les limites nécessaires ainsi que l'exposition aux risques. La gestion des risques veille à ce que les risques prévisibles soient tous identifiés et enregistrés dans les systèmes d'analyse et de reporting des risques. Les domaines couverts par la gestion des risques sont la stratégie, les opérations, les finances et les aspects juridiques.

La Poste tient à disposer d'une vue d'ensemble intégrée de la gestion des risques, raison pour laquelle cette dernière est assurée en réseau avec, par exemple, les unités s'occupant de stratégie, de comptabilité, de gestion des crises, d'audit de groupe et, depuis 2015, de compliance. Les différentes unités d'organisation concernées harmonisent leurs processus, intègrent leurs rapports et regroupent les enseignements tirés de leurs analyses.

#### Etat des risques

L'analyse de l'état des risques de la Poste à la fin de l'exercice sous revue montre que les fonds propres économiques suffisent à couvrir les pertes non prévues. La capacité de risque du groupe est donc garantie. De plus, les pertes prévues ne dépassent pas le résultat d'exploitation planifié, ce qui signifie que la propension au risque est couverte.

Selon les derniers calculs en date (simulation de Monte-Carlo), le potentiel de pertes prévu dans l'ensemble du groupe pour les douze prochains mois s'élève à environ 28 millions de francs. On a également calculé un potentiel de pertes non prévu (VaR 95%) de 209 millions de francs. L'état des risques du groupe se répartit entre PostFinance (32%), CarPostal (1%) et les autres unités du groupe (67%). La part de PostFinance comprend uniquement le risque de résultat et le risque financier du point de vue du groupe, déterminés selon l'approche du risque de résultat. L'état des risques du point de vue de PostFinance – déterminé selon l'approche du risque de valeur – est décrit dans le chapitre Gestion des risques chez PostFinance, page 120. En 2014, les indicateurs de risque ont reculé par rapport à 2013, car on a davantage tenu compte des chances qui s'offrent à la Poste. La comparaison des indicateurs de risque 2014 avec ceux de l'exercice précédent n'est pas possible, en raison du développement du modèle de calcul intervenu d'un exercice à l'autre.

#### Risques

Sont décrits ci-après les risques actuellement susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les résultats, la situation financière et le patrimoine du groupe. La gestion des risques distingue en l'occurrence des risques exogènes et endogènes. L'identification des risques n'englobe toutefois jamais tous les risques auxquels le groupe est exposé. D'autres influences actuellement non identifiables pourraient avoir un impact sur les activités commerciales de la Poste.

#### Risques exogènes

Les principaux risques exogènes susceptibles de mettre en péril les revenus et le patrimoine de la Poste sont l'évolution des conditions-cadres régissant le mandat de service universel ainsi que la substitution de médias électroniques aux supports traditionnels dans plusieurs secteurs d'activité.

De nombreux services de la Poste relèvent en effet du mandat de service universel, d'où le risque qu'un changement de réglementation entraîne une diminution du chiffre d'affaires et du résultat. L'évolution technologique, qui va dans le sens d'une numérisation croissante des prestations, renforce quant à elle la tendance au recul des volumes dans le domaine du courrier ainsi que dans une partie de l'offre des offices de poste.

#### Risques endogènes

Les principaux risques internes à l'entreprise sont les suivants: sinistres d'assurances de choses ou de responsabilité civile, pannes affectant d'importants centres courrier ou centres logistiques et risques liés à l'évolution des résultats des différentes unités.

#### Chances

Le domaine d'activité de la Poste est influencé par de nombreux facteurs externes, qui peuvent être synonymes de risques, certes, mais aussi de chances à saisir. Ces chances sont notamment l'essor du commerce électronique ainsi que la demande croissante de services postaux et bancaires numériques. Les chances que le marché offre aux différentes unités d'entreprise de la Poste sont présentées au chapitre «Stratégie du groupe».

#### Système de contrôle interne

La Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier à temps les processus financiers présentant des risques en matière de comptabilité et de présentation des comptes, de les évaluer et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le SCI comprend les procédures et les mesures propres à assurer la régularité tant de la tenue des comptes que de leur présentation et sur lesquelles repose l'établissement des états financiers du groupe. Il est le garant de la qualité élevée de ces derniers. Pour la Poste, le SCI relève de ses tâches d'amélioration permanente des processus.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations, l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

#### Gestion des risques chez PostFinance

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de taux d'intérêt, de liquidité, de crédit et de marché, ainsi que les risques opérationnels, sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

#### Organisation

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques. Il édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers et opérationnels, approuve la politique de risque et définit les conditions-cadres et les limites que les services opérationnels sont tenus de respecter dans la gestion des risques. Les limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre.

Le comité directeur de PostFinance est responsable de la gestion active des risques financiers et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes.

Relève également de ses tâches et responsabilités la mise en œuvre opérationnelle du pilotage et de la surveillance des risques, moyennant la fixation de limites propres à chaque catégorie de risques et la définition de règles régissant le reporting de la surveillance des risques.

Le comité directeur est informé par des rapports hebdomadaires et mensuels du résultat des mesures des risques et de l'état de ces derniers par rapport aux limites fixées et se fonde sur ces informations pour décider d'éventuelles mesures de pilotage.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

La section Gestion des risques de PostFinance identifie, mesure et surveille les risques financiers ainsi que le respect des limites fixées et rend compte des résultats aux organes de surveillance compétents. Elle élabore en outre des mesures de pilotage des risques financiers, qu'elle soumet à l'approbation du comité directeur.

La section Contrôle des risques de PostFinance assure quant à elle l'identification, la mesure et la surveillance des risques non financiers. En tant qu'instance de contrôle indépendante, elle évalue en outre l'adéquation des processus régissant le pilotage des risques financiers.

#### *Méthodes de mesure des risques financiers*

Les méthodes de mesure et de surveillance des risques s'appliquent aussi bien au niveau de chaque portefeuille de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. La délimitation et la surveillance des risques sont assurées à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel.

Pour mesurer les risques financiers, on a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes, l'objectif prioritaire étant de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Les méthodes de mesure des risques appliquées par PostFinance comprennent des méthodes fondées sur les dispositions réglementaires (p. ex. mesure du risque de crédit selon l'AS-BRI), des analyses de sensibilité (p. ex. mesure des effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des méthodes reposant sur la valeur à risque (mesure du risque de valeur de marché découlant d'investissements dans des actions).

#### *Gestion des risques financiers chez PostFinance*

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers ci-après.

##### – Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Bien qu'elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance SA n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. Une part importante des fonds des clients est en outre toujours déposée auprès de la Banque nationale suisse (BNS), en tant qu'avoirs en compte de virement non rémunérés. Le 15 janvier 2015, la BNS a encore abaissé l'intérêt servi sur ces comptes, le fixant à  $-0,75\%$ . Depuis le 22 janvier 2015, PostFinance paie donc des intérêts négatifs sur une partie des avoirs en compte de virement qu'elle détient auprès de la BNS, ce qui aura une incidence sur le résultat de l'exercice en cours. Des mesures visant à réduire autant que possible ces effets négatifs ont été mises en œuvre dès le premier trimestre 2015.

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat.

Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance.

Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des fonds des clients, qui ne sont pas rémunérés à taux fixe. Leur contrainte de taux est transformée en tranches renouvelables à échéances différentes, sur la base d'un modèle de réplique de portefeuille et d'un modèle d'investissement. Le modèle de réplique doit tendre à refléter les divers produits clients avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges de chaque produit. A l'aide du modèle d'investissement, le comité directeur fixe les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux à l'intention de la section Trésorerie. Le déséquilibre entre les contraintes de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs).

De plus, au-delà des indicateurs de sensibilité, PostFinance examine, à l'aide d'un indicateur de valeur à risque (VaR), si les placements opérés par la section Trésorerie respectent l'échéancier prescrit par le comité directeur. La méthode utilisée à cet effet est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent.

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence à des simulations de rendement dynamiques reposant sur divers scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplcation, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera.

Au 31 décembre 2014, la variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres pour un mouvement parallèle de la courbe des taux de +100 points de base était de 56 millions de francs (2013: -51 millions). En raison de la situation actuelle en matière de taux d'intérêt, la simulation d'un ultérieur glissement vers le bas des taux donne des résultats difficilement interprétables et n'est donc pas présentée. L'effet sur les revenus d'un scénario adverse par rapport au scénario de base se chiffrait à -27 millions de francs (2013: -44 millions) à 1 an.

#### – Risques de crédit

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Le risque de crédit lié aux placements effectués par la section Trésorerie sur les marchés monétaire et des capitaux est contrôlé par des prescriptions en matière de placements et de limites. Les limites s'appliquent au niveau des contreparties et à celui de la structure des notations, ainsi qu'au pilotage des risques pays. En particulier, les placements ne peuvent être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est irréprochable.

Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées et sont adaptées en permanence aux variations de solvabilité des contreparties. Le respect des prescriptions en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié avant chaque opération.

La stratégie de placement conservatrice suivie par PostFinance se reflète dans la structure de la notation de ses placements financiers au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013:

Structure de la notation des placements financiers<sup>1</sup>

Catégorie de notation, en pour cent	31.12.2014	31.12.2013
AAA	70	75
AA	19	18
A	9	5
<A	2	2

<sup>1</sup> Comprend des placements monétaires et en capital; base: valeur de marché.

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6 Activités	52 Structure du groupe et actionariat	65 Groupe
12 Organisation	52 Comptes réglementaires	143 La Poste Suisse SA
13 Evolution	52 Structure du capital	151 PostFinance SA
16 Stratégie du groupe	53 Conseil d'administration	
22 Gestion financière	58 Direction du groupe	
24 Evolution de l'activité	61 Indemnités	
44 Rapport sur les risques	63 Organe de révision	
49 Perspectives	63 Politique d'information	

La large diversification des placements financiers du point de vue des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Vue d'ensemble des principales contreparties au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013:

Composition des principales contreparties<sup>1</sup>

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2013
Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA, Zurich	11 965	9 679
Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	6 652	4 789
Confédération suisse, Berne	2 819	2 842

<sup>1</sup> Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale.

Le pilotage des risques pays est assuré moyennant la fixation de limites applicables aux divers portefeuilles nationaux. Ces limites favorisent une large diversification des placements financiers opérés à l'étranger. Vue d'ensemble des principales expositions par pays au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013:

Composition des principales expositions par pays<sup>1</sup>

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2013
Suisse	41 517	34 058
France	5 515	5 960
Allemagne	3 928	4 584

<sup>1</sup> Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des placements financiers; base: valeur nominale.

Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés:

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille de sûretés sont mesurées, surveillées et si nécessaire limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies.

Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires et du financement de PME: PostFinance n'assume aucun risque de crédit dans les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

– Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. On définit en particulier des volants de liquidité, qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé.

Afin de garantir la liquidité à court terme (horizon journalier), on définit la composition des volants de liquidité et on fixe également le montant minimal qu'ils doivent respecter. Ces montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

S'agissant de garantir la liquidité à court terme, on mesure un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR).

Pour garantir la liquidité à moyen et à long termes, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité.

Au 31 décembre 2014, le ratio de liquidité à court terme était de 186% (2013: 247%).

– Risque de change

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. PostFinance est exposée à ce risque en relation avec les services de paiement internationaux ainsi qu'avec son offre de produits et ses placements en monnaies étrangères. Elle n'est toutefois pas concernée par l'abandon du cours plancher de l'euro décidé par la Banque nationale suisse et par ses effets sur le marché des devises, car elle dispose d'une couverture du risque de change largement suffisante.

De plus, pour se protéger des effets des variations aussi bien des taux d'intérêt des marchés monétaires que des taux de change sur les valeurs de marché et pour couvrir les revenus de ses placements en obligations à taux fixe en monnaies étrangères, PostFinance a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt ainsi qu'à des opérations à terme sur devises.

Au niveau du total du bilan, le risque de change est mesuré au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VaR). La mesure porte sur toutes les opérations à l'actif et au passif ayant une influence sur le bilan des devises. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent.

Au 31 décembre 2014, la valeur à risque résultant du risque de change se chiffrait à environ 2 millions de francs (valeur exercice précédent au 1<sup>er</sup> janvier 2014 en raison d'un changement de méthode de mesure du risque: environ 2 millions).

6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

Le tableau ci-dessous présente le bilan des devises au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013.

Instruments financiers par monnaie (groupe)	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					Total
		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	
31 décembre 2014							
En millions de CHF							
<b>Actifs</b>							
Avoirs en caisse	1 662	0	152	0	0	0	1 814
Créances sur établissements financiers	41 774	1	132	586	2	48	42 543
Créances rémunérées sur clients	695	–	1	0	0	0	696
Créances résultant de livraisons et prestations	786	1	255	2	5	73	1 122
Autres créances sans compte de régularisation actif	141	–	–1	0	1	1	142
Immobilisations financières	68 843	–	2 598	1 136	95	161	72 833
Portefeuille de négoce et dérivés	3	–	0	1	1	0	5
Détenu jusqu'à l'échéance	52 176	–	2 223	143	–	–	54 542
Disponible à la vente	2 978	–	363	992	94	161	4 588
Prêts	13 686	–	12	–	–	–	13 698
<b>Fonds de tiers</b>							
Fonds des clients (PostFinance)	108 692	0	2 571	783	34	70	112 150
Autres engagements financiers	1 716	–	9	13	1	0	1 739
Engagements résultant de livraisons et prestations	503	0	242	1	1	74	821
Autres engagements sans compte de régularisation passif	136	0	3	0	0	–	139
Instruments financiers par monnaie (groupe)							
31 décembre 2013							
En millions de CHF							
<b>Actifs</b>							
Avoirs en caisse	1 931	0	127	0	0	0	2 058
Créances sur établissements financiers	42 830	0	281	1 367	24	26	44 528
Créances rémunérées sur clients	541	–	1	0	0	0	542
Créances résultant de livraisons et prestations	753	0	191	2	9	77	1 032
Autres créances sans compte de régularisation actif	147	–	3	0	1	1	152
Immobilisations financières	63 608	–	2 386	316	373	164	66 847
Portefeuille de négoce et dérivés	62	–	18	15	0	0	95
Détenu jusqu'à l'échéance	48 171	–	2 109	118	–	–	50 398
Disponible à la vente	2 954	–	205	183	373	164	3 879
Prêts	12 421	–	54	–	–	–	12 475
<b>Fonds de tiers</b>							
Fonds des clients (PostFinance)	104 865	0	2 642	40	1 501	38	109 086
Autres engagements financiers	1 337	–	0	1	1	1	1 340
Engagements résultant de livraisons et prestations	505	0	191	0	1	79	776
Autres engagements sans compte de régularisation passif	169	–	2	0	0	–	171

– Autres risques de marché

Pour s'assurer des sources de revenus supplémentaires, PostFinance investit dans des actions et des fonds de placement relevant du portefeuille bancaire. Pour mesurer les risques de marché découlant de ces investissements, à chaque position sont associés les facteurs de risque ayant une influence sur sa valeur actuelle. Ces facteurs de risque sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de cours des actions. Pour les investissements en fonds de placement, on mesure également le risque de crédit au moyen d'indices de remplacement (proxies). Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est ensuite modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position.

Les autres risques de marché sont mesurés au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VaR). La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent.

Au 31 décembre 2014, la valeur à risque résultant des autres risques de marché se chiffrait à 123 millions de francs (valeur exercice précédent au 1<sup>er</sup> janvier 2014 en raison d'un changement de méthode de mesure du risque: 131 millions).

Pour mesurer et piloter les effets comptables des fluctuations des valeurs de marché, on fixe un seuil d'annonce des pertes, qui se rapporte aux pertes de valeur de marché avec effet sur le résultat cumulées dans l'année civile. Si les pertes dépassent ce seuil d'annonce, des mesures prédéfinies sont mises en œuvre.

### Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

#### Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

#### Organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté par un service spécialisé centralisé. Ce service non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute l'unité, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de la mise en œuvre effective et efficace de la politique de gestion des risques opérationnels.

Chaque section et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes.

PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risque décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2014: sept risques principaux). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

#### Instruments

PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques opérationnels.

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52 Structure du groupe et actionariat	65 Groupe
12	Organisation	52 Comptes réglementaires	143 La Poste Suisse SA
13	Evolution	52 Structure du capital	151 PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53 Conseil d'administration	
22	Gestion financière	58 Direction du groupe	
24	Evolution de l'activité	61 Indemnités	
44	Rapport sur les risques	63 Organe de révision	
49	Perspectives	63 Politique d'information	

Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

### Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures adéquates pour réduire ces risques. Le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations, par l'intermédiaire de son comité PostFinance.

### Gestion du capital de PostFinance SA

Conformément aux exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire (circulaire FINMA 2008/22), le tableau ci-dessous présente l'état des fonds propres réglementaires de PostFinance SA au 31 décembre 2014.

Présentation des fonds propres			
En millions de CHF	Base selon OFR	31.12.2014	31.12.2013
<b>Fonds propres pris en compte</b>			
Fonds propres de base durs (CET1)		5 107	4 882
Fonds propres complémentaires (T2)		177	90
<b>Total des fonds propres pris en compte (CET1 + T2)</b>		<b>5 284</b>	<b>4 972</b>
<b>Fonds propres nécessaires</b>			
Risques de crédit	Approche standard internationale (AS-BRI)	1 714	1 592
Risques sans contrepartie	Approche standard internationale (AS-BRI)	82	76
Risques de marché	Approche standard relative aux risques de marché	17	25
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	218	226
<b>Total des fonds propres minimaux nécessaires</b>	<b>selon art. 42 OFR</b>	<b>2 031</b>	<b>1 919</b>
<b>Volant de fonds propres 80% (pour objectif de fonds propres 14,4%)</b>	<b>selon FINMA: taux maximal catégorie 2</b>	<b>1 625</b>	<b>1 536</b>
<b>Total des exigences de fonds propres (T1 + T2)</b>	<b>selon art. 45 OFR</b>	<b>3 656</b>	<b>3 455</b>

### Gestion du capital de La Poste Suisse SA

La Poste entend disposer d'une solide base de fonds propres (capital-actions entièrement libéré et réserves), tout en respectant la politique de dividendes durable visée par le propriétaire. La continuité de l'entreprise doit être assurée à tout moment, avec un rendement approprié des fonds engagés. Des conditions annexes, telles que la fixation d'un plafond d'endettement et la croissance de la valeur de l'entreprise compte tenu du coût du capital, sont par ailleurs garantes de sa pérennité.

Le ratio d'endettement est mesuré en fonction du résultat d'exploitation avant amortissements et impôts (EBITDA) et ne doit pas dépasser la valeur de 1. Or, avec une dette externe – contractée par placement privé – se chiffrant actuellement à 1,28 milliard de francs, cette valeur maximale est loin d'être atteinte, ce qui laisse à la Poste une importante marge de manœuvre financière. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération aux fins du calcul de ce ratio.

La valeur ajoutée de l'entreprise est calculée quant à elle sur la base des revenus rapportés au coût du capital engagé, ce coût étant lui-même déterminé par le rapport entre fonds propres et fonds de tiers. La Poste présente régulièrement des valeurs positives.

Enfin, la répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales ainsi qu'aux exigences de l'économie d'entreprise, parmi lesquelles l'obtention d'une structure appropriée du capital et le financement des investissements jouent un rôle de premier plan. Après affectation des fonds nécessaires aux réserves, la Poste verse le solde du bénéfice au propriétaire, en application de la politique de dividendes durable voulue par ce dernier.

### 33 | Données de juste valeur

Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs

La valeur comptable et la valeur de marché des actifs et engagements financiers ainsi que des autres actifs au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 se présentaient comme suit:

Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs En millions de CHF	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
<b>Actifs financiers évalués à la valeur de marché</b>				
Immobilisations financières				
Disponible à la vente				
Obligations	3 197	3 197	2 980	2 980
Actions	625	625	654	654
Fonds	766	766	245	245
Valeur de remplacement positive	5	5	95	95
<b>Actifs financiers non évalués à la valeur de marché</b>				
Immobilisations financières				
Détenu jusqu'à l'échéance	54 542	57 562	50 398	52 647
Prêts	13 698	14 259	12 475	12 733
<b>Passifs financiers évalués à la valeur de marché</b>				
Autres engagements financiers				
Valeur de remplacement négative	174	174	20	20
<b>Passifs financiers non évalués à la valeur de marché</b>				
Autres engagements financiers				
Placements privés	1 280	1 341	1 280	1 196
<b>Autres actifs financiers non évalués à la valeur de marché</b>				
Immeubles de placement	180	221	116	150

La valeur comptable des avoirs en caisse, des créances sur établissements financiers, des créances rémunérées sur clients, des créances et des engagements résultant de livraisons et prestations, des autres créances et engagements sans compte de régularisation, des fonds des clients (PostFinance) et des autres engagements financiers correspond à une estimation appropriée de leur valeur de marché. Ces instruments financiers ne sont donc pas présentés ci-dessus.

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat
12	Organisation	52	Comptes réglementaires
13	Evolution	52	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration
22	Gestion financière	58	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision
49	Perspectives	63	Politique d'information
		65	Groupe
		143	La Poste Suisse SA
		151	PostFinance SA

## Hiérarchie de la juste valeur

En fin d'exercice, les instruments financiers évalués à la valeur de marché (juste valeur) sont classés à l'un des trois niveaux hiérarchiques de juste valeur ci-dessous. Le critère de classification décisif est le niveau le plus bas permettant de déterminer la valeur de marché de l'instrument financier dans son ensemble. Cela vaut aussi, aux fins de la publication, pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché ainsi que pour les autres actifs.

**Niveau 1** Prix cotés sur un marché actif: l'évaluation a lieu sur la base des prix cotés sur le marché actif des actifs et des passifs concernés. Il est impératif d'appliquer le cours boursier du jour de clôture. Ce cours ne doit pas être ajusté.

**Niveau 2** Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation observables: les postes qui ne sont pas négociés sur un marché actif, mais dont la juste valeur est déterminée soit d'après celle d'actifs et de passifs similaires négociés sur un marché actif, soit au moyen d'une procédure d'évaluation, doivent être classés au niveau 2. Le cas échéant, il y a lieu d'utiliser, à titre de paramètres de modélisation, une procédure d'évaluation reconnue ainsi que des données de marché directement ou indirectement observables. Les paramètres pouvant être utilisés pour les justes valeurs de niveau 2 sont les prix qui se forment sur des marchés actifs d'actifs et de passifs comparables dans des conditions de marché normales. Les justes valeurs déterminées à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés et dont les intrants de modélisation reposent sur des données de marché observables sont classées au niveau 2.

Dans la méthode des cash-flows actualisés, on procède à l'estimation de la valeur actuelle des cash-flows attendus d'actifs ou de passifs. On se sert à cet effet d'un taux d'actualisation qui correspond à la solvabilité exigée par le marché pour des instruments similaires présentant des profils de risque et de liquidité comparables. Les taux d'actualisation nécessaires pour effectuer les calculs sont déterminés par modélisation de courbes de taux d'intérêt, sur la base de modèles usuels sur le marché.

**Niveau 3** Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation non observables: l'évaluation a lieu à l'aide de modèles reposant sur des paramètres d'entrée (intrants) significatifs spécifiques à l'entreprise et non observables sur le marché.

Les valeurs de marché sont les suivantes:

Valeur de marché des immobilisations financières	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
En millions de CHF								
<b>Disponibles à la vente</b>								
Obligations	3 197	2 531	666	–	2 980	501	2 479	–
Actions	625	624	1	–	654	654	–	–
Fonds	766	0	766	–	245	47	198	–
Valeurs de remplacement positives	5	–	5	–	95	–	95	–
Détenues jusqu'à l'échéance <sup>1</sup>	57 562	44 065	13 497	–	52 647	41 391	11 256	–
Prêts <sup>2</sup>	14 259	–	14 235	24	12 733	–	12 733	–
Valeurs de remplacement négatives	174	–	174	–	20	–	20	–
Placements privés	1 341	–	1 341	–	1 196	–	1 196	–
Immeubles de placement <sup>3</sup>	10	–	–	10	8	–	8	–
Immeubles de placement en construction <sup>3</sup>	211	–	–	211	142	–	142	–

1 Les immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sont portées au bilan au coût d'acquisition amorti, moyennant l'application de la méthode des taux d'intérêts effectifs.

2 Les prêts sont évalués au coût d'acquisition amorti. En ce qui concerne les prêts aux entrepreneurs CarPostal (106 millions de francs; 31.12.2013: 136 millions) et «Autres» (24 millions; 31.12.2013: 12 millions), leur valeur de marché prise en compte ci-dessus à la date de clôture du bilan correspond approximativement à la valeur comptable inscrite au bilan.

3 Portés au bilan au coût d'acquisition amorti.

Cinq participations d'une valeur totale d'environ 1 million de francs (2013: environ 1 million), non significatives pour la Poste, sont évaluées à leur coût d'acquisition dans les actions disponibles à la vente. Au 31 décembre 2014, comme au 31 décembre 2013, ces titres n'étaient classés à aucun des niveaux hiérarchiques de juste valeur.

Au 31 décembre 2014, des immobilisations financières disponibles à la vente ont été reclassées dans la hiérarchie de la juste valeur: du niveau 1 au niveau 2 à hauteur de 57 millions de francs et, inversement, du niveau 2 au niveau 1 à hauteur de 1,630 milliard. Les reclassements entre les différents niveaux sont toujours effectués à la fin de la période sous revue. Ceux de 2014 reflètent le durcissement – par rapport à 2013 – des critères et des paramètres appliqués pour déterminer le niveau approprié. Pour qu'un titre puisse être classé au niveau 1, il doit être négocié sur un marché actif (bourse publique), avoir un prix coté au jour de clôture de la période sous revue et présenter un volume suffisant pour que son marché soit liquide. En 2013, des immobilisations financières disponibles à la vente totalisant 14 millions de francs avaient été reclassées du niveau 1 au niveau 2.

L'estimation de la juste valeur des immeubles de placement est entièrement réalisée par des experts indépendants disposant des compétences nécessaires.

– Objet: PostParc (en tant qu'immeuble de placement en construction)

L'évaluation au 31 décembre 2014 repose sur la méthode des cash-flows actualisés. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Selon ce modèle d'évaluation, les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas non plus pris en considération dans la valeur de marché.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- les coûts d'exploitation et d'entretien pris en compte reposent sur des valeurs comparatives tirées de la base de données de l'estimateur;
- l'actualisation se fonde sur un taux d'intérêt réel adapté au risque de 4,7%, compte tenu également de la base de données de l'estimateur.

Au 31 décembre 2014, la juste valeur du PostParc s'élevait à environ 211 millions de francs (2013: environ 142 millions).

– Objet: Autorimessa à Bellinzone (en tant qu'immeuble de placement)

L'évaluation au 31 décembre 2014 repose sur la méthode de la valeur de rendement. Le revenu locatif effectif a été capitalisé sur la base du taux indiqué ci-dessous. Le taux d'intérêt de capitalisation appliqué tient compte des coûts attendus d'exploitation, de maintenance et de remise en état. Les provisions constituées ont été déduites de la valeur de rendement calculée.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- taux de capitalisation moyen de 7%.

Au 31 décembre 2014, la juste valeur de l'Autorimessa à Bellinzone s'élevait à environ 10 millions de francs (2013: environ 8 millions).

Au 31 décembre 2014, les immeubles de placement présentés jusqu'alors au niveau 2 ont été reclassés au niveau 3. Ce reclassement s'explique par la pratique qui s'est instaurée en Suisse depuis l'entrée en vigueur de la norme IFRS 13, pratique selon laquelle les immeubles de placement doivent être classés au niveau 3. Les techniques d'évaluation sont les mêmes que celles mises en œuvre lors de l'exercice précédent.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## 34 | Transferts d'actifs financiers

Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Les titres transférés en tant que sûretés lors d'opérations de mise en pension continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les instruments financiers prêtés lors d'opérations de prêt de titres continuent aussi à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

Des immobilisations financières sont gagées en relation avec des opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres à hauteur des montants suivants:

Opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres			
En millions de CHF	Note	31.12.2014	31.12.2013
<b>Créances</b>			
Créances pour dépôts en espèces dans opérations de prise en pension	15	1 309	7 150
dont saisies en créances sur établissements financiers	15	909	6 850
dont saisies en créances rémunérées sur clients	15	400	300
<b>Engagements</b>			
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de prêt de titres		–	–
dont saisis en engagements/autres engagements financiers		–	–
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de mise en pension		–	–
dont saisis en engagements/autres engagements financiers		–	–
<b>Couverture des titres</b>			
Propres titres prêtés ou titres mis à disposition comme sûretés pour des titres empruntés lors d'opérations de mise en pension	18	1 765	–
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restrictions		1 765	–
dont saisis en immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance		1 754	–
dont saisis en immobilisations financières disponibles à la vente		11	–
Titres empruntés ou titres obtenus comme sûretés pour des titres prêtés lors d'opérations de prêt de titres et de prise en pension		–	–
dont titres de nouveau mis en gage ou vendus		–	–

## 35 | Compensations potentielles d'actifs et de passifs financiers

Il n'y a pas eu de compensations en 2014. Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers qui, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, étaient soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables.

Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2014, en millions de CHF	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec passifs financiers	Actifs financiers après compensation (net)	Passifs financiers	Sûretés obtenues	
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement positive	5	–	5	–	–	5
Opérations de prise en pension	1 309	–	1 309	–	–1 309	–

Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2014, en millions de CHF	Passifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Passifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Passifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec actifs financiers	Passifs financiers après compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement négative	174	–	174	–142	–	32
Prêts de titres et accords similaires	1 765	–	1 765	–	–1 765	–

Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2013, en millions de CHF	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec passifs financiers	Actifs financiers après compensation (net)	Passifs financiers	Sûretés obtenues	
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement positive	95	–	95	–28	–	67
Opérations de prise en pension	7 150	–	7 150	–	–7 150	–

Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2013, en millions de CHF	Passifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Passifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Passifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec actifs financiers	Passifs financiers après compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement négative	20	–	20	–5	–	15

6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## 36 | Périmètre de consolidation

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital de base		Participation	Participation
				Monnaie	En milliers	en pour cent	en pour cent
						Au 31.12.2014	Au 31.12.2013
<b>Suisse</b>							
C	7	La Poste Suisse SA (anc. La Poste Suisse)	Berne	CHF	1 300 000		
C	1	Presto Presse-Vertriebs AG	Berne	CHF	100	100	100
C	1	Epsilon SA	Lancy	CHF	100	100	100
C	1	PostMail SA	Berne	CHF	100	100	100
C	1	Direct Mail Company AG	Bâle	CHF	420	100	100
C	1	Direct Mail Logistik AG	Bâle	CHF	100	100	100
C	1	IN-Media AG	Bâle	CHF	100	100	100
C	1	Swiss Post International Holding SA	Berne	CHF	63 300	100	100
C	1	Swiss Post International Management SA en liquidation <sup>1</sup>	Berne	CHF	1 000	–	100
C	1	Prisma Medienservice AG <sup>2</sup>	Saint-Gall	CHF	100	–	100
C	1	Asendia Press D4M AG <sup>3</sup>	Kriens	CHF	200	–	–
C	2	Swiss Post Solutions SA	Zurich	CHF	1 000	100	100
C	2	SwissSign AG	Opfikon	CHF	450	100	100
C	4	Mobility Solutions SA	Berne	CHF	100	100	100
C	4	Mobility Solutions Management SA	Berne	CHF	100	85	85
C	4	PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100	100
C	4	SecurePost SA	Oensingen	CHF	4 000	100	100
C	4	Dispodrom SA en liquidation <sup>4</sup>	Berne	CHF	2 000	100	100
C	4	IT ServiceHouse AG en liquidation <sup>5</sup>	Berne	CHF	100	–	100
C	4	Swiss Post International Logistics SA	Bâle	CHF	1 000	100	100
C	4	Swiss Post SAT Holding SA	Berne	CHF	2 000	100	100
C	5	PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100*	100*
C	5	Débiteurs Services SA	Berne	CHF	1 000	100	100
C	5	TWINT AG (anc. Monexio AG) <sup>6</sup>	Berne	CHF	10 000	100	–
C	6	CarPostal Suisse SA	Berne	CHF	72 000	100*	100*
C	6	PubliBike AG (anc. velopass SARL) <sup>7</sup>	Fribourg	CHF	200	100	100
C	7	Poste Immobilier Management et Services SA (anc. InfraPost SA)	Berne	CHF	1 000	100	100
C	7	Poste Immobilier SA	Berne	CHF	100 000	100*	100*
C	1–7	Poste CH SA	Berne	CHF	500 000	100*	100*
E	1	AZ Vertriebs AG	Aarau	CHF	100	25	25
E	1	search.ch AG	Zurich	CHF	100	25	25
E	1	SCHAZO AG	Schaffhouse	CHF	300	50	50
E	1	Somedia Distribution AG (anc. SÜDOSTSCHWEIZ PRESSEVERTRIEB AG)	Coire	CHF	100	35	35
E	1	DMB Direct Mail Biel-Bienne AG	Bienne	CHF	100	50	50
E	1	Asendia Holding SA	Berne	CHF	100	50	50
E	4	TNT Swiss Post AG	Buchs (AG)	CHF	1 000	50	50
E	5	SIX Interbank Clearing AG	Zurich	CHF	1 000	25	25
E	6	Sensetalbahn AG	Berne	CHF	2 890	34	34

\* Participation détenue par La Poste Suisse SA

1 Liquidation au 11.09.2014.

2 Fusion au sein de Direct Mail Company AG au 28.05.2014, avec effet rétroactif au 01.01.2014.

3 Achat de parts (100%) au 30.12.2014. Fusion au sein de Direct Mail Company AG au 30.12.2014.

4 Nouveau siège (ancien: Schlieren).

5 Liquidation au 18.09.2014.

6 Création au 07.07.2014. Augmentation du capital de base de 8 millions de francs au 12.12.2014.

7 Transformation en société anonyme et augmentation simultanée de capital de 179 000 francs au 01.04.2014. Nouveau siège (ancien: Lausanne).

Saisie

C = consolidation intégrale

E = mise en équivalence

Segment

1 = PostMail

2 = Swiss Post Solutions

4 = PostLogistics

5 = PostFinance

6 = CarPostal

7 = Autres

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital de base		Participation en pour cent	Participation en pour cent
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2014	Au 31.12.2013
<b>La Belgique</b>							
C	4	Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA <sup>8</sup>	Bruxelles	EUR	62	100	–
<b>Allemagne</b>							
C	2	CF Card Factory GmbH	Hessisch Lichtenau	EUR	500	51	51
C	2	Fortuna Beteiligungs GmbH	Bamberg	EUR	50	100	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH <sup>9</sup>	Bamberg	EUR	5 000	38,3/60	38,3/60
C	2	Swiss Post Solutions Holding GmbH	Bamberg	EUR	25	100*	100*
C	2	Swiss Post Solutions GmbH	Prien	EUR	1 050	100	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH	Pulsnitz	EUR	100	100	100*
C	2	Swiss Post Solutions Card Systems GmbH <sup>10</sup>	Bamberg	EUR	25	100	–
C	4	Trans-Euro GmbH	Weil am Rhein	EUR	25	100	100
C	4	Zollagentur Imlig GmbH	Rheinfelden Baden	EUR	25	100	100
E	2	eSourceONE GmbH <sup>11</sup>	Bamberg	EUR	25	50	50
E	2	MEILLERGHP GmbH	Schwandorf	EUR	280	35	35
E	5	Swiss Euro Clearing Bank GmbH <sup>12</sup>	Francfort/Main	EUR	30 000	25	25
<b>France</b>							
C	2	Swiss Post Solutions SAS (anc. Swiss Post Solutions Holding SAS)	Paris	EUR	1 587	100	100
C	4	Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SAS	Bartenheim	EUR	200	100	100
C	4	Société de Transports Internationaux S.T.I. SARL	Bartenheim	EUR	8	100	100
C	4	SCI S.A.T.	Bartenheim	EUR	1	100	100
C	6	CarPostal France SAS	Saint-Priest	EUR	200	100	100
C	6	CarPostal Bourg-en-Bresse SAS	Bourg-en-Bresse	EUR	190	100	100
C	6	CarPostal Haguenau SAS	Haguenau	EUR	464	100	100
C	6	CarPostal Obernai SAS <sup>13</sup>	Obernai	EUR	50	–	100
C	6	CarPostal Interurbain SAS	Voreppe	EUR	250	100	100
C	6	CarPostal Mâcon SAS	Mâcon	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Dole SAS	Dole	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Foncière SCI	Saint-Priest	EUR	50	100	100
C	6	CarPostal Villefranche-sur-Saône SAS	Arnas	EUR	150	100	100
C	6	CarPostal Agde SAS	Agde	EUR	250	100	100
C	6	CarPostal Bourgogne Franche-Comté SAS	Mâcon	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Méditerranée SAS	Agde	EUR	420	100	100
C	6	CarPostal Pyrénées SAS <sup>13</sup>	Saint-Priest	EUR	250	–	100
C	6	Holding Rochette Participations SAS	Montverdun	EUR	400	100	100
C	6	CarPostal Loire SARL (anc. Caporin Voyages SARL)	Montverdun	EUR	1 680	100	100
C	6	CarPostal Riviera SAS	Menton	EUR	200	100	100
C	6	CarPostal Salon de Provence SAS	Salon-de-Provence	EUR	200	100	100

\* Participation détenue par La Poste Suisse SA

8 Achat de parts (100%) au 24.04.2014.

9 Swiss Post Solutions Holding GmbH détient 38,3% et Fortuna Beteiligungs GmbH 60% des actions de Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg. Cette dernière possède 1,7% de ses propres actions.

10 Création au 17.11.2014.

11 Nouveau siège (ancien: Hallstadt).

12 Augmentation du capital de base de 10 millions d'euros (part de la Poste: 25%) au 27.03.2014.

13 Fusion au sein de CarPostal France SAS au 30.12.2014.

Saisie

C = consolidation intégrale

E = mise en équivalence

Segment

2 = Swiss Post Solutions

4 = PostLogistics

5 = PostFinance

6 = CarPostal

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital de base		Participation	Participation
				Monnaie	En milliers	en pour cent	en pour cent
						Au 31.12.2014	Au 31.12.2013
<b>Royaume-Uni</b>							
C	2	Swiss Post Solutions Ltd	Richmond	GBP	7 272	100	100
<b>Italie</b>							
C	2	Swiss Post Solutions S.p.A.	Milan	EUR	500	100	100
<b>Irlande</b>							
C	2	Swiss Post Solutions Ireland Limited (anc. FMC Insights Limited)	Cork	EUR	0	100	100
<b>Liechtenstein</b>							
C	6	PostAuto Liechtenstein Anstalt	Vaduz	CHF	1 000	100	100
C	7	Swiss Post Insurance AG <sup>14</sup>	Vaduz	CHF	30 000	100*	100*
E	7	Liechtensteinische Post AG	Schaan	CHF	5 000	25	25
<b>Autriche</b>							
C	2	Swiss Post Solutions GmbH <sup>15</sup>	Vienne	EUR	35	-	-
<b>Slovaquie</b>							
C	2	Swiss Post Solutions s.r.o.	Bratislava	EUR	15	100	100
<b>Etats-Unis</b>							
C	2	Swiss Post Solutions Inc.	New York	USD	45	100	100
C	2	Swiss Post US Holding Inc.	New York	USD	10 100	100	100
<b>Vietnam</b>							
C	2	Swiss Post Solutions Ltd. (anc. GHP Far East Co. Ltd) <sup>16</sup>	Ho-Chi-Minh-Ville	VND	1 821 446	100	86

\* Participation détenue par La Poste Suisse SA

14 Nouveau siège (ancien: Vaduz).

15 Transformation en succursale de Swiss Post Solutions SA, Zurich, avec effet rétroactif au 31.12.2013.

16 Rachat des participations ne donnant pas le contrôle (14%) au 30.06.2014.

Saisie

C = consolidation intégrale

E = mise en équivalence

Segment

2 = Swiss Post Solutions

6 = CarPostal

7 = Autres

## 37 | Modifications du périmètre de consolidation

### Exercice 2014

Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Vienne (AT), a été transformée en succursale de Swiss Post Solutions SA, ayant son siège à Zurich, avec effet rétroactif au 31 décembre 2013.

Le 1<sup>er</sup> avril 2014, le capital de base de PubliBike SA, ayant son siège à Fribourg, a été augmenté de 179 000 francs.

Le 24 avril 2014, Swiss Post SAT Holding SA, ayant son siège à Berne, a acquis la Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA, ayant son siège à Bruxelles (BE). Grâce à cette acquisition, PostLogistics renforce à la fois son offre internationale et ses compétences en matière de dédouanement. S.A.T. SA fournit ses services de façon presque entièrement automatisée, sur la base d'une solution logicielle, et ne compte pas de collaborateurs sur place.

Dispodrom SA, ayant son siège à Berne, est en liquidation depuis le 7 mai 2014.

Le 28 mai 2014, Prisma Medienservice AG, ayant son siège à Saint-Gall, a fusionné avec Direct Mail Company AG, ayant son siège à Bâle, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le 30 juin 2014, Swiss Post Solutions SA, ayant son siège à Zurich, a racheté les participations ne donnant pas le contrôle (14%) de Swiss Post Solutions Ltd, ayant son siège à Hô-Chi-Minh-Ville (VN). Elle détient ainsi la totalité du capital-actions de Swiss Post Solutions Ltd.

Swiss Post International Management SA et IT ServiceHouse AG, ayant toutes deux leur siège à Berne et qui étaient en liquidation, ont été liquidées respectivement les 11 et 18 septembre 2014.

Le 12 décembre 2014, le capital de base de TWINT AG, ayant son siège à Berne, a été augmenté de 8 millions de francs.

Le 30 décembre 2014, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a racheté Asendia Press D4M AG, ayant son siège à Kriens. Grâce à cette acquisition, PostMail renforce ses compétences et son offre dans le secteur des services à l'édition. Opérant en Suisse et comptant quinze collaborateurs, Asendia Press D4M AG a fusionné avec Direct Mail Company AG, ayant son siège à Bâle, à la même date.

Le 30 décembre 2014 également, CarPostal Obernai SAS, ayant son siège à Obernai (FR), et CarPostal Pyrénées SAS, ayant son siège à Saint-Priest (FR), ont fusionné au sein de CarPostal France SAS, ayant son siège à Saint-Priest.

### Exercice 2013

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les sociétés Archimbaud Frères SARL et Rochette Nord SARL ont fusionné au sein de Caporin Voyages SARL, ayant son siège à Montverdun (FR).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le capital de base de Caporin Voyages SARL, ayant son siège à Montverdun (FR), a été augmenté de 1,1 million d'euros.

Le 28 février 2013, Swiss Post Solutions SA, ayant son siège à Zurich, a acquis la société Scalaris AG, ayant son siège à Opfikon. Grâce à cette acquisition, elle renforce ses activités horizontales d'externalisation de processus d'affaires (business process outsourcing) en s'appuyant sur des solutions informatiques d'avenir. Scalaris AG opère en Suisse et en Allemagne et occupe 90 collaborateurs. Le 3 juillet 2013, la société a fusionné au sein de Swiss Post Solutions SA avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril.

Le 30 avril 2013, le capital de base de Swiss Post Solutions SAS, ayant son siège à Paris (FR), a été diminué de 32,1 millions d'euros.

Client Vela GmbH, ayant son siège à Munich (DE), a fusionné au sein de Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), avec effet au 6 juin 2013.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

La transformation de la Poste d'établissement de droit public de la Confédération en société anonyme de droit public, le 26 juin 2013, s'est accompagnée des augmentations de capital-actions suivantes, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013:

PostFinance SA: environ 2 milliards de francs;  
Poste CH SA: environ 500 millions de francs;  
Poste Immobilier SA: environ 100 millions de francs.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2013, Swiss Post Solutions Ltd, ayant son siège à Richmond (UK), a repris des services de mailroom et de gestion des documents de Pitney Bowes Limited au Royaume-Uni et de Pitney Bowes Ireland Limited en Irlande. Ces acquisitions visent à renforcer la présence de Swiss Post Solutions sur les marchés internationaux. Elles incluaient un portefeuille clientèle de première qualité, diverses installations ainsi que l'ensemble du personnel.

Le 25 septembre 2013, Direct Mail Company AG, ayant son siège à Bâle, a acquis Prisma Medien-service AG, ayant son siège à Saint-Gall, étendant ainsi ses activités de marketing direct. Prisma Medien-service AG opère en Suisse orientale et dans les régions grisonnes avoisinantes, ainsi que dans la région de Lucerne et la Principauté de Liechtenstein. Elle emploie environ 1100 collaborateurs.

IT ServiceHouse AG et Swiss Post International Management SA sont en liquidation, la première depuis le 23 avril et la seconde depuis le 23 juillet 2013.

### Actifs et engagements résultant des acquisitions

Les acquisitions de sociétés ont entraîné l'inscription dans les comptes consolidés, sur la base de valeurs provisoires, des nouveaux actifs et engagements suivants:

Actifs et engagements résultant des acquisitions	2014		2013	
	En millions de CHF		En millions de CHF	
	Juste valeur totale <sup>1</sup>		Juste valeur totale <sup>2</sup>	
Liquidités	1		2	
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	2		25	
Stocks	-		2	
Immobilisations corporelles et incorporelles et participations	0		28	
Engagements résultant de livraisons et prestations	0		-5	
Provisions et autres engagements	0		-27	
<b>Juste valeur des actifs nets</b>	<b>3</b>		<b>25</b>	
Goodwill	3		28	
Liquidités acquises <sup>3</sup>	-1		-2	
Paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts)	-		-10	
<b>Sortie nette de capitaux résultant des acquisitions</b>	<b>5</b>		<b>41</b>	

1 Composition: Société d'Affrètement et de Transport S.A.T. SA., Asendia Press D4M AG.

2 Composition: Scalaris AG, Prisma Medienservice AG, partie d'entreprise de Pitney Bowes Ltd.

3 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur les banques.

Les coûts d'acquisition des sociétés achetées au cours de l'exercice 2014 se sont élevés à 6 millions de francs au total et ont été réglés en liquidités.

Le goodwill lié à ces transactions est constitué d'actifs non distincts ou ne pouvant pas être déterminés de manière fiable. Il s'agit pour l'essentiel de savoir-faire et d'effets de synergie exploitables au sein du groupe. Le goodwill n'est pas fiscalement déductible.

Les frais d'acquisition directement attribuables aux transactions sont inférieurs à 0,1 million de francs et sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste «Autres charges d'exploitation».

Depuis leur acquisition, les sociétés achetées ont contribué aux produits et au résultat d'exploitation à hauteur de moins d'un million de francs.

Les effets des acquisitions sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

#### Créations de sociétés et changements de raison sociale

##### *Exercice 2014*

Le 6 janvier 2014, InfraPost SA, ayant son siège à Berne, a été renommée Poste Immobilier Management et Services SA.

Le 1<sup>er</sup> avril 2014, velopass SARL, ayant son siège à Fribourg, a été transformée en société anonyme et simultanément renommée PubliBike SA.

Le 23 juin 2014, Caporin Voyages SARL, ayant son siège à Montverdu (FR), a été renommée CarPostal Loire SARL.

Monexio AG a été créée le 7 juillet 2014, avec siège à Berne, et renommée TWINT AG le 18 novembre 2014.

Le 5 septembre 2014, SÜDOSTSCHWEIZ PRESSEVERTRIEB AG, ayant son siège à Coire, a été renommée Somedia Distribution AG.

Swiss Post Solutions Card Systems GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a été créée le 17 novembre 2014.

##### *Exercice 2013*

Le 1<sup>er</sup> mars 2013, FMC Insights Limited, ayant son siège à Cork (IE), a été renommée Swiss Post Solutions Ireland Limited et, le 6 mars 2013, Swiss Post Solutions Holding SAS, ayant son siège à Paris (FR), a aussi changé de raison sociale pour devenir Swiss Post Solutions SAS.

CarPostal Riviera SAS, ayant son siège à Menton (FR), a été créée le 29 mai 2013.

Le 25 novembre 2013, GHP Far East Co. Ltd, ayant son siège à Hô-Chi-Minh-Ville (VN), a été renommée Swiss Post Solutions Ltd.

CarPostal Salon de Provence SAS, ayant son siège à Salon-de-Provence (FR), a été créée le 13 décembre 2013.

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52 Structure du groupe et actionariat	65 Groupe
12	Organisation	52 Comptes réglementaires	143 La Poste Suisse SA
13	Evolution	52 Structure du capital	151 PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53 Conseil d'administration	
22	Gestion financière	58 Direction du groupe	
24	Evolution de l'activité	61 Indemnités	
44	Rapport sur les risques	63 Organe de révision	
49	Perspectives	63 Politique d'information	

## 38 | Transactions avec des parties liées

Le groupe Poste entretient des relations avec des parties liées – entreprises ou personnes – au sens des normes IFRS (sociétés du groupe, sociétés associées, coentreprises). En tant que propriétaire de la Poste, la Confédération suisse est aussi considérée comme partie liée.

Toutes les transactions entre la Poste et les entreprises ou les personnes réputées parties liées ont lieu aux conditions du marché. En 2014, la Confédération suisse, en tant que propriétaire de la Poste, a versé à cette dernière des indemnités pour le transport de voyageurs à hauteur de 175 millions de francs, comme en 2013.

Les opérations commerciales entre la Poste et les sociétés du groupe sont éliminées par la consolidation et ne figurent plus dans les informations de la présente annexe.

La Poste et les sociétés du groupe ont effectué les transactions ci-après avec des entreprises ou des personnes ne faisant pas partie du groupe, mais réputées parties liées.

Transactions avec des entreprises ou des personnes réputées parties liées	Vente de biens et de services		Achat de biens et de services		Créances et prêts vis-à-vis d'entreprises liées		Engagements envers des entreprises liées	
	2014	2013	2014	2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
En millions de CHF								
<b>Entreprises gérées en commun ou soumises à une influence prépondérante</b>	<b>437</b>	<b>418</b>	<b>123</b>	<b>140</b>	<b>1 003</b>	<b>648</b>	<b>1 040</b>	<b>761</b>
Confédération suisse	208	205	8	6	109	61	662	404
Swisscom	158	146	58	60	652	357	23	19
Chemins de fer fédéraux CFF	67	63	57	74	42	30	355	335
RUAG	1	1	0	0	0	0	0	3
SKYGUIDE	3	3	0	0	200	200	0	0
<b>Sociétés associées et coentreprises</b>	<b>133</b>	<b>134</b>	<b>37</b>	<b>42</b>	<b>52</b>	<b>43</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
<b>Autres entreprises et personnes liées</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>88<sup>1</sup></b>	<b>143<sup>1</sup></b>

<sup>1</sup> Pour l'essentiel, fonds de la Caisse de pensions Poste déposés auprès de PostFinance.

## Indemnités versées aux membres du management

Pendant la période sous revue, les indemnités versées aux membres du management (Conseil d'administration et Direction du groupe), prestations annexes incluses, se sont élevées à 5,2 millions de francs (2013: 5,6 millions). S'y ajoutent environ 0,77 million de francs (2013: environ 0,71 million) de prestations de prévoyance. Par ailleurs, fixée d'après le degré de réalisation des objectifs atteint en 2012 et 2013, la part de la rémunération liée à la prestation versée aux membres de la Direction du groupe en 2014 s'est élevée à environ 0,9 million de francs au total (2013: environ 1,2 million). Il n'y a pas de contrats de prêt en cours avec des membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

## 39 | Principaux cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours de conversion suivants ont été utilisés pour convertir les comptes des sociétés étrangères du groupe en francs suisses:

Unité		Cours au jour de clôture		Cours moyen de la période se terminant le	
		31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
1 euro	EUR	1,20	1,23	1,21	1,23
1 dollar des Etats-Unis	USD	0,99	0,89	0,92	0,93
1 livre britannique	GBP	1,54	1,47	1,51	1,45

## 40 | Événements postérieurs à la date de clôture

### Événements avec ajustement

Jusqu'à l'approbation des présents comptes annuels consolidés 2014 par le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA, le 16 mars 2015, aucun événement n'était connu qui nécessite d'ajuster les valeurs comptables de l'actif et du passif du groupe ou d'être publié dans le présent rapport.

### Événements sans ajustement

En janvier 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a abandonné le cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro. Parallèlement, elle a abaissé de 0,5 point le taux d'intérêt appliqué aux avoirs en comptes de virement qui dépassent un certain montant exonéré, le fixant à -0,75%. En outre, elle a adapté une nouvelle fois vers le bas, dans la zone négative, la marge de fluctuation du Libor à trois mois, qui est désormais comprise entre -1,25% et -0,25%, au lieu de -0,75% et 0,25% précédemment.

Au sein du groupe Poste, les mesures de la BNS ont une influence en particulier sur PostFinance SA. Depuis le 22 janvier 2015, celle-ci paie des intérêts négatifs sur une partie des avoirs en compte de virement qu'elle détient auprès de la BNS, ce qui aura une incidence sur le résultat de l'exercice 2015. Des mesures visant à réduire autant que possible ces effets négatifs sont d'ores et déjà mises en œuvre.

Les sociétés étrangères du groupe Poste dont la monnaie fonctionnelle est une devise étrangère contribuent aux produits d'exploitation du groupe. On a calculé les effets de cette situation sur les comptes consolidés au 31 décembre 2014 et constaté qu'ils étaient insignifiants. Soulignons en outre que le risque de change continuera d'être systématiquement couvert. Enfin, à cela s'ajoute le fait que le groupe bénéficie d'une couverture naturelle, de sorte que l'on ne s'attend pas à subir d'effets de change majeurs.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA, Berne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de La Poste Suisse SA présentés aux pages 66 à 140, comprenant le compte de profits et pertes, l'état du résultat global, le bilan, l'état des variations des capitaux propres, le tableau de financement et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

### KPMG SA

Orlando Lanfranchi  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Stefan Andres  
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 16 mars 2015



# Comptes annuels de La Poste Suisse SA

Les comptes annuels de La Poste Suisse SA en tant que maison mère du groupe Poste sont conformes à la législation suisse → [page 144](#) .

Compte de résultat	144
Bilan	145
Annexe	146
1   Normes de présentation des comptes	146
2   Gestion des risques	146
3   Commentaire	146
Proposition de répartition du bénéfice	148
Rapport de l'organe de révision	149

## Compte de résultat

### La Poste Suisse SA | Compte de résultat

En millions de CHF	2014	2013
<b>Produits</b>		
Produits résultant de livraisons et prestations	78	22
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>78</b>	<b>22</b>
<b>Charges</b>		
Charges de personnel	-4	-4
Autres charges d'exploitation	-31	-39
Amortissements	-67	-67
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-102</b>	<b>-110</b>
Produits des participations	245	204
Produits financiers	70	65
Charges financières	-41	-137
<b>Total du résultat financier</b>	<b>274</b>	<b>132</b>
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>250</b>	<b>44</b>
Impôts sur le bénéfice	5	-4
<b>Bénéfice après impôts</b>	<b>255</b>	<b>40</b>

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Bilan

### La Poste Suisse SA | Bilan

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actifs</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités	604	508
Créances résultant de livraisons et prestations		
sur des sociétés du groupe	1 359	1 386
Autres créances		
sur des tiers	0	1
sur des sociétés du groupe	38	41
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>2 001</b>	<b>1 936</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Participations	7 989	7 898
Immobilisations financières		
Prêts à des sociétés du groupe	820	843
Autres immobilisations financières	23	12
Immobilisations incorporelles	867	933
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>9 699</b>	<b>9 686</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>11 700</b>	<b>11 622</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Fonds de tiers</b>		
Engagements résultant de livraisons et prestations		
envers des tiers	3	4
envers des sociétés du groupe	127	99
Engagements financiers à court terme		
envers des sociétés du groupe	44	–
Comptes de régularisation passifs		
envers des tiers	4	3
Engagements financiers à long terme		
envers des tiers	1 280	1 280
envers des sociétés du groupe	–	62
Provisions	2	9
<b>Total des fonds de tiers</b>	<b>1 460</b>	<b>1 457</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital-actions	1 300	1 300
Réserves légales		
dont réserves générales d'apports en capital	8 685	8 825
Bénéfice au bilan		
Bénéfice de l'exercice	255	40
<b>Total des fonds propres</b>	<b>10 240</b>	<b>10 165</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>11 700</b>	<b>11 622</b>

---

## Annexe

---

### 1 | Normes de présentation des comptes

Les présents comptes annuels de La Poste Suisse SA ont été établis conformément à la législation suisse, en particulier aux dispositions sur la comptabilité commerciale et la société anonyme.

L'ancien établissement autonome de droit public «La Poste Suisse» a été transformé en société anonyme de droit public le 26 juin 2013, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier. Cette nouvelle forme juridique découle de la nouvelle législation postale, adoptée par le Parlement en 2010.

### 2 | Gestion des risques

La Poste Suisse SA est pleinement intégrée au processus d'évaluation des risques du groupe Poste. Appliqué à l'échelle du groupe, ce processus tient compte du genre et de l'étendue des activités exercées par la Poste ainsi que des risques spécifiques auxquels celle-ci est exposée. Pour plus de détails à ce sujet, voir l'annexe des comptes consolidés, note 32, Gestion des risques.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code des obligations, l'organe de révision externe vérifie s'il existe un système de contrôle interne lors de la révision ordinaire des comptes.

### 3 | Commentaire

#### Emprunts par obligations

La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts obligataires contractés par placement privé pour un montant total de 1,28 milliard de francs. Répartis en onze tranches échéant entre 2018 et 2032 et présentant une durée résiduelle moyenne d'environ neuf ans, ces fonds ont été levés sur le marché des capitaux auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Ils sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 0,83%.

#### Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2014, le montant total des cautionnements et des engagements de garantie s'élevait à environ 18 millions de francs (2013: 16 millions).

En ce qui concerne l'imposition de groupe selon la loi sur la TVA, la situation en matière de responsabilité est la suivante: toute personne ou société de personnes faisant partie d'un groupe d'imposition est solidairement responsable avec l'assujetti pour l'ensemble de la dette fiscale (TVA) du groupe.

Au 31 décembre 2014, comme au 31 décembre 2013, il existait des déclarations de patronage de La Poste Suisse SA vis-à-vis de tiers.

#### Participations

Voir à ce sujet l'annexe des comptes consolidés, note 36, Périmètre de consolidation. Les participations dans des filiales détenues directement par La Poste Suisse SA sont portées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur nécessaires. Les correctifs de valeur sont comptabilisés dans les charges financières.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

### Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2014, les engagements envers la Caisse de pensions Poste s'élevaient à environ 50 000 francs (2013: 50 000 francs).

### Capital-actions et réserves générales d'apports en capital

La Confédération suisse a doté La Poste Suisse SA d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs. A ce jour, l'Administration fédérale des contributions n'a pas approuvé les réserves générales d'apports en capital.

---

### **Proposition de répartition du bénéfice**

---

Le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA propose à l'Assemblée générale, qui se tiendra le 28 avril 2015, d'approuver le versement d'un dividende de 200 millions de francs.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA, Berne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de La Poste Suisse SA présentés aux pages 144 à 148, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### KPMG SA

Orlando Lanfranchi  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Stefan Andres  
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 16 mars 2015



# Comptes annuels de PostFinance

PostFinance SA rend compte de ses activités au groupe conformément aux IFRS et établit ses comptes selon les «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB (circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»).

Réconciliation	152
Comptes annuels statutaires de PostFinance SA	153
Bilan	154
Compte de résultat	156
Tableau de financement	157
Répartition du bénéfice	158
Commentaire des comptes annuels	159
1   Commentaires relatifs à l'activité et à l'effectif	159
2   Principes comptables et d'évaluation	159
3   Gestion des risques	164
4   Présentation des fonds propres	168
Informations se rapportant au bilan	169
5   Vue d'ensemble de la couverture des prêts et des opérations hors bilan	169
6   Immobilisations financières et participations	170
7   Indications relatives aux participations importantes	170
8   Présentation de l'actif immobilisé	171
9   Autres actifs et passifs	171
10   Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	172
11   Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	172
12   Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux	174
13   Capital social	174
14   Justification des capitaux propres	175
15   Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds de tiers	175
16   Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes	176
17   Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger	177
18   Répartition des actifs par pays / groupes de pays	177
19   Bilan par monnaies	178
Informations se rapportant aux opérations hors bilan	179
20   Instruments financiers dérivés ouverts	179
Informations se rapportant au compte de résultat	179
21   Résultat des opérations de négoce	179
22   Charges de personnel	179
23   Autres charges d'exploitation	180
24   Produits et charges extraordinaires	180
25   Impôts	180
Rapport de l'organe de révision	181

## Réconciliation

PostFinance SA rend compte de ses activités au groupe conformément aux IFRS et établit ses comptes selon les «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB (circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»). Le tableau ci-dessous présente les différences entre les deux normes de présentation des comptes et réconcilie les bénéfices de l'exercice selon les IFRS et la clôture des comptes conformément aux DEC.

PostFinance SA   Réconciliation des résultats		2014	2013
En millions de CHF			
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS avant frais/droits et compensation des coûts nets</b>		<b>382</b>	<b>588</b>
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets		90	129
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS après frais/droits et compensation des coûts nets</b>		<b>472</b>	<b>717</b>
Résultat des sociétés associées		1	1
Résultat d'exploitation des sociétés affiliées		3	2
Résultat financier		-3	136
<b>Résultat d'entreprise (EBT)</b>		<b>473</b>	<b>856</b>
Impôts sur le bénéfice		-97	442
<b>Compte rendu des bénéfices de l'exercice de PostFinance SA au groupe conformément aux IFRS</b>		<b>376</b>	<b>1 298</b>
Produits des intérêts et des escomptes	Amortissement d'immobilisations financières réévaluées détenues jusqu'à l'échéance	-78	-88
Divers postes de résultat	Immobilisations financières, principe de la valeur la plus basse selon les DEC	20	1
Résultat des opérations de négoce	Plus-values réalisées sur ventes (anticipées)	-20	-25
Charges de personnel	Différences d'évaluation IAS 19 et Swiss GAAP RPC 16	15	-45
Amortissements sur l'actif immobilisé	Immeubles réévalués	-4	-4
	Correctifs de valeur suite à la diminution de la valeur de marché	-1	-11
	Goodwill	-200	-200
Produits extraordinaires	Bénéfice sur vente de la participation Poste Immobilier SA	-	-145
Impôts	Charges/produits d'impôts différés selon les IFRS	59	-516
<b>Bénéfice de PostFinance SA conforme aux DEC</b>		<b>167</b>	<b>265</b>

Les principaux postes de la réconciliation des résultats du segment PostFinance selon les IFRS peuvent être définis comme suit:

- Le goodwill activé dans le cadre de la transformation de PostFinance en SA est amorti à hauteur de 200 millions de francs chaque année.
- La Poste gère ses segments selon les IFRS, sur la base du résultat opérationnel avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. C'est pourquoi la réconciliation des résultats d'exploitation présente un poste de compensation de 90 millions de francs.

# Comptes annuels statutaires de PostFinance SA

---

PostFinance publie des comptes annuels conformes aux «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (art. 23 à 27 OB)» (circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques», DEC).

Les comptes statutaires 2014 affichent un bénéfice après impôts de 167 millions de francs, pour un total du bilan qui s'est accru à 120 milliards de francs. S'élevant à 20,8%, le ratio de fonds propres de PostFinance est nettement supérieur aux exigences minimales selon Bâle III.

**Bilan****PostFinance SA** | Bilan selon les DEC

En millions de CHF	Note	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actifs</b>			
Liquidités		41 746	39 114
Créances résultant de papiers monétaires		–	–
Créances sur les banques		4 858	9 933
Créances sur les clients	5	11 139	9 894
Créances hypothécaires	5	0	1
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		–	–
Immobilisations financières	6, 20	59 196	54 454
Participations	6, 8	48	14
Immobilisations corporelles	8	1 027	954
Immobilisations incorporelles	8	1 600	1 800
Comptes de régularisation		682	720
Autres actifs	9	150	134
<b>Total des actifs</b>		<b>120 446</b>	<b>117 018</b>
Total des créances de rang subordonné		–	–
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		1 590	2 019
<b>Passifs</b>			
Engagements résultant de papiers monétaires		–	–
Engagements envers les banques		2 788	2 380
Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements		43 241	42 585
Autres engagements envers les clients		66 870	64 534
Obligations de caisse		155	161
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts		–	–
Comptes de régularisation		122	173
Autres passifs	9	207	137
Correctifs de valeur et provisions	12	189	101
Réserves pour risques bancaires généraux	12	–	–
Capital social	13	2 000	2 000
Réserve légale générale	14	4 682	4 682
dont réserves d'apports en capital		4 682	4 682
Autres réserves		–	–
Bénéfice reporté		25	–
Bénéfice de l'exercice		167	265
<b>Total des passifs</b>		<b>120 446</b>	<b>117 018</b>
Total des engagements de rang subordonné		–	–
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		693	529

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

**PostFinance SA** | Opérations hors bilan

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2013
Engagements conditionnels	–	–
Engagements irrévocables	656	641
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–
Crédits par engagement	–	–
Instruments financiers dérivés: valeurs de remplacement positives	5	96
Instruments financiers dérivés: valeurs de remplacement négatives	174	20
Instruments financiers dérivés: montant du sous-jacent	6 382	5 304
Opérations fiduciaires	–	–

## Compte de résultat

### PostFinance SA | Compte de résultat selon les DEC

En millions de CHF	Note	2014	2013
<b>Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire</b>			
Produits des intérêts et des escomptes		220	222
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		943	995
Charges d'intérêts		–198	–283
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		<b>965</b>	<b>934</b>
Produits des commissions sur les opérations de crédit		94	93
Produits des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		42	37
Produits des commissions sur les autres prestations de services		630	620
Charges de commissions		–591	–592
<b>Résultat des opérations de commissions et de prestations de services</b>		<b>175</b>	<b>158</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	21	<b>166</b>	<b>158</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		37	15
Produits des participations		1	1
Résultat des immeubles		55	52
Autres produits ordinaires		120	163
Autres charges ordinaires		–13	–6
<b>Autres résultats ordinaires</b>		<b>200</b>	<b>225</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>1 506</b>	<b>1 475</b>
Charges de personnel	22	–458	–471
Autres charges d'exploitation	23	–509	–470
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>–967</b>	<b>–941</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>539</b>	<b>534</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>			
<b>Bénéfice brut</b>		<b>539</b>	<b>534</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé		–237	–245
Correctifs de valeur, provisions et pertes		–99	–16
<b>Bénéfice d'exploitation (résultat intermédiaire)</b>		<b>203</b>	<b>273</b>
Produits extraordinaires	24	7	71
Charges extraordinaires	24	–	–
Impôts	25	–43	–79
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>167</b>	<b>265</b>

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Tableau de financement

### PostFinance SA | Tableau de financement selon les DEC

En millions de CHF	Source des fonds 2014	Emploi des fonds 2014	Source des fonds 2013	Emploi des fonds 2013
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Bénéfice de l'exercice	167	–	265	–
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	237	–	245	–
Provisions et autres correctifs de valeur	2	–	–	4
Variation des correctifs de valeur pour risque de défaillance et des pertes	87	–	–	57
Comptes de régularisation actifs	39	–	63	–
Comptes de régularisation passifs	–	51	68	–
Autres postes <sup>1</sup>	78	–	88	–
Dividende de l'exercice précédent	–	240	–	–
<b>Solde</b>	<b>319</b>	<b>–</b>	<b>668</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>				
Capital-actions <sup>2</sup>	–	–	–	–
Agio <sup>2</sup>	–	–	–	–
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>				
Participations	–	34	284	–
Immeubles	–	89	–	85
Autres immobilisations corporelles	–	21	–	24
Immobilisations incorporelles	–	–	–	–
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>144</b>	<b>175</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
Engagements envers les banques	408	–	–	4 313
Engagements résultant des fonds des clients	2 992	–	2 810	–
Obligations de caisse	–	5	–	35
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	153	–	–	21
Autres engagements	–	84	27	–
Créances sur les banques	5 075	–	–	5 242
Créances sur les clients	–	1 246	–	1 409
Créances hypothécaires	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	91	–	–	1
Immobilisations financières	–	4 820	1 570	–
Autres créances	–	107	25	–
<b>Solde</b>	<b>2 457</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6 589</b>
<b>Liquidités</b>				
Liquidités	–	2 632	5 746	–
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>2 632</b>	<b>5 746</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>	<b>2 776</b>	<b>2 776</b>	<b>6 589</b>	<b>6 589</b>

<sup>1</sup> Amortissement linéaire de la réévaluation des immobilisations financières comptabilisée dans le bilan d'ouverture arrêté au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

<sup>2</sup> La dotation en capitaux propres figurait déjà dans le bilan d'ouverture arrêté au 1<sup>er</sup> janvier 2013, de sorte que l'opération de libération des actions n'apparaît pas dans le tableau de financement.

**PostFinance SA** | Etat des liquidités

En millions de CHF

Liquidités au 31.12.2013	39 114
Liquidités au 31.12.2014	41 746
<b>Augmentation des liquidités en 2014</b>	<b>2 632</b>
Liquidités au 01.01.2013	44 860
Liquidités au 31.12.2013	39 114
<b>Diminution des liquidités en 2013</b>	<b>5 746</b>

**Répartition du bénéfice****PostFinance SA** | Bénéfice au bilan

En millions de CHF

	31.12.2014	31.12.2013
Bénéfice de l'exercice	167	265
Bénéfice reporté	25	–
<b>Total du bénéfice au bilan</b>	<b>192</b>	<b>265</b>

Le Conseil d'administration de PostFinance SA propose à l'Assemblée générale qui se réunira le 27 mars 2015 d'approuver la répartition du bénéfice ci-dessous.

**PostFinance SA** | Répartition du bénéfice

En millions de CHF

	31.12.2014	31.12.2013
Affectation à d'autres réserves	–	–
Distribution de dividendes	192	240
Bénéfice reporté à nouveau	–	25
<b>Total du bénéfice au bilan</b>	<b>192</b>	<b>265</b>

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Commentaire des comptes annuels

### 1 | Commentaires relatifs à l'activité et à l'effectif

PostFinance est l'un des principaux établissements financiers de Suisse. Avec 996 millions de transactions de paiement, elle est leader du secteur sur le marché national. Quelque 2,9 millions de clients lui font confiance et l'afflux de nouveaux capitaux enregistré en 2014 a atteint 2,8 milliards de francs. En 2014, PostFinance a compté en moyenne 3956 collaborateurs, occupant l'équivalent de 3454 postes à plein temps. A la fin de l'exercice, le total du bilan de PostFinance s'élevait à 120 milliards de francs, pour un bénéfice de 167 millions (selon les «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (art. 23 à 27 OB)», Circ.-FINMA 2008/2, DEC).

#### Résultat des opérations d'intérêts

Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus de PostFinance. Les recettes proviennent pour l'essentiel des marchés partiels des paiements et de l'épargne, et, dans une moindre mesure, des produits de placement et de prévoyance.

#### Opérations de commissions et de prestations de services

Les recettes que PostFinance comptabilise au titre des opérations de commissions et de prestations de services proviennent principalement des transactions de paiement, de la gestion de comptes et des indemnités versées par des sociétés partenaires. En 2014, la diminution du chiffre d'affaires due au recul des transactions effectuées aux guichets des offices de poste a pu être compensée par la progression des ventes de produits et par leur utilisation plus intensive. La loi sur la poste lui interdisant d'octroyer des crédits et des hypothèques, PostFinance – qui souhaite néanmoins proposer un assortiment complet de produits à ses clients – collabore avec des sociétés partenaires en Suisse et à l'étranger. Les revenus de ces coopérations sont comptabilisés dans le résultat des commissions. Les risques de défaillance sont supportés par les banques partenaires.

#### Opérations de négoce

La plus grande partie du résultat des opérations de négoce est réalisée sur mandats de clients et les recettes de ce poste proviennent principalement des opérations sur devises. Le négoce pour propre compte n'y contribue qu'à titre secondaire.

### 2 | Principes comptables et d'évaluation

#### Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les comptes individuels combinés donnent une image fidèle et correspondant à la réalité du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise, conformément aux prescriptions régissant la présentation des comptes des banques et des négociants en valeurs mobilières.

### Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les résultats de change (gains et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence		
	31.12.2014	31.12.2013
EUR	1,2028	1,2265
USD	0,9892	0,8901
GBP	1,5392	1,4714

### Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations semblables effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. De plus, les valeurs de remplacement positives et négatives avec la même contrepartie sont compensées dans la mesure où une convention bilatérale reconvenue juridiquement et applicable a été conclue à cet effet.

### Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion / date de règlement

Les opérations sur titres sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les opérations sur devises et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations sur devises sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les autres actifs ou les autres passifs.

### Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont en principe évalués individuellement (évaluation individuelle).

### Liquidités, créances résultant de papiers monétaires et créances sur les banques

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur individuels pour les créances compromises. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagios de créances bancaires sont ajustés à la durée des créances concernées. Les sorties de liquidités résultant d'opérations de prise en pension sont présentées comme créances sur les banques. Les immobilisations financières obtenues à titre de garantie pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts provenant d'opérations de prise en pension sont délimités par période. En ce qui concerne les créances résultant de papiers monétaires détenus jusqu'à l'échéance, l'escompte non encore acquis est ajusté à la durée résiduelle.

### Prêts (créances sur les clients et créances hypothécaires)

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur individuels pour les créances compromises. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les prêts sont classés comme étant compromis au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les délimiter. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant (voir aussi sous Correctifs de valeur).

### Opérations de prêt ou d'emprunt de titres

Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué, y compris les intérêts courus. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des garanties supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et de prestations de services.

### Portefeuilles de titres destinés au négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à leur valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat du négoce. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method). Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. PostFinance vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à la présence d'indicateurs de dépréciation. Elle s'appuie principalement à cet effet sur l'évolution des valeurs de marché et sur la rétrogradation de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. En présence de tels indicateurs, elle détermine la valeur réalisable des immobilisations (voir aussi sous Correctifs de valeur).

### Instruments financiers dérivés

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à leur valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un passif. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de

la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de remplacement positives et négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à leur juste valeur avec respectivement les autres actifs et les autres passifs.

### Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des amortissements nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation séparée.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels de services de paiement sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable. Leur durée d'utilité est de 13 à 15 ans.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

### Immobilisations incorporelles

Si l'évaluation initiale d'une acquisition d'entreprise met en évidence un excédent d'actif (goodwill), celui-ci est porté au bilan sous les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilité. En l'occurrence, le goodwill inscrit au bilan est amorti linéairement sur dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part de goodwill, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

### Comptes de régularisation

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sous revue sont délimités en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

### Engagements envers les banques, autres engagements envers les clients et obligations de caisse

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

### Correctifs de valeur et provisions

Des correctifs de valeur et des provisions sont constitués selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Ils sont présentés sous les postes concernés du bilan. Pour les créances compromises, la dépréciation de valeur est effectuée directement sur les créances au moyen de correctifs de valeur individuels. Elle correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur forfaitaires destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Un ducroire est en outre constitué sur les découverts des clients privés et commerciaux remontant à plus de 60 jours. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan.

### Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques prévisibles de défaillance.

### Engagements de prévoyance

Conformément à la circulaire FINMA 2008/2, chiffres marginaux 29j-1 ss, le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance se fonde sur la recommandation Swiss GAAP RPC 16. Les collaborateurs de l'entreprise sont assurés auprès de la fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

### Impôts

Les impôts sur le bénéfice sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts différés passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les délimitations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts différés sous les provisions. Les impôts différés sont calculés séparément pour chaque exercice.

### Externalisation de domaines d'activité (outsourcing)

PostFinance SA a externalisé divers services dans des sociétés du groupe. Des relations d'externalisation significatives existent en particulier avec Poste CH SA dans les domaines des services de paiement, des services financiers et des services informatiques et avec Swiss Post Solutions SA pour l'impression et l'expédition de documents de compte et pour la solution e-facture, ainsi qu'avec ces deux sociétés pour le service E-Post Office, qui consiste en une solution intégrée de communication commerciale physique et électronique. Les contrats concernés remplissent toutes les exigences de la FINMA, notamment en matière de secret bancaire et de protection des données.

### Modifications de la présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent

Au quatrième trimestre 2014, PostFinance SA a procédé à une modification volontaire de sa méthode de comptabilisation au bilan. Désormais, les obligations de paiement résultant d'opérations sur titres conclues, mais non encore réglées, et comptabilisées à la date de conclusion (décalage entre la date

de conclusion et celle de règlement) sont présentées sous les engagements envers les banques et non plus sous les autres engagements envers les clients. Ce reclassement a été opéré pour la première fois au 31 décembre 2014. Les valeurs de l'exercice précédent n'ont pas été ajustées.

#### Événements postérieurs à la date de clôture

PostFinance n'est pas concernée par l'abandon du cours plancher de l'euro décidé par la BNS et par ses effets sur le marché des devises, car elle dispose d'une couverture du risque de change largement suffisante. Le 15 janvier 2015, la BNS a par ailleurs encore abaissé l'intérêt appliqué aux comptes de virement, le fixant à -0,75%. Depuis le 22 janvier 2015, PostFinance paie donc des intérêts négatifs sur une partie des avoirs en compte de virement qu'elle détient auprès de la BNS, ce qui aura une incidence sur le résultat de l'exercice en cours. Des mesures visant à réduire autant que possible ces effets négatifs ont été mises en œuvre dès le premier trimestre 2015.

### 3 | Gestion des risques

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de taux d'intérêt, de liquidité, de crédit et de marché, ainsi que les risques opérationnels sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

#### Organisation

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques. Il édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers et opérationnels, approuve la politique de risque et définit les conditions-cadres et les limites que les services opérationnels sont tenus de respecter dans la gestion des risques. Ces limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre. Le comité directeur de PostFinance est responsable de la gestion active des risques financiers et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Relève également de ses tâches et responsabilités la mise en œuvre opérationnelle du pilotage et de la surveillance des risques, moyennant la fixation de limites propres à chaque catégorie de risques et la définition de règles régissant le reporting de la surveillance des risques. Le comité directeur est informé par des rapports mensuels du résultat des mesures des risques et de l'état de ces derniers par rapport aux limites fixées et se fonde sur ces informations pour décider d'éventuelles mesures de pilotage. La section Gestion des risques de PostFinance identifie, mesure et surveille les risques financiers ainsi que le respect des limites fixées et rend compte des résultats aux organes de surveillance compétents. Elle élabore en outre des mesures de pilotage des risques financiers, qu'elle soumet à l'approbation du comité directeur. La section Contrôle des risques de PostFinance assure quant à elle l'identification, la mesure et la surveillance des risques non financiers. En tant qu'instance de contrôle indépendante, elle évalue en outre l'adéquation des processus régissant le pilotage des risques financiers.

#### Méthodes de mesure des risques financiers

Les méthodes de mesure et de surveillance des risques s'appliquent aussi bien au niveau de chaque portefeuille de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. La délimitation et la surveillance des risques sont assurées à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, on a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes, l'objectif prioritaire étant de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement. Les méthodes de mesure des risques appliquées par PostFinance comprennent des méthodes fondées sur les dispositions réglementaires (p. ex. mesure du risque de crédit selon l'AS-BRI), des analyses de sensibilité (p. ex. mesure des effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des méthodes reposant sur la valeur à risque (mesure du risque de valeur de marché découlant d'investissements dans des actions).

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Gestion des risques financiers chez PostFinance

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers suivants:

### *Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan*

Bien qu'elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance SA n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. Une part importante des fonds des clients est en outre toujours déposée auprès de la BNS, en tant qu'avoirs en compte de virement non rémunérés. Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat. Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, les risques de taux présentent une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des fonds des clients, qui ne sont pas rémunérés à taux fixe. Leur contrainte de taux est transformée en tranches renouvelables à échéances différentes, sur la base d'un modèle de réplification de portefeuille et d'un modèle d'investissement. Le modèle de réplification doit tendre à refléter les divers produits clients avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges de chaque produit. A l'aide du modèle d'investissement, le comité directeur fixe les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux à l'intention de la section Trésorerie. Le déséquilibre entre les contraintes de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus. L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs). De plus, au-delà des indicateurs de sensibilité, PostFinance examine, à l'aide d'un indicateur de valeur à risque (VàR), si les placements opérés par la section Trésorerie respectent l'échéancier prescrit par le comité directeur. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence à des simulations de rendement dynamiques reposant sur divers scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplification, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera. Au 31 décembre 2014, la variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres pour un mouvement parallèle de la courbe des taux de +100 points de base était de +56 millions de francs (2013: –51 millions). En raison de la situation actuelle en matière de taux d'intérêt, la simulation d'un ultérieur glissement vers le bas des taux donne des résultats difficilement interprétables et n'est donc pas présentée. L'effet sur les revenus d'un scénario adverse par rapport au scénario de base se chiffrait à –27 millions de francs (2013: –44 millions) à 1 an.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres. Le risque de crédit lié aux placements effectués par la section Trésorerie sur les marchés monétaire et des capitaux est contrôlé par des prescriptions en matière de placements et de limites. Les limites s'appliquent au niveau des contreparties et à celui de la structure des notations, ainsi qu'au pilotage des risques pays. En particulier, les placements ne peuvent être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est irréprochable. Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées et sont adaptées en permanence

aux variations de solvabilité des contreparties. Le respect des prescriptions en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié avant chaque opération.

*Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés:*

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille de sûretés sont mesurées, surveillées et si nécessaire limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies.

*Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires et du financement de PME:*

PostFinance n'assume aucun risque de crédit dans les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. On définit en particulier des volants de liquidité, qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Afin de garantir la liquidité à court terme (horizon journalier), on définit la composition des volants de liquidité et on fixe également le montant minimal qu'ils doivent respecter. Ces montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible. S'agissant de garantir la liquidité à court terme, on mesure un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR). Pour garantir la liquidité à moyen et à long termes, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. Au 31 décembre 2014, le ratio de liquidité à court terme était de 186% (2013: 247%).

*Risque de change*

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. PostFinance est exposée à ce risque en relation avec les services de paiement internationaux ainsi qu'avec son offre de produits et ses placements en monnaies étrangères. De plus, pour se protéger des effets des variations aussi bien des taux d'intérêt des marchés monétaires que des taux de change sur les valeurs de marché et pour couvrir les produits de ses placements en obligations à taux fixe en monnaies étrangères, PostFinance a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt ainsi qu'à des opérations à terme sur devises. Au niveau du total du bilan, le risque de change est mesuré au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VàR). La mesure porte sur toutes les opérations à l'actif et au passif ayant une influence sur le bilan des devises. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Au 31 décembre 2014, la valeur à risque résultant du risque de change se chiffrait à 2 millions de francs (valeur exercice précédent au 1<sup>er</sup> janvier 2014 en raison d'un changement de méthode de mesure du risque: -2 millions).

*Autres risques de marché*

Pour s'assurer des sources de revenus supplémentaires, PostFinance investit dans des actions et des fonds de placement relevant du portefeuille bancaire. Pour mesurer les risques de marché découlant de ces investissements, à chaque position sont associés les facteurs de risque ayant une influence sur sa valeur actuelle. Ces facteurs de risque sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de cours des actions. Pour les investissements en fonds de placement, on mesure également le risque de crédit au moyen d'indices de remplacement (proxies). Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est ensuite modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. Les autres risques de marché sont mesurés au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VàR). La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

prudent. Au 31 décembre 2014, la valeur à risque résultant des autres risques de marché se chiffrait à 123 millions de francs (valeur exercice précédent au 1<sup>er</sup> janvier 2014 en raison d'un changement de méthode de mesure du risque: 131 millions). Pour mesurer et piloter les effets comptables des fluctuations des valeurs de marché, on fixe un seuil d'annonce des pertes, qui se rapporte aux pertes de valeur de marché avec effet sur le résultat cumulées dans l'année civile. Si les pertes dépassent ce seuil d'annonce, des mesures prédéfinies sont mises en œuvre.

### Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

#### Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

#### Organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté par un service spécialisé centralisé. Ce service non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute l'unité, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de la mise en œuvre effective et efficace de la politique de gestion des risques opérationnels. Chaque section et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes. PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risque décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2014: sept risques principaux). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

#### Instruments

PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques opérationnels. Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

#### Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures adéquates pour réduire ces risques. Le Conseil d'administration de PostFinance est aussi informé de l'état des risques de l'entreprise sur la base de ces mêmes informations.

## 4 | Présentation des fonds propres

Présentation des fonds propres		31.12.2014	31.12.2013
En millions de CHF	Base selon OFR		
<b>Fonds propres pris en compte</b>			
Fonds propres de base durs (CET1)		5 107	4 882
Fonds propres complémentaires (T2)		177	90
<b>Total des fonds propres pris en compte (CET1 + T2)</b>		<b>5 284</b>	<b>4 972</b>
<b>Fonds propres nécessaires</b>			
Risques de crédit	Approche standard internationale (AS-BRI)	1 714	1 592
Risques sans contrepartie	Approche standard internationale (AS-BRI)	82	76
Risques de marché	Approche standard relative aux risques de marché	17	25
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	218	226
<b>Total des fonds propres minimaux nécessaires</b>	<b>selon art. 42 OFR</b>	<b>2 031</b>	<b>1 919</b>
<b>Volant de fonds propres 80% (pour objectif de fonds propres 14,4%)</b>	<b>selon FINMA: taux maximal catégorie 2</b>	<b>1 625</b>	<b>1 536</b>
<b>Total des exigences de fonds propres (T1 + T2)</b>	<b>selon art. 45 OFR</b>	<b>3 656</b>	<b>3 455</b>

Indication complémentaire conforme à la circulaire FINMA 2008/22, chiffre marginal 51:

Les informations relatives aux fonds propres sont publiées sur le site Internet [www.postfinance.ch](http://www.postfinance.ch).

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6 Activités	52 Structure du groupe et actionariat	65 Groupe
12 Organisation	52 Comptes réglementaires	143 La Poste Suisse SA
13 Evolution	52 Structure du capital	151 PostFinance SA
16 Stratégie du groupe	53 Conseil d'administration	
22 Gestion financière	58 Direction du groupe	
24 Evolution de l'activité	61 Indemnités	
44 Rapport sur les risques	63 Organe de révision	
49 Perspectives	63 Politique d'information	

## Informations se rapportant au bilan

### 5 | Vue d'ensemble de la couverture des prêts et des opérations hors bilan

Couverture des prêts et des opérations hors bilan Au 31.12.2014 et 31.12.2013 En millions de CHF		Type de couverture			Total
		Couverture hypothécaire	Autre couverture	Sans couverture	
<b>Prêts</b>					
Créances sur les clients <sup>1</sup>		–	400	10 739	11 139
Créances hypothécaires		0	–	–	0
Immeubles d'habitation		0	0	0	0
<b>Total des prêts</b>	<b>31.12.2014</b>	–	400	10 739	11 139
	31.12.2013	1	–	9 894	9 895
<b>Hors bilan</b>					
Engagements irrévocables		–	–	656	656
<b>Total hors bilan</b>	<b>31.12.2014</b>	–	–	656	656
	31.12.2013	–	–	641	641

<sup>1</sup> Prêts à des communes, des villes et des cantons bénéficiant d'une notation établie par une agence de notation reconnue par la FINMA.

Prêts compromis		31.12.2014	31.12.2013
En millions de CHF			
Montant brut		2	0
Valeur estimée de réalisation des sûretés <sup>1</sup>		–	–
Montant net		2	0
Correctifs de valeur individuels		2	0

<sup>1</sup> Crédit ou valeur d'aliénation par client: la valeur la plus petite est déterminante.

## 6 | Immobilisations financières et participations

Immobilisations financières En millions de CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
<b>Titres de créance</b>				
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	57 953	53 665	60 762	55 630
<b>Titres de participation</b>				
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	1 243	789	1 365	897
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>59 196</b>	<b>54 454</b>	<b>62 127</b>	<b>56 527</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité	37 685	42 592	non disp.	non disp.

Participations En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2013
	<b>Participations</b>	
avec valeur boursière	24	–
sans valeur boursière	24	14
<b>Total des participations</b>	<b>48</b>	<b>14</b>

## 7 | Indications relatives aux participations importantes

Participations importantes non consolidées En millions de CHF ou EUR, %	Activité	Monnaie	Capital social	Taux de participation	
				31.12.2014	31.12.2013
Débiteurs Services SA, Berne, Suisse	Gestion des débiteurs	CHF	1	100%	100%
TWINT AG, Berne, Suisse	Paiements mobiles	CHF	10	100%	–
SECB Swiss Euro Clearing Bank GmbH, Francfort-sur-le-Main, Allemagne	Services de paiement en EUR pour établissements financiers suisses	EUR	30	25%	25%
SIX Interbank Clearing SA, Zurich, Suisse	Services de paiement pour établissements financiers	CHF	1	25%	25%

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels combinés, conformément à la circulaire FINMA 2008/2, chiffre marginal 27a: si la méthode de la mise en équivalence était appliquée à ces participations, le total du bilan augmenterait de 8 millions de francs (2013: 7 millions) et le bénéfice de l'exercice de 2 millions (2013: 7 millions).

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52	65
12	Organisation	52	143
13	Evolution	52	151
16	Stratégie du groupe	53	PostFinance SA
22	Gestion financière	58	
24	Evolution de l'activité	61	
44	Rapport sur les risques	63	
49	Perspectives	63	
		Structure du groupe et actionariat	Structure du groupe
		Comptes réglementaires	La Poste Suisse SA
		Structure du capital	PostFinance SA
		Conseil d'administration	
		Direction du groupe	
		Indemnités	
		Organe de révision	
		Politique d'information	

## 8 | Présentation de l'actif immobilisé

Présentation de l'actif immobilisé	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2013	Reclassements	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2014
En millions de CHF									
<b>Participations</b>									
Autres participations	14	–	14	–	34	–	–	–	48
<b>Total des participations</b>	<b>14</b>	<b>–</b>	<b>14</b>	<b>–</b>	<b>34</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>48</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
<b>Immeubles</b>									
Immeubles à l'usage de la banque	186	–9	138	39	1	–	–8	–	170
Autres immeubles	741	–26	698	17	88	0	–18	–	785
Autres immobilisations corporelles	74	–36	95	–57	12	–	–10	–	40
Autres (logiciels)	24	–	23	1	9	–	–1	–	32
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>1 025</b>	<b>–71</b>	<b>954</b>	<b>0</b>	<b>110</b>	<b>0</b>	<b>–37</b>	<b>–</b>	<b>1 027</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>									
Goodwill	2 000	–200	1 800	–	–	–	–200	–	1 600
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>2 000</b>	<b>–200</b>	<b>1 800</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–200</b>	<b>–</b>	<b>1 600</b>
<b>Valeur d'assurance incendie</b>									
Immeubles			1 176						1 326
Autres immobilisations corporelles			83						78

### PostFinance SA | Engagements de leasing futurs pour leasing d'exploitation

En millions de CHF	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Engagements de leasing futurs	20	19	2	1	0	0

## 9 | Autres actifs et passifs

Autres actifs et passifs	31.12.2014		31.12.2013	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
En millions de CHF				
<b>Valeur de remplacement résultant d'instruments financiers dérivés, de devises et de titres de participation</b>				
Contrats pour propre compte	5	173	94	19
Contrats en qualité de commissionnaire	0	1	2	1
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>5</b>	<b>174</b>	<b>96</b>	<b>20</b>
Compte de compensation	5	–	–	8
Impôts indirects	42	32	35	57
Autres actifs et passifs	98	1	3	52
<b>Total des autres actifs et des autres passifs</b>	<b>150</b>	<b>207</b>	<b>134</b>	<b>137</b>

## 10 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété<sup>1</sup>

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2013
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	0	1
Engagements effectifs	-	0

<sup>1</sup> Sans opérations de prêt et de pension de titres.

### Opérations de prêt et de pension de titres

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2013
Créances découlant de la mise en gage de dépôts d'espèces lors de l'emprunt de titres ou d'opérations de prise en pension	-	-
Engagements découlant de la réception de dépôts d'espèces lors du prêt de titres ou d'opérations de mise en pension	-	-
Titres détenus pour propre compte prêtés lors de prêts de titres, fournis en qualité de sûretés lors d'emprunts de titres ou transférés lors d'opérations de mise en pension	1 765	-
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	-
Titres reçus en qualité de sûretés lors de prêts de titres ainsi que titres obtenus lors d'emprunts de titres et lors d'opérations de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1 309	7 150
dont ceux pour lesquels il a été procédé à une aliénation ou à une mise en gage subséquente	-	-

## 11 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

### Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) ainsi que les bons pour le personnel sont présentés dans les comptes annuels.

### Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les contributions ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses contributions d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique ne serait pas porté à l'actif du bilan, alors qu'un engagement économique serait inscrit au passif. Comptant 44 081 assurés actifs et 28 658 rentiers (état au 31 octobre 2014), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2014 d'une fortune globale de 15,944 milliards de francs (2013: 15,286 milliards). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture est de 102,7% (2013: 98,5%; avec réserve de contributions de l'employeur sans renonciation à l'utilisation: 102,3%). Etant donné que la réserve de

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de contributions de l'employeur s'élève à 1,081 milliard de francs, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation (2013: 1,11 milliard, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 3% (2013: 3%) et sur les bases techniques LPP 2010 (2013: LPP 2010). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2014 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture / découvert		Part économique de PostFinance aux actifs / provision		Variation par rapport à l'exercice précédent comptabilisée dans les charges de personnel		Contributions ordinaires		Contributions extraordinaires		Total contributions		Charges de prévoyance	
	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2013	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014
En millions de CHF														
Caisse de pensions Poste	52	-	-	-	33	-	33	-	33	-	33	-	33	33
Bons pour le personnel	-5	-5	-4	1	0	-	0	-	0	-	0	-	0	1
Rentes d'invalidité	-1	-1	-1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
<b>Total RPC 16</b>	<b>46</b>	<b>-6</b>	<b>-5</b>	<b>1</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>34</b>

La réserve de contributions de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est affectée à PostFinance SA sur la base de la part que le capital de prévoyance de cette dernière représente en pour cent du capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserve de contributions de l'employeur	Valeur nominale		Renonciation à l'utilisation		Autres correctifs de valeur		Bilan (provisions) / actifs		Résultat réserve de contributions de l'employeur dans les charges de personnel	
	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2013	2014	2014	2014
En millions de CHF										
Caisse de pensions Poste	59	-30	-	-	29	29	29	29	0	0
Bons pour le personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rentes d'invalidité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total RPC 16</b>	<b>59</b>	<b>-30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 12 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

Correctifs de valeur et provisions	Etat 31.12.2014					
	Etat 31.12.2013	Utilisation conforme à leur but <sup>1</sup>	Recouvrements, intérêts en souffrance, écarts de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat 31.12.2014
En millions de CHF						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	189	–	–	87	0	276
Provisions pour engagements de prévoyance	5	–	–	0	–	5
Autres provisions <sup>2</sup>	5	6	–	8	1	6
<b>Total des correctifs de valeur et des provisions</b>	<b>199</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>95</b>	<b>1</b>	<b>287</b>
Moins correctifs de valeur directement compensés par des actifs	–98	–	–	0	0	–98
<b>Total des correctifs de valeur et des provisions selon bilan</b>	<b>101</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>95</b>	<b>1</b>	<b>189</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

<sup>1</sup> Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

<sup>2</sup> Y compris la constitution d'une provision de 0,8 million de francs pour les frais de procédure dans le programme fiscal américain (2013: 2,5 millions).

Aucune provision n'a été constituée pour une éventuelle amende résultant du programme fiscal américain. La raison en est toujours l'incertitude régnant quant à la probabilité de survenance de l'événement et, le cas échéant, l'ampleur du dommage.

## 13 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Capital social	31.12.2014			31.12.2013		
	Valeur nominale totale	Nombre d'actions	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre d'actions	Capital donnant droit au dividende
En millions de CHF; nombre en millions						
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
<b>Total du capital social</b>	<b>2 000</b>	<b>2</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2</b>	<b>2 000</b>

Propriétaires de capital importants et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

En millions de CHF; nombre en millions	31.12.2014			31.12.2013		
	Nominal	Nombre d'actions	Participation en %	Nominal	Nombre d'actions	Participation en %
La Poste Suisse SA	2 000	2	100	2 000	2	100

6	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	52	<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	65	<b>COMPTES ANNUELS</b>
12	Activités	52	Structure du groupe et actionariat	143	Groupe
13	Organisation	52	Comptes réglementaires	151	La Poste Suisse SA
16	Evolution	53	Structure du capital		PostFinance SA
22	Stratégie du groupe	58	Conseil d'administration		
24	Gestion financière	61	Direction du groupe		
44	Evolution de l'activité	63	Indemnités		
49	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
	Perspectives	63	Politique d'information		

## 14 | Justification des capitaux propres

Justification des capitaux propres		
Au 31.12.2013 et 31.12.2014		
En millions de CHF		
	2014	2013
Capital-actions libéré	2 000	2 000
Réserve légale générale	4 682	4 682
Bénéfice au bilan	265	–
<b>Total des capitaux propres au début de l'exercice (avant répartition du bénéfice)</b>	<b>6 947</b>	<b>6 682</b>
– dividende	–240	–
+ bénéfice de l'exercice sous revue	167	265
<b>Total des capitaux propres à la fin de l'exercice (avant répartition du bénéfice)</b>	<b>6 874</b>	<b>6 947</b>
Capital-actions	2 000	2 000
Réserve légale générale	4 682	4 682
Bénéfice reporté	25	–
Bénéfice de l'exercice	167	265

## 15 | Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds de tiers

### Actif circulant par type et échéance

En millions de CHF, au 31.12.2014 et 31.12.2013		A vue	Résiliable	Jusqu'à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Liquidités		41 746	–	–	–	–	–	–	41 746
Créances sur les banques		208	–	1 149	536	2 040	925	–	4 858
Créances sur les clients		310	11	1 794	611	3 972	4 441	–	11 139
Créances hypothécaires		–	–	–	0	–	–	–	0
Immobilisations financières		1 246	–	2 014	5 757	33 083	17 096	–	59 196
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>43 510</b>	<b>11</b>	<b>4 957</b>	<b>6 904</b>	<b>39 095</b>	<b>22 462</b>	<b>–</b>	<b>116 939</b>
	31.12.2013	40 217	8	9 997	6 494	36 250	20 430	–	113 396

### Fonds de tiers par type et échéance

En millions de CHF, au 31.12.2014 et 31.12.2013		A vue	Résiliable	Jusqu'à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Engagements envers les banques		2 788	–	–	–	–	–	–	2 788
Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements		–	43 241	–	–	–	–	–	43 241
Autres engagements envers les clients		66 870	–	–	–	–	–	–	66 870
Obligations de caisse		–	–	8	13	62	72	–	155
<b>Total des fonds de tiers</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>69 658</b>	<b>43 241</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>62</b>	<b>72</b>	<b>–</b>	<b>113 054</b>
	31.12.2013	66 912	42 585	22	46	74	21	–	109 660

## 16 | Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

### Sociétés liées et crédits aux organes

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur. Toutes les transactions entre PostFinance et les sociétés liées ont lieu aux conditions du marché.

#### Créances / engagements sociétés liées

Au 31.12.2013 et 31.12.2014  
En millions de CHF

	31.12.2014	31.12.2013
Créances sur des sociétés liées	6	26
Engagements envers des sociétés liées	577	439

Par crédits aux organes, on entend toutes les créances de PostFinance sur les membres de son comité directeur, de son Conseil d'administration et de son organe de révision ainsi que ses créances sur la Direction du groupe et sur les membres du Conseil d'administration de La Poste Suisse SA. La définition s'étend également aux personnes contrôlées par les membres des organes.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'à la faveur de coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des crédits aux organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

### Parties liées

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement, octroi de crédits et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, PostFinance applique les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

6	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	52	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	65	<b>COMPTES ANNUELS</b>
12	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	143	Groupe
13	Organisation	52	Comptes réglementaires	151	La Poste Suisse SA
16	Evolution	52	Structure du capital		PostFinance SA
22	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
24	Gestion financière	58	Direction du groupe		
44	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
49	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
	Perspectives	63	Politique d'information		

## 17 | Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger	31.12.2014		31.12.2013	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
En millions de CHF				
<b>Actifs</b>				
Liquidités	41 723	23	39 090	24
Créances sur les banques	4 003	855	3 546	6 387
Créances sur les clients	11 136	3	9 893	1
Créances hypothécaires	0	–	1	–
Immobilisations financières	28 917	30 279	23 041	31 413
Participations	44	4	10	4
Immobilisations corporelles	1 027	–	954	–
Immobilisations incorporelles	1 600	–	1 800	–
Comptes de régularisation	367	315	367	353
Autres actifs	145	5	95	39
<b>Total des actifs</b>	<b>88 962</b>	<b>31 484</b>	<b>78 797</b>	<b>38 221</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	2 684	104	2 274	106
Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements	41 562	1 679	41 016	1 569
Autres engagements envers les clients	64 779	2 091	62 737	1 797
Obligations de caisse	152	3	161	–
Comptes de régularisation	122	0	173	0
Autres passifs	181	26	133	4
Correctifs de valeur et provisions	189	–	101	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale générale	4 682	–	4 682	–
Bénéfice reporté	25	–	–	–
Résultat de l'exercice	167	–	265	–
<b>Total des passifs</b>	<b>116 543</b>	<b>3 903</b>	<b>113 542</b>	<b>3 476</b>

## 18 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Répartition des actifs par pays / groupes de pays	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
En millions de CHF, %				
<b>Actifs</b>				
Suisse	88 962	73,9	78 796	67,3
Europe	25 714	21,3	33 434	28,6
Amérique du Nord	3 135	2,6	2 783	2,4
Autres pays	2 635	2,2	2 005	1,7
<b>Total des actifs</b>	<b>120 446</b>	<b>100,0</b>	<b>117 018</b>	<b>100,0</b>

## 19 | Bilan par monnaies

## Bilan par monnaies

Au 31.12.2014  
En millions de CHF

	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
<b>Actifs</b>							
Liquidités	41 581	165	–	–	–	–	41 746
Créances sur les banques	4 123	99	586	2	36	12	4 858
Créances sur les clients	11 126	13	0	0	0	0	11 139
Créances hypothécaires	0	–	–	–	–	–	0
Immobilisations financières	55 303	2 570	1 104	88	50	81	59 196
Participations	44	4	–	–	–	0	48
Immobilisations corporelles	1 027	–	–	–	–	–	1 027
Immobilisations incorporelles	1 600	–	–	–	–	–	1 600
Comptes de régularisation	645	34	3	–	–	–	682
Autres actifs	148	0	0	1	0	1	150
<b>Total des positions portées à l'actif</b>	<b>115 597</b>	<b>2 885</b>	<b>1 693</b>	<b>91</b>	<b>86</b>	<b>94</b>	<b>120 446</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations sur devises	2 021	366	70	35	0	34	2 526
<b>Total des actifs</b>	<b>117 618</b>	<b>3 251</b>	<b>1 763</b>	<b>126</b>	<b>86</b>	<b>128</b>	<b>122 972</b>
<b>Passifs</b>							
Engagements envers les banques	2 655	96	2	1	30	4	2 788
Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements	42 185	1 056	–	–	–	–	43 241
Autres engagements envers les clients	64 588	1 430	782	34	6	30	66 870
Obligations de caisse	150	5	–	–	–	–	155
Comptes de régularisation	122	0	–	–	–	–	122
Autres passifs	207	–	0	–	–	–	207
Correctifs de valeur et provisions	189	–	–	–	–	–	189
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale générale	4 682	–	–	–	–	–	4 682
Bénéfice reporté	25	–	–	–	–	–	25
Bénéfice de l'exercice	167	–	–	–	–	–	167
<b>Total des positions portées au passif</b>	<b>116 970</b>	<b>2 587</b>	<b>784</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>34</b>	<b>120 446</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations sur devises	723	613	1 004	82	64	85	2 571
<b>Total des passifs</b>	<b>117 693</b>	<b>3 200</b>	<b>1 788</b>	<b>117</b>	<b>100</b>	<b>119</b>	<b>123 017</b>
<b>Position nette par devise au 31.12.2014</b>	<b>–75</b>	<b>51</b>	<b>–25</b>	<b>9</b>	<b>–14</b>	<b>9</b>	<b>–45</b>
Position nette par devise au 31.12.2013	15	–2	60	68	–	16	157

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	52 Structure du groupe et actionnariat	65 Groupe
12	Organisation	52 Comptes réglementaires	143 La Poste Suisse SA
13	Evolution	52 Structure du capital	151 PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53 Conseil d'administration	
22	Gestion financière	58 Direction du groupe	
24	Evolution de l'activité	61 Indemnités	
44	Rapport sur les risques	63 Organe de révision	
49	Perspectives	63 Politique d'information	

## Informations se rapportant aux opérations hors bilan

### 20 | Instruments financiers dérivés ouverts

Instruments financiers dérivés ouverts Au 31.12.2014 En millions de CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture			
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant du sous-jacent	
<b>Instruments de taux</b>							
SWAPS IRS	-	-	-	2	117	3 857	
<b>Devises / métaux précieux</b>							
Contrats à terme	3	3	867	0	35	1 209	
SWAPS CCIRS	-	-	-	-	19	449	
<b>Total des instruments financiers dérivés ouverts</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>867</b>	<b>2</b>	<b>171</b>	<b>5 515</b>	
Avant impact des contrats de netting	31.12.2014	3	3	867	2	171	5 515
	31.12.2013	5	4	787	91	16	4 517
Après impact des contrats de netting	31.12.2014	3	3	867	2	171	5 515
	31.12.2013	5	4	787	91	16	4 517

## Informations se rapportant au compte de résultat

### 21 | Résultat des opérations de négoce

Résultat des opérations de négoce		
En millions de CHF	2014	2013
Négoce de devises et de billets	166	158
Négoce de dérivés sur taux d'intérêt	0	0
Négoce de titres	-	-
Négoce de métaux précieux <sup>1</sup>	-	-
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>166</b>	<b>158</b>

<sup>1</sup> PostFinance ne pratique pas le négoce de métaux précieux.

### 22 | Charges de personnel

Charges de personnel		
En millions de CHF	2014	2013
Salaires et allocations (y c. jetons de présence et indemnités aux organes de la banque)	368	369
Prestations sociales	36	37
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	34	47
Autres charges de personnel	20	18
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>458</b>	<b>471</b>

## 23 | Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation		
En millions de CHF	2014	2013
Coûts des locaux et énergie	58	57
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	189	152
Autres charges d'exploitation	262	261
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>509</b>	<b>470</b>

## 24 | Produits et charges extraordinaires

Produits extraordinaires		
En millions de CHF	2014	2013
Reprises de dépréciations	7	71
Autres produits extraordinaires	-	0
<b>Total des produits extraordinaires</b>	<b>7</b>	<b>71</b>

  

Charges extraordinaires		
En millions de CHF	2014	2013
Pertes résultant de la vente d'immobilisations	-	-
Autres charges extraordinaires	-	-
<b>Total des charges extraordinaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

La structure de notation et les spreads de crédit représentent les principaux facteurs influant sur la constitution et la dissolution de correctifs de valeur de portefeuille. En 2014, en raison de l'évolution des marchés financiers, il n'a pas été possible de dissoudre avec effet sur le résultat autant de dépréciations forfaitaires comptabilisées précédemment que ce ne fut le cas en 2013.

## 25 | Impôts

Les charges d'impôts résultant des impôts sur le bénéfice et le capital s'élèvent à 43 millions de francs (2013: 79 millions). L'impôt sur le bénéfice a été calculé avec un taux d'imposition de 20,5% (2013: 22%).

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	52	Structure du groupe et actionnariat	65	Groupe
12	Organisation	52	Comptes réglementaires	143	La Poste Suisse SA
13	Evolution	52	Structure du capital	151	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	53	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	58	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	61	Indemnités		
44	Rapport sur les risques	63	Organe de révision		
49	Perspectives	63	Politique d'information		

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de PostFinance SA, Berne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PostFinance AG, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pp 154 à 180) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

#### KPMG SA

Ertugrul Tüfekçi  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Jakub Pesek  
Expert-réviseur agréé

Berne, 27 février 2015